

Géronde

Du presbytère sierrois au monastère des Bernardines : origine et développement des bâtiments d'habitation

François-Olivier DUBUIS

La publication dans *Vallesia*¹ de l'analyse de l'église de Géronde, n'a fait que des allusions très rapides aux bâtiments conventuels contigus. Ceux-ci, protégés par la clôture des moniales bernardines et situés en dehors de la zone touchée par les travaux de fouille et de restauration, devaient malheureusement rester dans l'ombre. C'était d'autant plus regrettable qu'ils n'avaient jamais été étudiés ; les quelques pages que Louis Blondel leur avait consacrées² après une visite rapide ne pouvaient donner qu'un aperçu provisoire. Il restait à espérer que la restauration des façades, rendue bien nécessaire par leur aspect délabré, permettrait d'estimer un jour les principales étapes de construction de ce logis.

Cette circonstance favorable s'est produite au printemps 1980. La communauté des sœurs, après avoir demandé le classement des façades en qualité de monument historique, en fit entreprendre la restauration. La première étape de travail, savoir le décrépiage des maçonneries, a donné l'occasion d'un examen intéressant. Il apparaissait d'emblée que l'élément le plus ancien des façades se trouvait du côté nord, au centre, et que les corps de bâtiment de l'ouest et de l'est avaient été successivement ajoutés à un édifice primitif. Dans la plupart des maçonneries on remarquait de nombreuses retouches comme l'obturation ou la création nouvelle d'ouvertures. Mais les constats possibles ne touchant que l'extérieur des édifices, les résultats acquis ne pouvaient être que partiels : l'analyse aboutissait à poser une foule de problèmes et à n'en résoudre qu'une minorité.

¹ F.-O. DUBUIS, « L'église de Géronde (Sierre) », dans *Vallesia* XXXII, 1977, pp. 307-392 (cité : DUBUIS, *L'église*).

² Louis BLONDEL, « L'église et le couvent de Géronde, à Sierre », dans *Vallesia* XI, 1956, pp. 17-28 (cité : BLONDEL, *Géronde*).

Un événement inopiné modifia complètement ces perspectives. Dans l'après-midi du 1^{er} mai 1980, le chalumeau utilisé par les couvreurs pour la réparation du toit, provoqua l'incendie des combles. Ceux-ci furent détruits sur les trois ailes du logis, alors que la couverture de l'église échappait de justesse à la catastrophe. Maîtrisé énergiquement par les pompiers, le feu ne put descendre dans les étages, mais les tonnes d'eau utilisées pour l'éteindre inondèrent toute la maison jusqu'aux caves. Le vieux couvent souffrit beaucoup de cette inondation. L'état des sols et des enduits, gorgés d'humidité, rendit indispensable la réfection complète de l'intérieur. Le chantier, qui dura jusqu'au printemps 1982, permit un examen archéologique complet. L'histoire des bâtiments de Géronde, auxquels la documentation historique ne faisait que de trop rares allusions, se trouve maintenant en majeure partie éclairée.

L'examen archéologique des bâtiments a fait l'objet d'un rapport inédit que l'on pourra trouver dans les archives du Service cantonal des Monuments Historiques et Recherches Archéologiques (Sion)³. Il est disposé en trois sections. La première concerne la documentation écrite : l'enquête faite précédemment au sujet de l'église devait être complétée (et parfois corrigée) à propos du couvent lui-même. La deuxième section présente l'analyse archéologique nécessaire à l'établissement de la chronologie relative et à l'approche de la chronologie absolue : la méthode suivie est principalement l'étude des rapports de structure entre les divers éléments. La troisième section traite des travaux correspondant à chaque étape de construction ou de transformation ainsi que des aspects successifs et, autant que possible, des fonctions de la maison. Cette description se heurte à bien des obstacles. Ceux-ci sont naturellement beaucoup plus nombreux, presque prohibitifs, pour la période du XI^e au XV^e siècle : les transformations que l'on a faites à plusieurs reprises dans les bâtiments les plus anciens rendent très difficile la restitution des plans intérieurs primitifs et, de ce fait, l'établissement d'hypothèses sur les fonctions et l'organisation de la vie quotidienne. Ce travail est moins risqué pour le couvent du XVI^e-XVII^e siècle et pour le séminaire du XVIII^e. La même remarque doit être faite en ce qui concerne la silhouette générale des habitations et notamment de leur couverture. Ce rapport permet d'éviter ici certaines longues démonstrations et de présenter simplement les résultats acquis. En principe, on ne reviendra pas sur les questions touchant à l'église, sauf s'il s'agit de donner au passage quelques renseignements complémentaires ou quelques corrections utiles.

Je dois exprimer ici ma gratitude. La Rde Mère Michel, prieure de Géronde, son Conseil et sa Communauté, ont patiemment supporté nos interventions sur le chantier et nous ont ouvert leurs archives. Le Rd Père Michel, aumônier du monastère, a été le compagnon assidu de nos travaux et de nos réflexions. MM. Jean-Claude Balet et Norbert Jungsten ont participé à l'examen

³ Ce rapport dactylographié, avec plans et autres documents graphiques, est cité dans cet article : *Rapport*. — Le bref article que nous avons publié en 1982 (« L'archéologie en aide à l'histoire : le monastère de Géronde VS », dans *Archéologie Suisse*, 5, 1982, 2) se situe au niveau du compte rendu provisoire ; certaines de ses affirmations, notamment au sujet de l'époque des chartreux, sont corrigées par le présent article.

minutieux des maçonneries et procédé au relevé des plans, coupes et élévations nécessaires. M. François Lambiel a assuré, sur ces bases, l'exécution graphique des dessins publiés ici. M. Antoine Lugon a complété les recherches d'archives commencées par M. Pierre Dubuis pour l'étude de l'église, et collaboré à la mise au point du présent texte. M. Albert Stalder a assumé la tâche ingrate de la dactylographie, tout au long de nos recherches.

Je remercie également le Vénérable Chapitre de la Cathédrale, M. l'abbé Donnet-Descartes, MM. Ghika, Truffer et Biner, ainsi que la communauté des sœurs d'Ingenbohl: tous ont aimablement facilité la consultation des archives dont ils ont la garde. M. Walter Ruppen, historien d'art, a mis à notre disposition son excellente connaissance des décors architecturaux valaisans.

Le site de Géronde et son occupation primitive

Géronde, colline au sud de Sierre, près du Rhône, est le lieu d'une longue tradition. Des trouvailles fortuites, enregistrées à partir du XIX^e siècle, révèlent que, malgré les difficultés du ravitaillement en eau, l'homme a occupé de bonne heure ce site ensoleillé, à l'abri des inondations et relativement facile à défendre en cas de nécessité. A l'inventaire de ces découvertes, provenant essentiellement de sépultures, figurent une hache néolithique, des parures, armes et outils de l'âge du bronze, d'autres ornements de la Tène, et le mobilier de plusieurs tombes romaines. On a signalé aussi les substructures d'un grand bâtiment romain (sans exploration scientifique) et conservé quelques inscriptions funéraires. L'occupation du site continue durant le haut moyen âge: cette époque a laissé le bel anneau de Graifarius et de nombreuses tombes dont quelques-unes ont été fouillées par M. le Prof. Sauter⁴.

Reber, qui signalait en 1891 les sépultures d'époques diverses trouvées depuis peu à Géronde, notait la présence de plusieurs corps d'adultes mesurant environ un mètre. Ces individus lui paraissaient confirmer une vieille légende selon laquelle des nains auraient créé les grottes d'habitation connues dans la falaise méridionale de la colline⁵. Il faudrait étudier un jour les restes de ces logis

⁴ Sur l'ensemble de ces découvertes, voir principalement M.-R. SAUTER, « Préhistoire du Valais, des origines aux temps mérovingiens » dans *Vallesia* V, 1950, pp. 1-163, et suppl. dans *Vallesia* X, 1955, pp. 1-38, et XV, 1960, pp. 241-296 (s.v. Sierre). Sur les inscriptions romaines voir Paul COLLART, « Stèle funéraire romaine de Géronde (Sierre) », dans *Vallesia* X, 1955, pp. 39-42; Gerold WALSER et Tadeusz ZAWADZKI, « Une clarissima femina dans une nouvelle inscription latine trouvée à Géronde (Sierre) » dans *Vallesia* XXVI, 1971, pp. 1-4; et François WIBLÉ, « Inscriptions latines du Valais antique », dans *Vallesia* XXXIII, 1978, pp. 31-53 (princ. n° 60, p. 37). Une stèle votive ou funéraire, presque illisible, réutilisée au XVIII^e siècle, a été retrouvée en 1981; elle est maintenant conservée dans le monastère. On ne sait pas où ont été découvertes les stèles réutilisées dans les maçonneries de Géronde; les fouilles et les sondages que nous avons pratiqués n'ont pas décelé de substructures romaines dans la région du couvent et de l'église.

⁵ B. REBER, *Indicateur d'Antiquités Suisses*, 1891, p. 524. La légende des nains de Géronde est déjà rapportée par Moritz TSCHENINEN, dans ses *Walliser Sagen*, Sitten, 1872, p. 62, n° 61 (nouvelle édition en reprint, Zürich, 1979).

souterrains qui pourraient remonter plutôt au moyen âge, mais demeurent bien mystérieux. A la fin du XVIII^e siècle déjà, le chanoine A.-J. de Rivaz, qui ne s'était pas risqué à les explorer, et n'avait trouvé à leur propos aucun document historique, déclarait : *on prétend qu'on s'y retirait autrefois en temps de peste*. Deux générations plus tard, l'auteur anonyme de l'*Histoire des Trappistes du Val-Sainte-Marie* sait qu'il existe douze grottes et pense qu'elles ont été creusées par les carmes de Géronde. En 1865, E. Wick a dessiné la falaise avec neuf cavernes ; il avait procédé à un examen local sans toutefois se prononcer sur l'origine ni sur la fonction de cet établissement. Il se contente de rappeler quelques opinions recueillies dans le pays, selon lesquelles les grottes auraient servi de refuge aux lacustres de la préhistoire ou aux chrétiens persécutés ou encore aux chartreux de Géronde, à moins qu'il ne s'agisse de simples caves à vin⁶... L'inconsistance des renseignements disponibles rend d'autant plus souhaitable une exploration scientifique.

C'est au V^e-VI^e siècle que Géronde prend place dans l'histoire ecclésiastique du Valais. Une grande église est alors bâtie à l'endroit où s'élèveront les sanctuaires successifs jusqu'à nos jours. En même temps, la chapelle funéraire de Saint-Félix est édifiée à quelque 200 m au levant. Nous avons eu l'occasion de montrer l'importance de ce centre chrétien comparativement aux autres lieux de culte du haut moyen âge trouvés dans les campagnes du diocèse. On ne sait pas quel bâtiment d'habitation abritait alors le clergé attaché à l'église et au peuple qui la fréquentait. Une petite porte ménagée lors de la reconstruction du VII^e siècle, dans la paroi nord de la nef, suggère que le logis presbytéral se serait trouvé dans la région du couvent actuel : mais aucun vestige n'en a été découvert⁷.

On ne connaît pas l'étendue du territoire sur lequel s'exerçait l'influence de ce centre pastoral. Il n'est pas certain qu'il faille l'identifier avec la *curtis* que l'abbaye de Saint-Maurice possédait vers 800 (sous le nom de *Sidrio*) et qu'elle croyait provenir d'une donation faite en 515 par le prince burgonde Sigismond. La seigneurie de Sierre, dont le centre se trouvait près de Saint-Félix, apparaît au XI^e siècle comme propriété de l'évêque de Sion. A ce moment la paroisse de Sierre était sans doute organisée déjà autour de l'église Saint-Martin, que l'on venait de reconstruire⁸.

⁶ Voir A.-J. de Rivaz, *Opera Historica*, aux Archives de l'Etat du Valais (citées AEV), Fonds de Rivaz, Rz 8, p. 454, et *Histoire des Trappistes du Val - Sainte-Marie*, (diocèse de Besançon), Paris, 1843. — Les dessins du daguerréotypiste bâlois E. Wick sont conservés à la Bibliothèque publique de l'Université de Bâle ; on en conserve des copies interfoliées dans un exemplaire de la *Geschichte, Statistik und Urkundensammlung über Wallis* du P. Sigismond FÜRER (AEV / AVL n° 529) ; le dessin des grottes et de la falaise sud de Géronde se trouve après la p. 112.

⁷ Sur les églises de Géronde avant l'an mil, voir DUBUIS, *L'église*, pp. 339-351 ; pour la chapelle Saint-Félix, voir Sandro MAZZA, *Tre chiese dei secoli bui*, Colombo-Tradate, 1981, pp. 43-57. Sur l'importance comparative du lieu, voir F.-O. DUBUIS, « Vestiges de sanctuaires primitifs et préhistoire des paroisses rurales en amont du Léman », dans *Archéologie Suisse*, 6, 1983, 2, pp. 90-96.

⁸ Pour la seigneurie, voir Louis BLONDEL, « Sierre, ses origines et ses châteaux disparus », dans *Vallesia* VIII, 1953, pp. 49-71 ; sur la paroisse, voir DUBUIS, *L'église*, pp. 309-314 (sur l'église romane, pp. 351-356).

Le presbytère et prieuré de Saint-Martin (XI^e siècle - 1331)⁹

(Voir : situation, fig. 1, a ; plan, fig. 2 et profil, fig. 4, a)

On sait que l'église Saint-Martin fut la paroissiale de Sierre jusqu'au 19 janvier 1331. Quelque temps avant cette date (vraisemblablement dans la seconde moitié du XII^e siècle et par don de l'évêché), elle était devenue propriété de l'abbaye d'Abondance. Dès lors un chanoine régulier de cette maison, pourvu du titre de prieur (*prior*), desservait la paroisse ; son presbytère portait le nom de prieuré (*prioratus*). Cette appellation ne doit pas tromper : comme l'attestent les documents, Géronde n'avait pas à cette époque de communauté religieuse¹⁰.

L'analyse archéologique démontre que cette résidence n'avait pas été créée par l'abbaye d'Abondance mais qu'elle remontait au XI^e siècle déjà : tous les caractères de l'architecture indiquent cette date. Une partie de cette maison, utilisée jusqu'en 1331 par la paroisse, est conservée dans le bâtiment A du monastère actuel¹¹. Ce qu'il en reste suffit à démontrer l'unité de conception entre l'église romane de Saint-Martin et ce logement, situé au nord, un peu en contrebas. Un simple coup d'œil sur le plan d'ensemble fait saisir l'intention de l'architecte : la maison est disposée parallèlement à l'axe de l'église, la distance entre les façades ouest et est correspondant à la longueur de la nef. De forts murs, dont seules les attaches subsistent aux deux extrémités de la façade méridionale du logis, étaient implantés en direction du sud. Il est probable qu'ils avaient pour fonction d'isoler l'espace compris entre Saint-Martin et le presbytère. Cette disposition de sécurité expliquerait d'ailleurs que la maison, pourtant quelque peu isolée, avait quatre portes au sud, et que le sanctuaire roman possédait une petite porte du côté de la cour au bas de la façade ouest du clocher¹². C'est vraisemblablement cet espace clos (et non un véritable cloître) qu'un document

⁹ Pour l'habitation de cette époque, voir *Rapport*, n^{os} 111, 234, 236, 252 et 311-315 ; pour l'église, voir DUBUIS, *L'église*, pp. 351-356.

¹⁰ Pour la documentation et les détails, voir DUBUIS, *L'église*, pp. 309-314.

¹¹ Pour simplifier les références aux plans, les divers corps de logis constituant le monastère actuel sont désignés par les lettres A à G ; les subdivisions horizontales sont appelées « niveaux » (niv. I, cave, niv. II, rez, etc.) ; les pièces elles-mêmes sont désignées par un sigle comprenant la lettre du corps de bâtiment et un nombre à deux chiffres dont le premier rappelle le niveau (ex. : A 21, A 31, etc.).

¹² L'attribution du clocher (sauf le dernier étage et la flèche) au chantier du XI^e siècle, proposée sur la base d'un examen trop limité dans DUBUIS, *L'église*, p. 352 (voir aussi Pl. IV), peut être corrigée grâce à l'analyse complète de 1980-1981. La tour entière, sauf la flèche (voir ci-dessous p. 46), a été construite au XI^e siècle, en deux campagnes de travaux (niv. I-II, puis niv. III-V). Le rez (niv. I) avait deux portes : l'une, au sud, donnait sur le sanctuaire, et l'autre, à l'ouest, ouvrait sur la cour. En dessus, le niveau II était probablement aveugle. Le niveau III avait une fenêtre en plein cintre dans chacune des façades : il s'élevait au-dessus du toit de la nef romane. Les niveaux IV et V avaient chacun une fenêtre à deux ouvertures cintrées dans chaque façade ; les piliers originaux ont disparu mais trois morceaux des tailloirs sculptés sur lesquels retombaient les deux arcs ont été retrouvés. Il est difficile de dater avec précision les modifications intervenues ultérieurement dans les trois étages supérieurs du clocher. Au niveau III, la fenêtre méridionale paraît avoir été bouchée vers 1420-1422, lors de l'exhaussement de la nef ; les ouvertures du nord et de l'est pourraient avoir été annulées au milieu du XVIII^e siècle, lors de la construction des bâtiments G et F ; celle de l'ouest enfin, a été remplacée par une fenêtre beaucoup plus grande dans la première moitié du XX^e siècle. Au niveau IV, l'obturation de la baie nord dans la façade orientale remonte au milieu du XIX^e siècle ; c'est peut-être en même temps que l'on a fermé l'ouverture orientale en façade sud. Le remplacement de la colonne primitive par un mur en plots de ciment, entre les deux baies du nord, et

de 1304 appelle le *claustrum* de Géronde¹³. L'entrée se trouvait peut-être au couchant, comme celle de l'église ; mais aucune trace n'en subsiste. Cette cour n'était pas horizontale comme celle du cloître actuel : au sud, où les fondations de l'église sont maintenant presque déchaussées, le terrain était plus haut. De là, il descendait vers le nord jusqu'au seuil des portes du bâtiment A, niveau I, aujourd'hui enterrées. Cette déclivité assez forte se combinait avec une autre, mais plus faible, d'ouest en est : cette ligne de pente était sensible dans les fouilles au pied de la façade méridionale du bâtiment A. On remarquera d'ailleurs que cette disposition du terrain descendant surtout vers le nord et un peu vers l'est trahissait encore au XI^e siècle la configuration du relief naturel dans cette région de la colline.

L'équipement intérieur du logis peut être partiellement restitué grâce aux ouvertures originales que nous avons retrouvées. Les deux portes du niveau I, alors rez, suggèrent la répartition de l'espace intérieur en deux compartiments. Celui de l'est avait une très petite fenêtre haut placée, dans la paroi orientale ; les restes d'une autre ouverture (niche ?) dans le bas de la paroi nord, sont trop mutilés pour permettre une détermination. Quant au local de l'ouest, il avait une fenêtre au sud et probablement deux, plus petites, à l'ouest. De ces dernières, celle du sud subsiste ; celle qui devait lui faire pendant au nord a probablement disparu lors de la création de la porte entre le bas des bâtiments A et B. La paroi nord était aveugle.

L'existence de deux portes indique que chaque partie du rez primitif avait sa fonction propre. A l'orient c'était peut-être une « salle » ou local à provisions. A l'occident, l'espace mieux éclairé peut avoir servi de lieu de travail, voire de logement sommaire. La cloison entre les deux locaux, qui n'a pas laissé la moindre trace, était sans doute en bois. On notera enfin que le sol de ces locaux était environ 70 cm plus haut que celui de la cave actuelle. Le plafond était de 40 cm plus élevé qu'aujourd'hui et dégageait entièrement les embrasures des deux portes méridionales.

Au-dessus de ce rez primitif, nous avons quelques indications pour comprendre les dispositions du niveau II. Il existait deux portes dans la façade sud : l'une sert encore d'entrée au réfectoire, tandis que l'autre, plus à l'est, a été transformée plus tard en fenêtre, puis en armoire. Comme les entrées du rez primitif, ces deux ouvertures suggèrent une répartition de l'étage en deux volumes distincts.

Celui du levant avait au nord une petite fenêtre à large embrasure et une deuxième porte : celle-ci donnait probablement accès à des latrines en encorbellement de construction légère. Une troisième porte a été découverte dans la paroi orientale. Son encadrement sans grand apprêt se trouve à l'intérieur du bâtiment A. L'embrasure, tournée vers l'est, et condamnée lors de la construction du

la création d'une ouverture carrée à la place des deux fenêtres orientales doivent être attribués à des travaux plus récents, dans la première moitié du XX^e siècle. A ce même chantier appartient le remplacement des colonnes par une maçonnerie en plots de ciment entre les fenêtres nord, est et sud du niveau V ; le remplacement du dispositif primitif par une haute fenêtre cintrée en façade ouest pourrait être un peu plus ancien.

¹³ Acte mentionné dans A.-J. de Rivaz, *Opera Historica*, t. VIII, p. 407 (Ms. aux AEV, fonds de Rivaz, Rz 8). L'auteur ne donne pas de date mais le contexte situe le document en 1304 ou peu après.

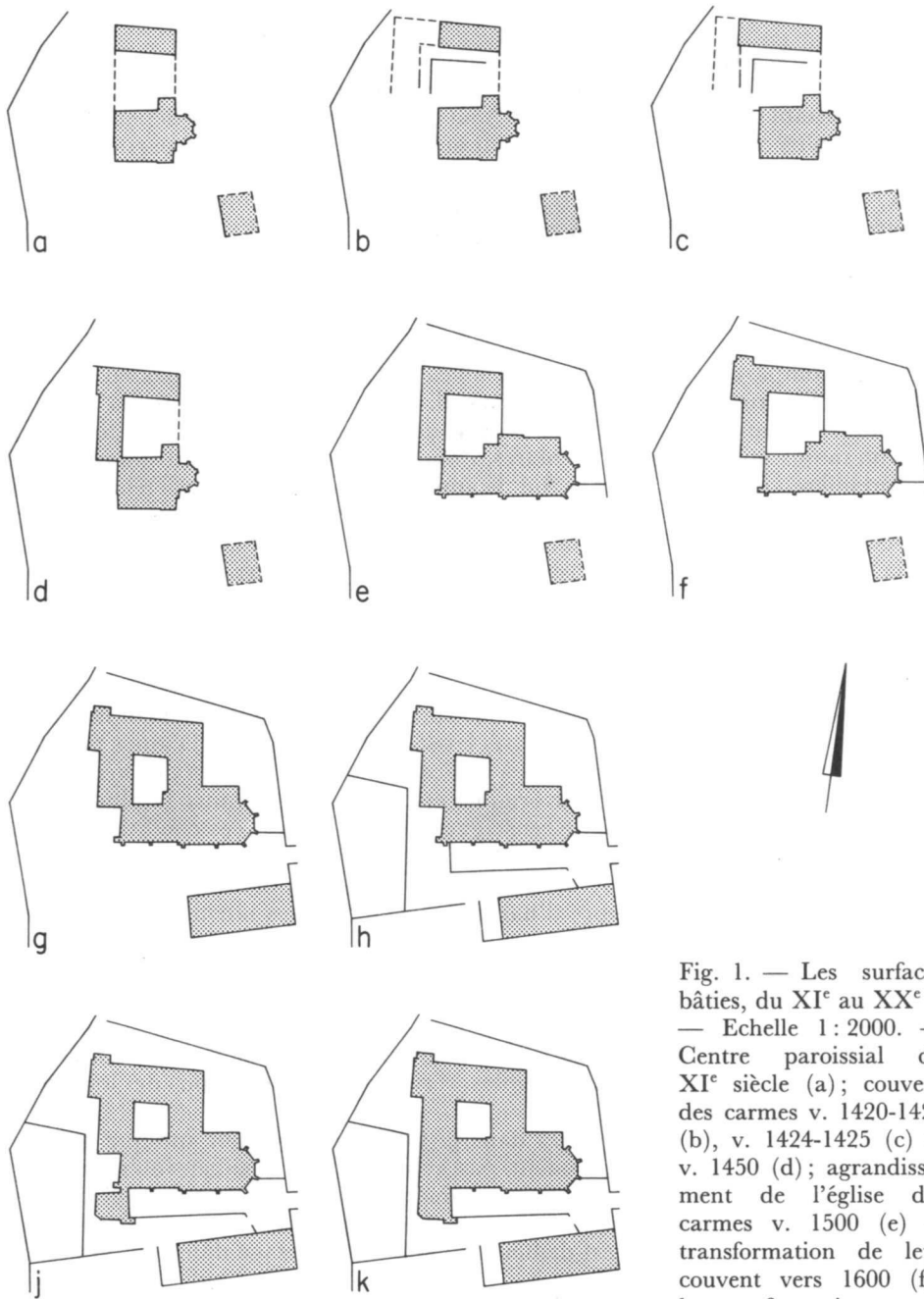


Fig. 1. — Les surfaces bâties, du XI^e au XX^e s. — Echelle 1 : 2000. — Centre paroissial du XI^e siècle (a); couvent des carmes v. 1420-1422 (b), v. 1424-1425 (c) et v. 1450 (d); agrandissement de l'église des carmes v. 1500 (e) et transformation de leur couvent vers 1600 (f); la transformation en séminaire diocésain vers 1740-1748 (g); allongement de la ferme par les Sœurs d'Ingenbohl en 1918 (h); agrandissement par les moniales bernardines en 1962-1965 (j) et en 1970 (k).

1740-1748 (g); allongement de la ferme par les Sœurs d'Ingenbohl en 1918 (h); agrandissement par les moniales bernardines en 1962-1965 (j) et en 1970 (k).

bâtiment G (XVIII^e siècle) suggère qu'une annexe primitive existait de ce côté. La façon dont sont disposés l'encadrement et l'embrasure indique que le local le plus important était dans le bâtiment A, et que l'annexe était une dépendance de caractère plus commun. L'établissement de la cave voûtée dans la partie nord du bâtiment G, et le doublage appliqué lors du même chantier contre le mur oriental de A, nous ont privé de tout vestige de cette annexe. Toutefois, l'existence d'une fenêtre originale au milieu de la paroi orientale du niveau I suggère que le local disparu s'accolait seulement à la partie méridionale de la façade primitive. On peut se demander si une cuisine rudimentaire n'aurait pas existé dans cette annexe orientale. Au XI^e siècle, une cuisine extérieure au bâtiment principal n'aurait rien d'extraordinaire.

Le compartiment occidental du niveau II semble n'avoir pas eu d'autre porte que l'entrée (au midi). Le mur nord, trop remanié, n'a livré à l'enquête aucun reste d'ouverture primitive. En revanche nous avons découvert les restes plus ou moins mutilés de deux fenêtres, l'une à l'ouest et l'autre au sud du local. La première, dont nous avons pu examiner l'embrasure, était relativement grande. La forme originale de son encadrement ne pouvait plus être déterminée. La seconde était en demi-lune dans la façade méridionale : l'arrêt en demi-cercle de la maçonnerie signale la position d'un encadrement arraché plus tard (au moment de l'obturation). L'ouverture originale devait ressembler, mais en plus petit, aux fenêtres des boutiques ou ateliers du moyen âge.

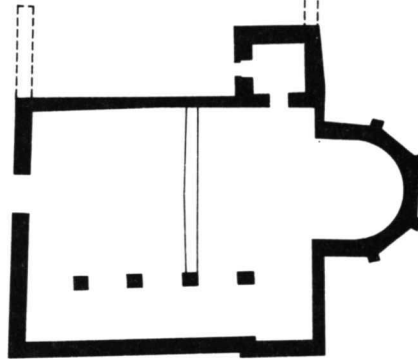
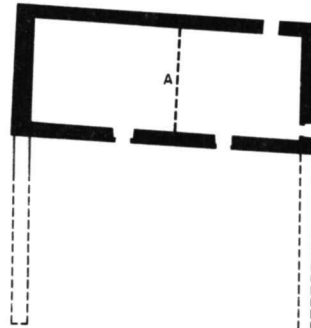
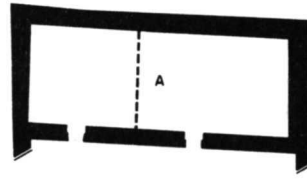
La description du niveau II que nous avons tentée demeure incomplète. Cela tient essentiellement à deux faits. D'une part, le système primitif des planchers et des cloisons intérieures, construction de bois pratiquement indépendante des murs de pierre, ne nous a pas laissé la moindre trace. D'autre part, les multiples transformations, apportées à la façade nord tout au long des siècles, ont détruit une grande partie du mur original et ainsi fait disparaître la plupart des ouvertures primitives. Le peu de renseignements que, dans ces conditions, nous avons pu réunir, ne suffit pas pour restituer sûrement les fonctions pratiques des locaux. On arrive seulement à l'impression que le compartiment du levant pourrait avoir été une chambre d'habitation dotée de ses latrines et communiquant avec une cuisine annexe très rudimentaire. La précarité de l'éclairage n'est pas trop surprenante dans une maison du XI^e siècle. Le compartiment du couchant, mieux éclairé, pourrait avoir été plutôt un lieu de travail et de réception.

La partie supérieure (niveau III) du bâtiment primitif a presque complètement disparu. S'agissait-il de combles servant de dépôts voir de logement sommaire ou d'un véritable étage ?

L'existence de quatre portes dans la façade méridionale indique que les trois niveaux du bâtiment n'étaient pas reliés par un escalier intérieur. Les entrées du niveau II devaient être accessibles par un passage qui ne gênât pas celles du niveau I. L'aménagement des circulations par galeries et escalier de bois construits devant la façade, est demeuré longtemps en usage dans l'architecture du pays. Toutefois, dans le cas du bâtiment A, aucun vestige suffisant ne permet de restituer exactement un tel dispositif.

La connaissance du plus ancien logis de Géronde demeure incomplète. Nous avons pu cependant constater qu'il s'agissait d'une construction assez soignée et conçue pour former, avec l'église contemporaine de Saint-Martin, un

Niv. I



Niv. II

Fig. 2. — Le centre paroissial du XI^e siècle (prieuré de chanoines réguliers). — Echelle 1 : 400. — Le plan du niveau II montre l'ensemble architectural composé par l'église Saint-Martin (au sud), la cour (*claustrum?*) et le logis (au nord).

N. B. : Les subdivisions intérieures tracées en tirets sont restituées ; les fenêtres, dont la distribution n'est pas suffisamment connue, ne sont pas représentées (fig. 2, 3 et 5-8). Si le plan d'un niveau n'a pas été transformé, nous n'en répétons pas le dessin.

ensemble bien équilibré. Mais nos tentatives pour déterminer la distribution des locaux et leur fonction primitive ne peuvent aboutir qu'à une restitution hypothétique. En tout état de cause, on remarque que le presbytère du XI^e siècle, même s'il finit par être appelé *prioratus*, n'a pu abriter qu'un ou deux prêtres avec un personnel auxiliaire très restreint.

L'analyse archéologique de l'« Aumônerie », ancien rural du XVIII^e siècle (fig. 12), situé au sud du chœur de l'église, a fait retrouver la façade occidentale d'un bâtiment très ancien. Le mur, conservé jusque dans la hauteur du premier étage (à l'est de la grange), présente les caractères d'une maçonnerie du XI^e siècle. Ces restes ne suffisent pas pour autoriser une restitution de l'édifice primitif : seule la partie conservée de l'angle sud-ouest indique que la construction s'étendait vers l'orient, mais sans permettre d'évaluer la surface occupée. Toute indication relative à l'élévation du bâtiment fait défaut. En soi, la fonction originale de l'édifice n'est pas connue. Toutefois, le fait que ces vestiges ont subsisté assez longtemps pour qu'on les réutilise en bâtissant la ferme du XVIII^e siècle, démontre que le bâtiment a joué un rôle permanent dans le voisinage de l'église. Il est bien probable qu'il s'agissait, au XI^e siècle déjà, d'une dépendance du prieuré, affectée au service de son domaine rural. L'histoire des terres attachées à l'église de Saint-Martin ne fait que confirmer l'hypothèse.

Le passage des chartreux (1331 - v. 1354)¹⁴

(Voir : situation, fig. 1, a ; plan, fig. 3 ; profil, fig. 4, a)

La première moitié du XIV^e siècle marque un tournant dans la vocation de Géronda. Dans une lettre écrite du château de la Soie, le 18 novembre 1330¹⁵, l'évêque de Sion, Aymon de la Tour, propose au supérieur général des chartreux la fondation en Valais d'une maison de son ordre. Aymon se déclare prêt à s'occuper des constructions et à assurer par dotation la subsistance de quatre religieux ; il annonce que cinq bienfaiteurs sont disposés à donner chacun 40 livres¹⁶. Il souhaite que des délégués de la grande chartreuse viennent le voir et choisissent avec lui un emplacement favorable entre la Massa et la Morge de Conthey.

Les délégués ne tardèrent sans doute pas à se rendre en Valais et à arrêter leur choix. Ayant acquis Géronda des chanoines d'Abondance le 15 janvier 1331,

¹⁴ Pour l'habitation de cette époque, voir *Rapport*, nos 121-129, 282-283 et 321-325 ; pour l'église, voir DUBUIS, *L'église*, p. 356.

¹⁵ Voir Alois RUPPEN, « Gerunden bei Siders » dans *Blätter aus der Walliser Geschichte*, Bd. III, 1907, pp. 420-433 (cité : RUPPEN). Pour l'acte cité ici, spéc. p. 426.

¹⁶ Le montant de 40 livres correspondait à la dotation nécessaire pour l'entretien d'un moine, comme on le voit par un acte du 14 février 1333 : l'évêque remet à Géronda les biens-fonds qu'il avait achetés pour 40 livres, somme donnée par le curé Murman d'Ernen, au nom de la reine Agnès de Hongrie ; il est précisé que la munificence royale avait pour but l'entretien d'un moine à Géronda (A.-J. de Rivaz, *Opera Historica*, t. XIII, p. 59, publié dans GREMAUD, *Documents*, n° 1651). Par GREMAUD, *Documents*, nous citons ici les « Documents relatifs à l'histoire du Vallais » dans *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, 1^{re} série, t. XXIX-XXXIII et XXXVII-XXXIX, Lausanne, 1875-1884 et 1893-1898.

l'évêque transfère le centre paroissial au quartier du Marais (Sierre) le 19 du même mois. A cette date, il fonde la chartreuse et donne aux nouveaux religieux l'*ecclesiam et prioratum de Geronda*, savoir le sanctuaire de Saint-Martin et le logis voisin ainsi que toute la colline (*totam cristam eiusdem loci*) et d'autres biens-fonds auxquels s'ajoutent les largesses de ses neveux Perrod de la Tour et Jean d'Anniviers. Les procureurs de la Grande Chartreuse acceptent la donation, s'engagent à faire construire un couvent et à obtenir de leur commettant l'approbation des dispositions contenues dans l'acte de ce jour¹⁷. Il est donc évident que l'ancien presbytère n'était pas estimé suffisant pour installer la communauté dans un cadre qui lui convînt, et qu'il allait falloir bâtir.



Fig. 3. — La transformation du logis par les chartreux (v. 1331). — Echelle 1 : 400. L'ancien prieuré devient le bâtiment principal du nouveau couvent ; les petits logements provisoires des moines se situaient probablement à quelque distance.

Depuis longtemps établie, la tradition de l'ordre exigeait, en plus du sanctuaire, un cloître entouré des bâtiments requis par la vie cénobitique (chapitre, réfectoire, ateliers, etc.) et un second cloître autour duquel s'élevaient les petites maisons pour la vie anachorétique de chaque moine. La réalisation d'un tel programme, même réduit à des proportions relativement modestes, demandait des moyens financiers, le temps de les acquérir et des années de chantier. On n'avait pas encore l'habitude de bâtir sans disposer des liquidités nécessaires pour assurer l'exécution du travail.

Les revenus des biens de fondation concédés en 1331 ne pouvaient suffire seuls à la tâche. D'autres bienfaiteurs interviennent durant les années suivantes. Trois donations méritent une attention particulière. Le chanoine Pierre Farcon, du Chapitre de Sion, accordant au couvent une rente de 40 sols le 26 octobre 1333, insiste assez lourdement sur le retour de la rente à ses propres héritiers dans le cas de destruction ou de fermeture de la maison ou dans celui d'un départ définitif des religieux. Ne croyait-il pas sérieusement à l'avenir d'une fondation qui en fait allait être éphémère ? La donation de 10 livres faite le 12 août 1336 par Pierre Murmant, curé d'Ernen, a pour but la construction d'une cellule de

¹⁷ Voir DUBUIS, *L'église*, p. 314, et GREMAUD, *Documents*, n^{os} 1622 et 1623.

chartreux (*pro una cella facienda*). Enfin, parmi les dons ordonnés par l'évêque Aymon de la Tour le 20 avril 1338, quelques jours avant sa mort, figure un lot d'argenterie destiné à Géronde pour l'édification d'une cellule (*pro una cella pro remedio anime nostre in dicta domo construenda*)¹⁸.

Si les intentions des donateurs étaient claires, l'organisation pratique du chantier fut, nous le verrons plus bas, moins brillante qu'on ne pourrait le croire. De grosses difficultés s'imposent au monastère après la mort de l'évêque Aymon son fondateur (1338). En 1339 déjà, le chapitre de la grande chartreuse juge utile de nommer deux délégués pour déplacer en cas de besoin la communauté de Géronde¹⁹. La précaution fut pour lors inutile. Mais la situation s'aggrava une dizaine d'années plus tard. De 1349 à 1355 une guerre civile oppose l'évêque Guichard Tavelli à Pierre de la Tour, entraînant l'intervention aussi bien du comte de Savoie Amédée VI que de l'empereur Charles IV²⁰. En 1349 le chapitre général des chartreux constate que les moines de Géronde ne peuvent plus demeurer dans leur couvent *ratione guerrarum et discentionum in Valesia ortarum* ; c'est pourquoi il rend à Jean, seigneur d'Anniviers les biens de Géronde qui provenaient de lui, pour qu'il en consacre les revenus à des œuvres de charité, jusqu'à ce que les religieux puissent revenir ou prendre toute autre disposition nécessaire²¹. Il semble qu'une démarche analogue avait été faite concernant les biens provenant de l'évêché²². Enfin en 1354 ou peu après, les chartreux quittèrent définitivement Géronde ; leur renonciation en forme juridique n'intervient que le 22 mai 1427²³.

L'examen archéologique des lieux montre que l'intervention des chartreux demeura, sur le plan architectural, fort médiocre. L'église Saint-Martin fut à peine retouchée. Les premiers moines, déjà établis en avril 1331²⁴, pouvaient y célébrer leurs offices ; mais ils ne disposaient pour logis que du vieux prieuré qui n'avait guère été transformé depuis trois cents ans. Ils n'y firent que de modestes réparations.

¹⁸ GREMAUD, *Documents*, n^{os} 1657, 1695 et 1713.

¹⁹ RUPPEN, p. 430.

²⁰ Sur ce conflit, voir Victor VAN BERCHEM, « Guichard Tavel, évêque de Sion, 1342-1375. Etude sur le Valais au XIV^e siècle » dans *Jahrbuch für Schweizerische Geschichte*, XXIV, 1899, pp. 29-395.

²¹ GREMAUD, *Documents*, n^o 1960.

²² En 1379, l'évêque Edouard de Savoie inféode des possessions *que quidem fuerunt Carthusiensium de Girunda, predecessori nostro relictas et quittatas cum renuntiatione plenitudinis juris eorum in recessu ipsorum* (GREMAUD, *Documents*, n^o 2310).

²³ GREMAUD, *Documents*, n^{os} 2015 (1354) et 2778 (1427). Les hostilités, sans doute redoutables sur une colline dont l'intérêt stratégique n'échappe à personne, n'ont peut-être pas été la seule cause de l'abandon du couvent. Dans la supplique qu'il adresse au Saint-Siège entre 1420 et 1425 (*Arch. Vaticanes, Reg. Suppl.* 216, f^o 21), André de Gualdo évoque en ces termes les motifs du départ des chartreux : *temporum causante malicia necnon propter guerras et graves illarum parcium condiciones* [...]. L'auteur a-t-il voulu, en trois formules successives, s'attendrir sur les malheurs de la maison, ou a-t-il voulu distinguer trois différents motifs de son abandon ? La *malicia temporum* peut évoquer les troubles civils mais peut-être aussi des conditions météorologiques désastreuses. Celles-ci, réduisant le rapport du domaine rural, auraient-elles contribué, avec des pillages, à détruire l'équilibre économique de l'établissement ? D'autre part les *graves illarum parcium condiciones* seraient-elles les charges (probablement fiscales) d'autant plus lourdes si les années étaient mauvaises en Valais ? ou des tributs exigés tour à tour par les partis en guerre ?

²⁴ RUPPEN, p. 429.

On n'enregistre pas de travaux touchant le niveau I. Au niveau II une petite fenêtre ouverte au nord près du plafond, en face de la porte occidentale de la façade sud, suggère qu'une allée fut créée entre les anciennes chambres de l'ouest et de l'est. Cette dernière pourrait avoir été subdivisée en deux compartiments, l'un ouvrant au sud (par l'ancienne porte orientale) et l'autre à l'ouest (sur l'allée nouvelle). Le niveau III n'a probablement guère été touché.

En dehors de ce bâtiment, nous n'avons trouvé aucune trace d'activité architecturale des chartreux. Les divers sondages pratiqués dans le couvent, dans le jardin à l'est de celui-ci, dans les chemins et terrasses à l'ouest des bâtiments, ainsi que dans l'ancienne ferme (au sud de l'église) et à ses abords, n'ont permis aucune découverte à ce propos. La pente située au nord du couvent est trop mouvementée pour avoir permis le développement de constructions importantes ; d'ailleurs les travaux d'exploitation du domaine rural n'ont pas décelé de fondations anciennes dans ce secteur. Cette carence générale de vestiges nous paraît s'expliquer par le fait que les chartreux, après avoir réuni une partie des moyens nécessaires, n'ont pas eu le temps de passer aux constructions nouvelles qu'exigeait leur règle. Les diverses donations enregistrées de 1331 à 1338 marquent donc une étape de préparatifs économiques plutôt que l'ouverture d'un gros chantier. Les travaux de construction auraient probablement eu lieu dans les années 1340 à 1350 si les chartreux avaient disposé alors de la tranquillité indispensable. Les conditions favorables à l'édification d'une vraie chartreuse semblent n'avoir jamais été réunies.

Le prieuré était évidemment trop petit pour abriter à la fois les locaux nécessaires à la vie cénobitique et le logement des moines. Ces derniers atteignirent un nombre maximum de huit religieux, plus un frère lai, du vivant de l'évêque Aymon. Le manque de place dans la vieille maison, et surtout le style de vie particulier des chartreux, durent obliger à une solution provisoire que les circonstances rendirent définitive. Il est probable que les salles affectées à la vie commune, et qui pouvaient être de dimensions assez réduites, ont trouvé place dans le prieuré. Quant à la partie anachorétique de la vie, elle aurait été assurée par la construction de quelques cabanes légères. Celles-ci auraient été implantées un peu à l'écart, de manière à laisser libres les terrains sur lesquels on espérait bâtir la véritable chartreuse. Il faudrait aujourd'hui une chance inouïe pour découvrir leurs faibles vestiges dans le sol²⁵.

²⁵ Il paraît peu vraisemblable, en raison de la distance excessive, que les grottes creusées dans la falaise dominant le Rhône aient été le logis de la communauté d'ermites. On ne peut pas penser à la récupération de quelques bâtiments du château et de son bourg, puisque la clôture monastique se trouvait plus au sud-ouest, à la chapelle Saint-Félix. Faut-il songer à des maisonnettes plus ou moins éparses à l'intérieur de la clôture : la « cave du Paradis », avec son couloir d'accès très ancien, pourrait être, à 80 m environ à l'est du couvent, les restes de l'une d'elles ? Peut-être quelque découverte de substructures permettra-t-elle un jour de situer ces logements provisoires. Mais il faut signaler d'emblée que les travaux agricoles des moniales (dès 1935) n'ont amené au jour aucun vestige de ce genre ; l'affirmation de REBER (*IAS*, 1891, p. 523), selon laquelle on trouve des vieilles maçonneries « presque partout » sur la colline de Gérondie, doit être utilisée avec précaution. Il est vrai que la création de vignes a pu faire disparaître des éléments encore visibles en 1891.

L'établissement des carmes (v. 1420 - v. 1450)²⁶

Les carmes de Géronde ont été étudiés par le P. Huot. Il suffit ici d'examiner plus en détail, à la lumière des textes, l'histoire des chantiers²⁷.

La chronologie des premiers chantiers (v. 1420 - v. 1433)

Dans l'acte de fondation de ce nouvel établissement (10. 7. 1425), André de Gualdo, administrateur du diocèse de Sion dès 1418, évoque ce qu'il a déjà fait pour rendre Géronde à la vie religieuse. Après avoir rappelé l'activité des chartreux en cet endroit, il dit qu'il a fait «réparer» pour y rétablir la vie régulière, le monastère «totalement abandonné et complètement ruiné», *ipsum quidem monasterium totaliter desolatum atque funditus dirutum reparavimus et reparari fecimus sub eodem usu ut etiam inibi perpetuo vigeret observancia regularis*. Il rapporte ensuite que, pour occuper les bâtiments, il a pensé à divers ordres religieux (*intendentes oculos nostre mentis in diversas religiones*) avant de fixer enfin son choix sur celui de N.-D. du Mont-Carmel. Il fait état de son accord avec le supérieur général de l'ordre, Jean Grossi, qui lui délégua le carme Thomas de Congey (Connecte) prédicateur de grande notoriété. C'est avec lui, dit-il, qu'il reprit les travaux et prépara l'installation des moines dans le monastère Saint-Martin. L'acte du 10. 7. 1425 fixait, compte tenu de la pauvreté du pays, à vingt au maximum le nombre des futurs occupants de Géronde (13 frères conventuels, y c. le prieur, et 7 convers ou domestiques)²⁸.

Un autre document permet de compléter les données fournies par l'acte de fondation : le 10 septembre 1427 le Saint-Siège donne une suite favorable à une requête de l'évêché de Sion. Dans la supplique (s.d.) qu'il avait adressée à Rome, l'administrateur rapportait que les chartreux avaient abandonné les lieux quelque 70 ans auparavant ; André de Gualdo ajoutait qu'ainsi les divers bâtiments et l'église tombèrent en ruine et que les biens de la chartreuse se trouvèrent dilapidés (*quodque pro dolor edificia et ecclesia corruerunt ac eius bona dilapidata fuerunt*). Désireux de rétablir la vie religieuse il a donc fait réparer l'église et les bâtiments (*dictum locum tam in edificiis quam in ceteris membris [...] reparavit ac eius ecclesiam redificavit*). Constatant que les chartreux refusent de revenir à Géronde (*cum prefati fratres eiusdem ordinis Carthusiensis renuant ad dictum locum redire*) l'administrateur demande l'autorisation d'attribuer la maison à des franciscains ou à des religieux de quelque autre ordre ; il désire aussi pouvoir récupérer les biens des chartreux pour les affecter à une restauration plus complète du couvent (*pro maiori reparacione dicti monasterii*)²⁹.

²⁶ Pour l'habitation de cette époque, voir *Rapport*, n^{os} 131-137, 237 et 331-339 ; pour l'église, voir DUBUIS, *L'église*, pp. 357-362.

²⁷ François HUOT, «Le couvent (Notre-Dame) de Géronde», dans *Die Karmeliter in der Schweiz (Helvetia Sacra, Abt. VI, Bern, 1974, pp. 1134-1169)*, cité HUOT.

²⁸ GREMAUD, *Documents*, n^o 2760.

²⁹ Arch. Vaticanes, *Reg. Suppl.* 216, fol. 21 (copie aimablement communiquée par le P. François HUOT).

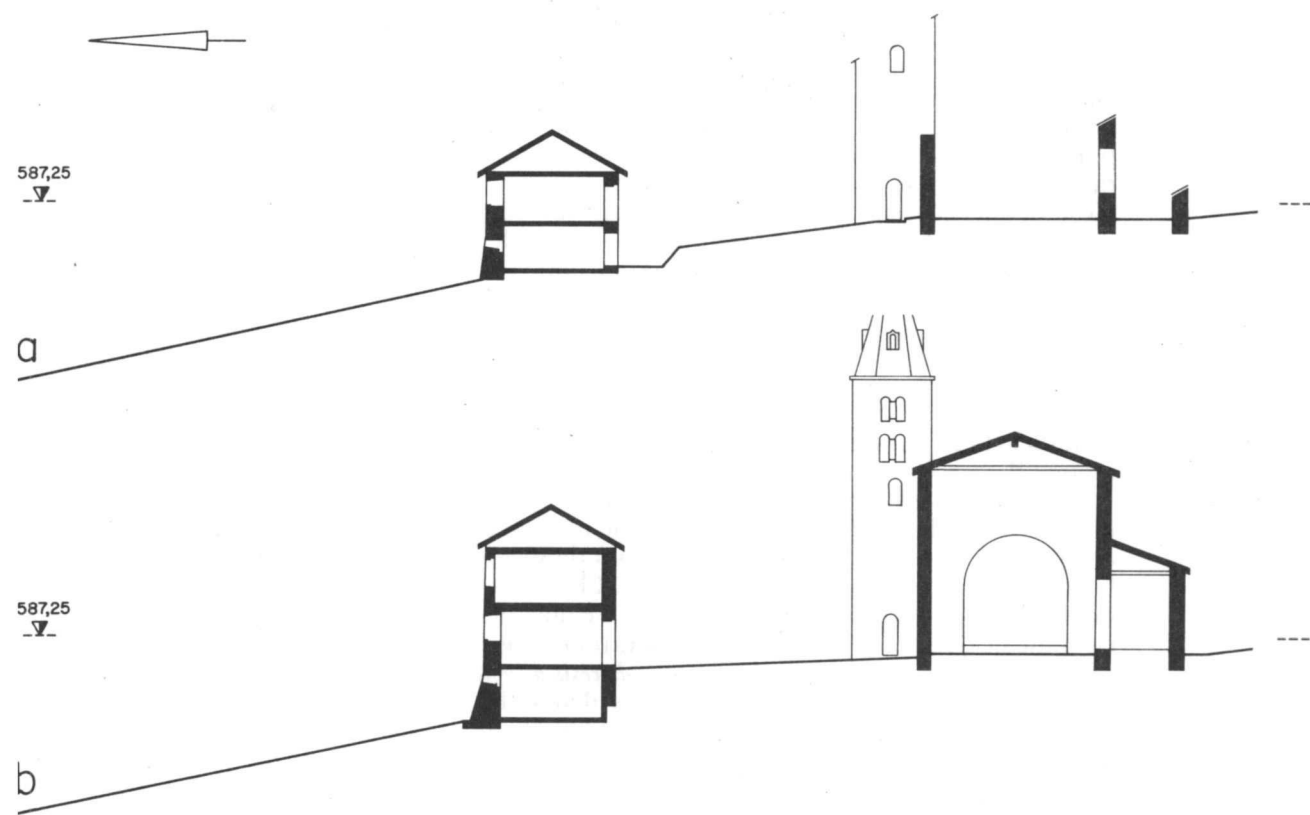


Fig. 4. — Profils nord-sud par le bâtiment A et l'église. — Echelle 1 : 400.

- a) au XI^e siècle et jusqu'au début du XV^e, la pente du terrain est à peine modifiée pour l'implantation des bâtiments (les superstructures de l'église ne peuvent être restituées avec certitude).
- b) L'installation des carmes atténue la pente entre l'église et le logis (l'ancien rez devient une cave).

Il faut essayer de proposer une date pour la rédaction de cette supplique. Celle-ci ne faisant aucune allusion aux carmes, est évidemment antérieure à l'époque où André de Gualdo s'entendit avec Jean Grossi. Mentionnant les travaux déjà exécutés par l'administrateur, elle a été écrite durant la période d'hésitation que rappelle l'acte de 1425 (*intendentes oculos...*). La transposition en chronologie absolue de cette succession d'événements ne peut aboutir à un résultat précis. On peut toutefois tenter une approximation. André de Gualdo étant arrivé à Sion en automne 1418, il est probable que le chantier de Géronde ne fut pas ouvert avant 1420 ou 1421. Viennent ensuite la période d'hésitation, puis la deuxième étape du chantier exécutée avant le 10. 7. 1425 avec la collaboration de Thomas de Congey. La date des pourparlers entre l'évêché et Grossi n'est malheureusement pas connue, mais un temps assez considérable a dû s'écouler entre les premières discussions et l'acte de fondation du 10 juillet 1425. Il est par conséquent bien probable que la « période d'hésitation » durant laquelle André de Gualdo rédige sa supplique, se situe vers 1422-1423. Le délai d'environ 4 ou 5 ans entre la supplique et la réponse de Rome s'explique par le fait que la renonciation des chartreux n'a été juridiquement accomplie que le 22 mai 1427. Ainsi, dès 1427, la situation de droit était claire et les carmes pouvaient officiellement s'installer à Géronde. La Diète du Valais, dans sa séance du 10 juillet 1428, ratifie l'installation de Thomas de Congey, prieur, et de ses moines³⁰.

Tous les travaux n'étaient pas terminés au moment où les carmes vinrent habiter Géronde. Le 1^{er} novembre 1430, le pape accorde une indulgence de deux ans et deux quarantaines aux bienfaiteurs de Géronde. La supplique présentée faisait explicitement allusion aux carmes. Elle avait donc été envoyée soit vers la fin de l'année 1427 soit un peu plus tard. Ce document déclarait que l'église était en ruine et que l'on procédait à sa réparation : *cum ecclesia monasterii sancti Martini de Gironda, ordinis Carmelitarum sedunensis diocesis dirupta et ruinosa existat ad reparacionemque illius procedatur...* Les indulgences demandées pour parvenir à un plus prompt achèvement des travaux (*ut citius reformetur et reparetur*) étaient destinées à tous ceux qui contribueraient aux travaux et qui visiteraient pieusement le sanctuaire (*omnibus ad reparacionem et reformationem huiusmodi manus porrigentibus adiutrices et ipsam ecclesiam in festis per can [cellariam] dari solitis devote visitantibus*)³¹. Cette église à laquelle on avait déjà travaillé avant 1425, et où les donateurs pouvaient venir prier n'était évidemment plus une ruine complète : les adjectifs *dirupta* et *ruinosa* ne peuvent concerner l'ensemble du sanctuaire. L'étude archéologique permettra de suggérer quelles réparations pouvaient être encore nécessaires à cette époque.

Enfin une autre supplique adressée à Rome après le 20 avril 1431 (André de Gualdo s'y intitule déjà *episcopus sedunensis*) demande une indulgence de sept ans et sept quarantaines pour ceux qui visiteront le monastère récemment rebâti (*monasterium sancti Martini de Gyrunda [...] de novo constructum*) et contribueront par leurs dons à son amélioration et à son entretien (*pro illius augmentatione et conservacione*)³². On peut donc admettre qu'entre 1431 et 1433 (date à laquelle

³⁰ GREMAUD, *Documents*, n^{os} 2778 et 2788.

³¹ Archives Vaticanes (copie aimablement communiquée par le P. François Huot).

³² Archives Vaticanes (copie aimablement transmise par le P. François Huot).

Rome accorde trois ans et trois quarantaines) les travaux nécessaires à la première installation des carmes étaient pratiquement terminés.

L'étude de l'acte de fondation et des trois suppliques permet donc de se faire une idée assez précise de la chronologie des chantiers ouverts à Géronde pour y installer les carmes :

- Vers 1420-1422 : réparations d'urgence par André de Gualdo à l'église et au logis.
- 1424-1425 : aménagements réalisés par André de Gualdo avec la collaboration de Thomas de Congey. Ces travaux ont pu se prolonger jusqu'en 1427 ou 1428, date d'installation des carmes.
- Vers 1428-1430, il reste à exécuter des travaux à l'église.
- Vers 1431-1433, l'ensemble du premier couvent des carmes est pratiquement terminé.

L'analyse archéologique a montré l'état pitoyable des anciens bâtiments et a déterminé les travaux qui ont été faits au cours de ces premiers chantiers.

La restauration initiale (1420-1422)

(Voir : situation, fig. 1, b ; plan, fig. 5 ; profil, fig. 4, b)

La « chartreuse » abandonnée comprenait l'église Saint-Martin, l'ancien prieuré et peut-être les restes de quelques maisonnettes. Sur cet ensemble, qui forme le *monasterium*, André de Gualdo jette un regard attristé : *ipsum monasterium totaliter desolatum atque funditus dirutum...* Dans quelle mesure cette constatation globale s'applique-t-elle aux divers éléments du monastère ? La restauration de l'église nous a permis de déterminer lesquelles des maçonneries romanes ont pu être récupérées par André de Gualdo : les arcades et une partie du mur sud de la nef, une partie assez considérable du mur nord de celle-ci, et au moins les substructures du chœur. La récente analyse a montré en outre que la tour du clocher (sauf la couverture) avait subsisté elle aussi. On peut donc, à propos de Saint-Martin, admettre le *funditus dirutum* dans toute la gravité de l'expression. Quant aux logements provisoires probablement bâtis par les chartreux, il n'en subsistait apparemment rien ou pas grand-chose. L'expression utilisée par l'administrateur du diocèse paraît ici plus réaliste encore. L'ancien prieuré, à peine transformé au XIV^e siècle, présentait un aspect un peu moins lamentable : certes il était décapité, mais la majeure partie de ses murs tenait bon. Toutefois l'intérieur devait être dans un triste état. L'expression *funditus dirutum* n'est ici qu'un peu exagérée. Les travaux d'urgence entrepris par André de Gualdo ont naturellement touché l'église, cœur de tout établissement religieux, et l'ancien prieuré.

Le travail de reconstruction des années 1420-1422 démontre que les parties hautes de la maison étaient à l'état de ruines et que les ouvrages de bois constituant l'aménagement intérieur étaient irrécupérables. De si grands dégâts pourraient résulter des guerres du milieu du XIV^e siècle, ou tout simplement de

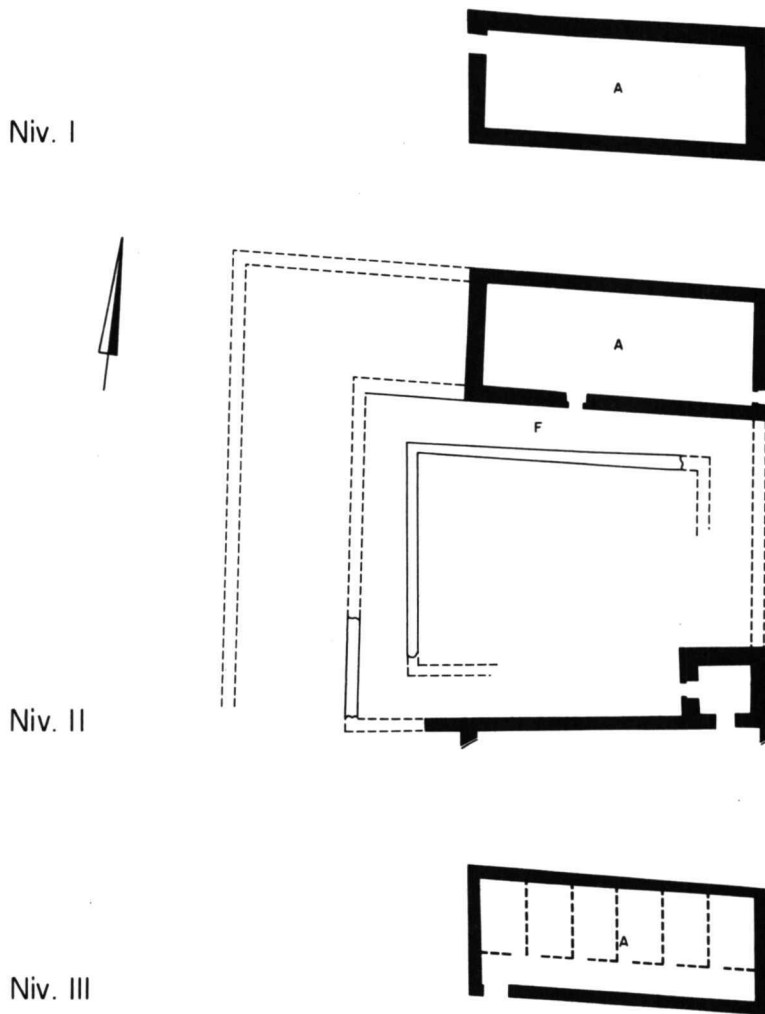


Fig. 5. — Les travaux d'André de Gualdo, 1^{re} étape (v. 1420-1422). — Echelle 1 : 400.
 Au niveau II figure le projet d'agrandissement (en tirets) et ses éléments déjà exécutés
 (trait continu).

l'ancienneté du bâtiment et de la durée de son abandon³⁵. Les premières réparations tendaient à arrêter le processus de dégradation et à rendre le logis habitable. L'ancien rez (niveau I) est transformé en cave (A 11). Ses deux portes méridionales sont obturées, la fenêtre voisine est réduite aux dimensions d'un simple soupirail. Une autre bouche d'aération du même type est créée dans la même façade sud, près de son extrémité orientale. Le nouvel accès, qu'il est alors indispensable de créer, est ouvert au pied de la façade sud, près de son extrémité orientale, tout près de l'angle nord-ouest du bâtiment. La hauteur à laquelle cette nouvelle ouverture a été pratiquée démontre que le sol primitif de A 11 avait été abaissé d'environ 70 cm ; cette transformation, faite sans craindre de déchausser la base du mur sud, était rendue nécessaire par l'abaissement du sol du niveau II.

Au niveau II, tout l'espace est utilisé par une seule grande salle. Son plancher est construit environ 40 cm plus bas que le plancher primitif. La face intérieure des murs, qui ne reçoit alors aucun crépissage, indique que le local était complètement lambrissé. Dans la paroi nord, les anciennes petites fenêtres, ainsi que la porte, sont supprimées. On les remplace par de grandes fenêtres avec embrasures à bancs : les restes de deux ouvertures de ce genre subsistent dans les parties ouest et est de la paroi ; il est possible qu'une troisième, au centre, ait disparu totalement lors de transformations ultérieures. La porte de communication avec la petite annexe orientale garde sa fonction. La nouvelle grande salle (A 21), vraisemblablement destinée au réfectoire, se trouve désormais au rez-de-chaussée. Elle ouvre sur la cour par l'ancienne porte occidentale de la façade sud : l'ouverture romane est simplement agrandie vers le bas jusqu'au niveau du plancher. L'autre porte romane de la même façade est utilisée comme fenêtre. La fenêtre en demi-lune, près de l'angle sud-ouest, est probablement bouchée à cette époque ; son embrasure est convertie en armoire.

Au niveau III, désormais premier étage, le plancher est établi assez haut pour donner à la salle du rez des proportions convenables. Les murs sont presque entièrement rebâties. La porte d'entrée est aménagée à l'extrémité occidentale de la paroi sud. L'aménagement intérieur ne peut pas être restitué avec certitude. La petite fenêtre originale, dont les traces ont été retrouvées dans le mur oriental, près de l'angle sud-est, suggère qu'un couloir s'étendait sur toute la partie méridionale de l'étage et servait d'accès à des chambres tournées au nord. Celles-ci paraissent avoir été au nombre de six.

Nous n'avons plus aucun renseignement sur le plafond du niveau III ni sur les combles du bâtiment : les transformations du XVIII^e siècle ont fait disparaître ici toute trace des travaux du XV^e siècle. On remarque seulement que le niveau bas des linteaux de fenêtres antérieurs au XVIII^e siècle, suggère un plafond ancien plus bas que l'actuel. Il est très probable que le toit, selon la coutume du pays, était à deux pans que dépassaient à l'est et à l'ouest des pignons de maçonneries.

André de Gualdo avait entrepris ses travaux dans l'espoir de faire renaître la vie religieuse à Géronde. Correctement restauré et aménagé, l'ancien prieuré ne suffisait toutefois pas à loger une communauté. Sa cave, sa grande salle et ses

³⁵ On peut se figurer dans quel état serait aujourd'hui une maison bâtie vers 1600, légèrement transformée vers 1890 et totalement abandonnée depuis 1920. De tels exemples ne manquent pas à notre époque et nous présentent des bâtiments proches de la ruine.

quelques chambres ne pouvaient être que le point de départ de constructions plus vastes. Un indice subsiste du projet que l'administrateur du diocèse comptait réaliser plus tard quand il saurait quel ordre religieux voudrait bien s'intéresser à Géronda : c'est l'embryon de cloître dont nous avons retrouvé les fondations. La manière dont celles-ci ont été bâties montre que l'ancien espace en pente entre l'église et le prieuré était désormais remplacé par une cour légèrement inclinée jusque devant la porte du réfectoire. Agrandi au couchant, cet espace devait être entouré d'un cloître dont les fondations au moins ont été posées jusque près de l'église³⁴. Le développement donné au plan révèle qu'André de Gualdo prévoyait déjà d'allonger le bâtiment primitif vers l'ouest, puis vers le sud. Nous n'avons en revanche aucune indication relative au côté oriental de la cour. Le mur de clôture du XI^e siècle était peut-être encore debout. André de Gualdo savait qu'un certain temps s'écoulerait avant qu'il pût donner suite à son projet : c'est pour cela que le vieux prieuré, une fois restauré, fut couvert d'un épais crépi, même sur les parties occidentales auxquelles s'appuieront les constructions ultérieures.

A la fin de cette première étape de travaux le système des circulations ne peut être que partiellement restitué. La cave (A 11) était accessible de l'ouest, sans doute de plain-pied. Le réfectoire (A 21) ouvrait sur la cour intérieure où l'on avait commencé à établir le cloître. Le niveau III, auquel ne conduisait aucun escalier intérieur, ni du réfectoire ni de la cave, avait son entrée dans la façade sud. Un escalier extérieur devait y monter mais il n'a laissé aucune trace qui permette d'imaginer sa disposition.

Agrandissement pour l'accueil des premiers carmes (v. 1424-1425)

(Voir : situation, fig. 1, c ; plan, fig. 6 et profil, fig. 4, b)

Après la restauration de Saint-Martin et la remise en état du prieuré, les travaux de Géronda marquent un temps d'arrêt, puis commencent un nouveau chantier (1424) destiné à l'établissement des carmes. L'indispensable augmentation du bâtiment se fait en direction du couchant, le long du cloître dont les fondations avaient été posées lors du précédent chantier. On construit ainsi le bâtiment B.

L'unique local inférieur (B 11) est, en raison de la déclivité naturelle du sol, à demi enterré. On y entre par une grande porte occidentale en plein cintre (près de l'angle nord-ouest). Le seuil était environ 45 cm plus bas que le niveau actuel ; il n'y avait pas de voûte mais sans doute un plafond de bois sur des poutres (dispositif remplacé ultérieurement). Nous ne connaissons pas le système d'éclairage, sauf une très petite fenêtre, actuellement obturée, en façade nord. Ce local

³⁴ En reconstruisant, sur le même chantier, la façade occidentale de la nef, André de Gualdo avait fait bâtir dans l'angle nord-ouest l'amorce d'un mur dirigé vers le couchant. La relation de ce mur avec ceux du cloître en construction ne peut être déterminée : des remaniements ultérieurs ont totalement abîmé la région où la rencontre des maçonneries peut s'être trouvée. Il est possible qu'André de Gualdo ait eu le projet de faire tourner la galerie du cloître vers l'est, puis le long de la nef jusqu'au clocher. Une galerie orientale aurait peut-être joint la base du clocher à l'extrémité du bâtiment A, suivant l'ancien mur de clôture. Mais aucune preuve de cette extension du projet n'a été retrouvée dans le terrain.

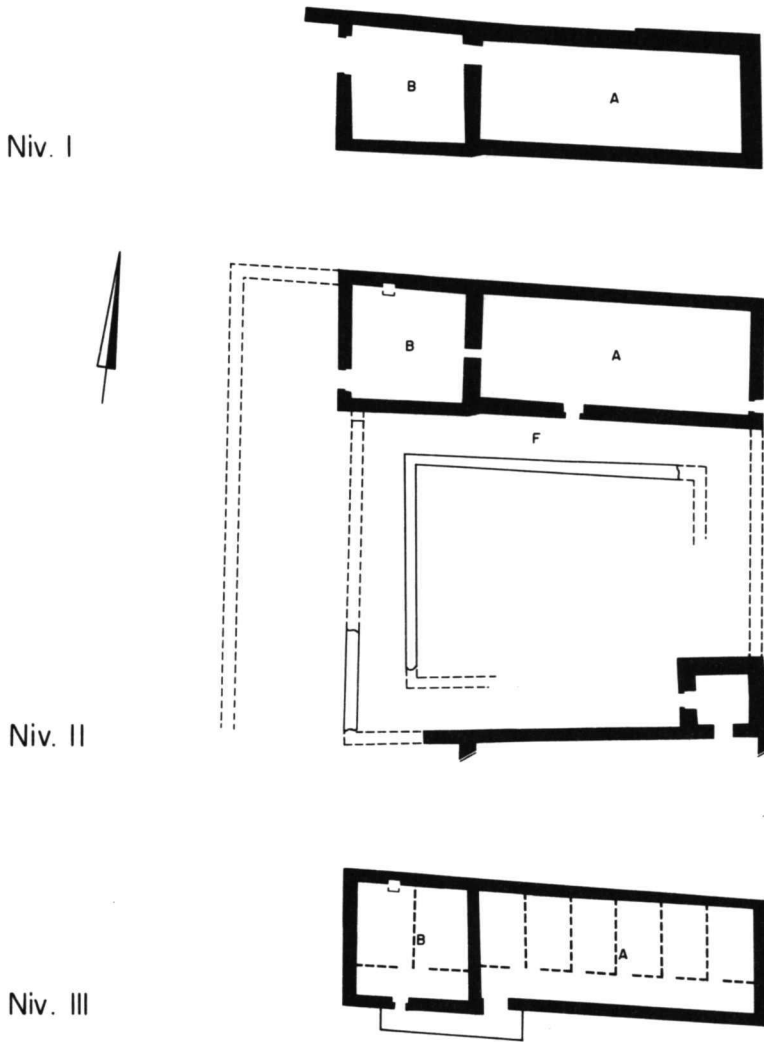


Fig. 6. — Les travaux d'André de Gualdo, 2^e étape (v. 1424-1425). — Echelle 1 : 400.
Le bâtiment B continue la réalisation du projet initial.

sert de vestibule à la cave A 11, avec laquelle il communique par le passage créé lors du précédent chantier.

Au niveau II, le bâtiment était occupé par un seul vaste local (B 21). On y accédait du couchant par une porte en plein cintre située près de l'angle nord-ouest. Son canal était à demi engagé dans le mur, mais nous n'avons pas trouvé de trace de la hotte. Établi dans l'angle nord-ouest de la pièce, le foyer était éclairé par une petite fenêtre, la seule de la paroi occidentale. Les restes d'éventuelles autres fenêtres originales (au nord et au sud) ont pu disparaître dans les percements ultérieurs. La fonction originale de ce local est déjà, le plus vraisemblablement, celle d'une cuisine, dont les installations seront perfectionnées au milieu du XV^e siècle et de nouveau vers 1600.

Au-dessus de la cuisine, se trouvait un étage (niveau III) dont l'entrée, une petite porte en plein cintre, s'ouvrait au sud ; une galerie de bois, appliquée à la façade reliait probablement cette porte à l'entrée voisine du bâtiment A (niveau III). Les nombreuses transformations apportées aux parois ouest et nord nous ont privé de tout renseignement sur les fenêtres primitives qui devaient y exister. On sait en revanche qu'il n'y avait pas de fenêtre dans la paroi sud. Restituer la distribution intérieure (probablement réalisée en bois) est donc impossible. L'espace disponible pouvait suffire à quelque trois cellules. Les transformations ultérieures, notamment celle de 1900, nous privent de tout indice sur la forme des combles.

Ainsi agrandi, le logis de Géronde était loin de suffire aux vingt religieux prévus par l'acte de fondation de 1425. Il permettra toutefois de passer du nombre de cinq moines (en 1431) à celui de neuf en 1433, et d'une dizaine au milieu du siècle.

Il ne restait plus qu'à terminer la restauration de l'église. Ce qui demeurait à faire, du moins en matière de gros œuvre, était la couverture du clocher. La vieille tour romane porte encore la flèche de maçonnerie très simple, proche parente de celle de la cathédrale de Sion, et qui doit remonter comme elle à la première moitié du XV^e siècle³⁵. Enfin, en 1431 ou peu après, on pouvait s'estimer satisfait et évoquer dans une supplique le *monasterium [...] de novo constructum*, dont il fallait dès lors assurer l'entretien.

Nouvel agrandissement (milieu du XV^e siècle)

(Voir : situation, fig. 1, d ; plan, fig. 7 et profil, fig. 4, b)

Connaissant un certain succès, le couvent de Géronde allait réunir seize religieux en 1460. C'est dire qu'un nouvel agrandissement avait été entre-temps nécessaire. La documentation écrite y fait d'ailleurs allusion.

Le 11 janvier 1444, le prieur et ses religieux vendent aux frères Jaquet et Jean Caloz, pour le prix de 100 livres de mauriçois, des immeubles et droits d'alpage en Anniviers. La somme reçue est destinée aux besoins du couvent, spécialement à l'achat de livres liturgiques et à la construction de bâtiments au

³⁵ Voir F.-O. DUBUIS, « Le clocher de la cathédrale de Sion », dans *Annales Valaisannes*, 1978, pp. 75-118.

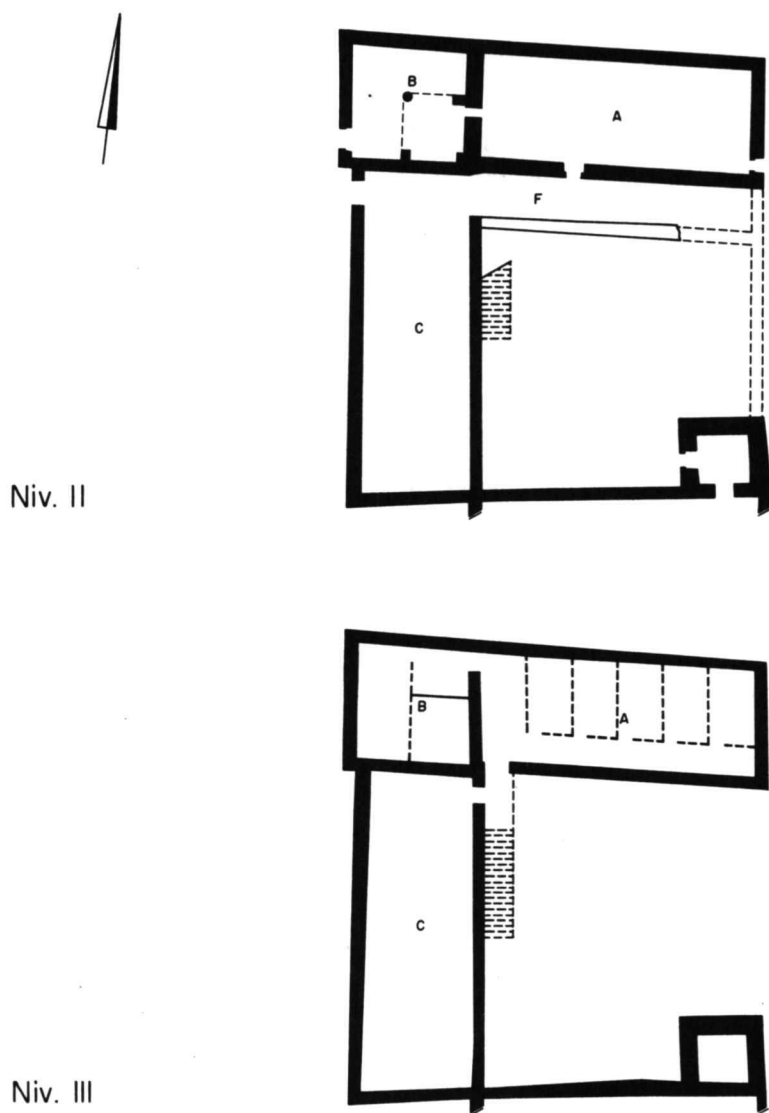


Fig. 7. — L'adjonction de l'aile occidentale vers 1450. — Echelle 1 : 400. — Le projet initial d'André de Gualdo (fig. 5) se trouve considérablement réduit.

couvent (*maxime pro libris ecclesiasticis emendis et edificiis in dicto conventu edificandis*³⁶). Le 21 juillet 1451, Isabelle de Rarogne, veuve de Jean de Platea, lègue au couvent de Géronde 200 florins pour des travaux de construction ou de réparation dans le monastère (*ad reparandum et edificandum cenobium seu claustrum*³⁷). L'analyse archéologique découvre cette augmentation des bâtiments : il s'agit de l'aile C, qui relie le couvent primitif à l'angle nord-ouest de l'église.

En soi, le projet d'une aile occidentale n'était pas nouveau : les fondations du cloître construites déjà en 1420-1422 laissaient prévoir ce type d'agrandissement. Vers 1425, en construisant le bâtiment B, on avait ménagé dans sa façade ouest, entre la cave et la cuisine, une forte retranche de maçonnerie ; on pensait donc à appuyer là la poutraison sur le sous-sol d'un futur bâtiment voisin. De là, le couvent se serait ensuite prolongé vers le sud, suivant le tracé du cloître. Peut-être faute d'argent, ou par crainte de la proximité de la falaise, le grand projet initial ne fut pas réalisé. On se contenta d'appuyer le nouveau bâtiment C à la façade méridionale de B. Au sud, la nouvelle construction allait se fermer sur l'amorce³⁸ signalée à l'angle nord-ouest de l'église.

Cette nouvelle aile occidentale n'avait pas de cave. Les fondations, assez peu profondes, ont été posées en montant du nord au sud, suivant la pente du terrain (encore parfaitement sensible aujourd'hui devant la façade ouest).

Du rez, il ne demeure que les murs extérieurs. Les transformations ultérieures n'ont laissé subsister qu'une petite fenêtre (maintenant obturée) en façade ouest, ainsi que deux portes situées en face l'une de l'autre tout au nord du bâtiment. Celle de l'ouest, à l'extrémité de l'aile septentrionale du cloître initialement prévu, était évidemment l'entrée principale du couvent. De là, on traversait la nouvelle construction et l'on passait par la porte de l'est, plus élevée, à la galerie de cloître prévue ou déjà construite devant le bâtiment A³⁹. Le rez de C, peut-être subdivisé par des cloisons de bois qui n'ont pas laissé de trace, semble n'avoir pas eu d'autre porte à l'est : on y accédait à partir du passage transversal que nous avons signalé. Relativement peu salubre, il a pu servir d'entrepôt. Ce qu'il reste de l'étage permet de savoir qu'il était construit en maçonnerie au sud et à l'ouest. Il n'est pas exclu que le côté oriental, où on ne trouve aucune maçonnerie originale à ce niveau, ait été de bois. Le plancher était situé environ 40 cm plus bas que le sol actuel de l'étage. L'unique petite fenêtre que nous avons retrouvée dans la façade occidentale en est la preuve. L'étage devait être aménagé en cellules. L'espace disponible permettait d'en loger environ six. L'entrée principale se trouvait sans doute près de l'angle nord-est à portée du palier desservant l'étage (niveau III) de A. Le plancher, les parois intermédiaires et le plafond, construits sans doute selon le système archaïque de

³⁶ Archives du consortage de l'alpage de la Lé, n° 19 (aux AEV, photocopie) cité par HUOT, p. 1150, n.12.

³⁷ GREMAUD, *Documents*, n° 3043.

³⁸ Voir ci-dessus note 34.

³⁹ Aucun vestige ne permet de savoir à quel moment et de quelle manière cette galerie de cloître fut bâtie sur les fondations créées vers 1420-1422. Mais la présence d'un espace couvert à cet endroit est indirectement prouvée par la réutilisation des fondations quand on a bâti le cloître du XVIII^e siècle. L'espace situé devant le bâtiment A avait un sol au niveau de la porte du réfectoire ou à peine en dessous. Cette élévation est attestée par la présence d'une tombe et des dalles de fond d'une autre sépulture (détruite) situées beaucoup trop haut par rapport au sol actuel. Les deux ensevelissements remontent à l'époque des carmes, sans que l'on puisse préciser davantage.

la charpente intérieure, n'ont laissé aucune trace repérable. Le toit devait être à deux pans avec faîte longitudinal, mais aucun élément ne permet plus de restituer aujourd'hui son gabarit.

C'est aussi vers le milieu du XV^e siècle que l'on transforme la cuisine (B 21). L'âtre est déplacé de l'angle nord-ouest à l'angle sud-est du local. Il est surmonté d'une hotte de maçonnerie (détruite au début du XVII^e siècle) portée, par l'intermédiaire de quatre arcs surbaissés, sur autant de piliers fondés dans la cave (B 11). Une petite fenêtre neuve, percée dans le mur méridional donnait sur le passage transversal au nord du bâtiment C. Elle servait plutôt à la communication verbale qu'à l'éclairage ou à l'aération de la cuisine. La construction de la hotte a modifié la distribution intérieure de l'étage (niveau III) et entraîné l'obturation de l'entrée primitive (au sud). Cette dernière ne se trouvait d'ailleurs plus à un niveau convenable depuis la construction du bâtiment C et du sol relativement bas de son étage. Il a donc fallu créer un nouvel accès, sans doute à partir du bâtiment A : c'est probablement l'origine du passage élargi plus tard.

Ainsi, dans la seconde moitié du XV^e siècle, la maison des carmes de Géronde offrait un cadre de vie suffisamment développé ; sans prétentions architecturales et sans luxe, elle correspondait encore au vœu de ses fondateurs.

Le temps des derniers carmes et le passage des jésuites (vers 1500-1665)⁴⁰

Les documents écrits concernant cette période ne mentionnent pas de transformations du couvent ; ils ne font allusion qu'à une restauration de l'église en 1579⁴¹. Seule l'analyse archéologique des bâtiments d'habitation révèle que ceux-ci ont été l'objet d'un chantier assez important dans la fin du XVI^e siècle ou au début du XVII^e. La documentation d'archives permet simplement de restituer l'ambiance dans laquelle s'écoulèrent les derniers temps des carmes et se produisit la brève intervention des jésuites.

L'apport des documents écrits

Gérone eut à subir des dommages en 1550 lors des troubles du « Trinkelstier-Krieg ». A l'occasion du règlement de cette affaire devant la diète, on apprend que, selon Kaspar Brägi, les Sierrois avaient eu l'intention de « détruire le couvent de Gérone et ensuite aller à Sion, à la résidence des chanoines, boire leur vin et les jeter par dessus les créneaux ». Plus insolent encore, Jakob, fils de maître Udri de Loèche, avait déclaré à Viège sa volonté « d'aller à Gérone pour détruire le couvent, puis d'aller à Sion, à la résidence des chanoines pour expulser

⁴⁰ Pour l'habitation de cette époque, voir *Rapport*, n^{os} 138-139, 141-145 et 341-345 ; pour l'église, voir DUBUIS, *L'église*, pp. 362-373.

⁴¹ La mention, dans un inventaire de 1804 (aux Archives de l'Evêché de Sion, citées AES, 272/74), de travaux à l'église en 1579 (*ecclesia anno 1579 aedificata*) se rapporte sans doute aux réparations signalées en DUBUIS, *L'église*, pp. 371-373.

les vieux cirons du fromage» (« die alten milgen uss dem Käsen zu vertrieben »). Les paroles de ces deux excités, que d'ailleurs la diète va punir d'amendes, laissent supposer l'état d'esprit des bandes qui avaient semé le désordre dans le pays. Mais dans les faits les dommages causés à Géronda apparaissent peu considérables. La diète ne fait aucune allusion à une destruction réelle du couvent et elle laisse aux religieux, comme d'ailleurs aux chanoines de Sion, le soin de réparer eux-mêmes les dommages subis⁴².

Nous ne reviendrons pas sur la décadence des carmes de Géronda: le P. Huot a montré combien elle était inquiétante au milieu du XVI^e siècle déjà, et comment elle aboutit, un siècle plus tard, à la dissolution du couvent⁴³. Il suffit de rappeler ici un effort de réforme de leur administration temporelle: on fait renouveler les reconnaissances en faveur de la maison (1611-1613 et 1622-1624) et l'on interdit aux religieux (1622) la possession d'un pécule personnel, pratique autorisée durant tout le XVI^e siècle. Le prieur Ange Le Fort (1624-1629) entreprend de restaurer la vie communautaire, mais sans grand succès. Il ne paraît pas raisonnable d'appliquer à l'état des bâtiments eux-mêmes les considérations pessimistes dont le carme Laurent Clavis fait part au Nonce dans sa lettre du 20 mars 1628: la *domus* en passe de devenir des *rudera* parce que *ferè nihil restorationis appareat* doit s'entendre de la famille religieuse plutôt que de son logis⁴⁴. D'ailleurs, l'échec de la réforme spirituelle n'implique pas celui des activités temporelles. La vanité des efforts de l'ordre pour réformer la vie à Géronda s'est alliée aux vœux de l'évêché qui espérait pouvoir disposer du domaine des carmes pour assurer la fondation d'un séminaire. La diète ayant expulsé du pays le prieur Grégoire de Sainte Cécile (1644), l'évêque installa son propre administrateur à Géronda en 1645⁴⁵. Durant les années suivantes on assiste à deux séries parallèles de vains efforts: ceux de l'ordre du Mont-Carmel pour récupérer le couvent et ceux de l'évêché pour créer un séminaire.

Une petite anecdote mérite d'être racontée. Les jésuites venaient d'être rappelés en Valais pour y fonder un collège. Le lendemain de leur arrivée à Sierre (début d'avril 1651⁴⁶), les pères se rendent à Géronda pour y faire leurs dévotions à la Sainte Vierge. Ils rencontrent en chemin un carme qui avait passé la nuit dans la maison. Celui-ci est immédiatement sur la défensive: il ne sait pas, dit-il, si les pères ont l'intention d'occuper la maison; il leur demande de ne pas le faire et les avertit que, au cas où ils le feraient, ils devraient la rendre. Il défend son

⁴² *Die Walliser Landrats — Abschiede seit dem Jahre 1500*, bearbeitet von Dr. Bernhard Truffer, Bd. 4, Sion, 1977, pp. 103m, 150z et 153.

⁴³ Voir HUOT, p. 1144 ss.; voir également les propos désabusés du docteur Constantin a Castello (AEV / AVL 139, pp. 46-47).

⁴⁴ Archives du Chapitre de Sion (citées ACS), tir. 74/3 (lettre du carme Laurent Clavis au Nonce).

⁴⁵ Voir Huot, p. 1144 ss.; voir aussi la lettre adressée par l'évêque Hildebrand Jost à la Propagande (AES, 272/312).

⁴⁶ Rappelés en Valais par les dizains supérieurs lors de la diète de décembre 1650, dans le but de contribuer à l'instruction de la jeunesse, les jésuites y envoient quatre pères au printemps 1651. Partis de Fribourg le 27 mars, et quelque peu retardés à Grimisuat, ils durent arriver à Sierre dans les premiers jours d'avril (sur ces événements, voir AEV / AVL 147, chronique dont le premier titre est *Descriptio Wallisie*). Leur présence est attestée à Sierre le 12 avril 1651 (voir « 300 Jahre Kollegium Brig » *Festschrift zur Jubiläumsfeier der kantonalen Mittelschule des Oberwallis, Brig 1963*, pp. 20-21).

ordre des accusations dont il est l'objet. Les vices de quelques-uns ne doivent pas être imputés à tous ses membres ; il en existe davantage de bons, qui pourraient occuper ce lieu avec honneur et à la satisfaction générale. Les jésuites le tranquillisent : ils n'ont pas l'intention de s'emparer du couvent et ne sont pas venus dans ce but. Le châtelain de Sierre, de Chastonay, qui montait avec quelques compagnons pour saluer les jésuites, rencontre à son tour le carme, qui lui tient les mêmes propos. Les Sierrois se contentent de lui répondre que, si les carmes veulent revenir (*si redire cogitent*), il leur faudra apporter avec eux un gros sac d'argent pour réparer les ruines et tout le monastère (*ad restaurandas ruinas et totum monasterium*⁴⁷). Les quelques paroles échangées sont significatives de l'ambiance qui régnait alors. Les carmes tentent de s'accrocher à la maison, les jésuites se tiennent sur leurs gardes. Les Sierrois, qui ne supportent plus guère les carmes, répondent par une sorte de boutade : ils visent sans doute le laisser-aller qui régnait dans l'administration du couvent, de ses fermes et de ses terres, en soulignant que les religieux sont pratiquement incapables de le corriger.

Peu après (en 1653 au plus tard), l'évêque assigna aux jésuites les revenus de Géronde, si faibles qu'ils ne suffisaient pas à l'entretien de deux personnes⁴⁸. Cela n'empêche pas les carmes de tenter un nouvel effort, probablement le dernier, pour conserver leur maison (1654). Ce fut sans doute en vain, puisque le père Thomas, en avril 1656, s'intitule paisiblement « supérieur des Jésuites du Plan de Sierre et de Géronde⁴⁹ ». En 1660, la décision de l'évêque Adrien de Riedmatten est péremptoire : le 15 juin, se référant aux clauses de l'acte de fondation des carmes, il constate qu'elles ne sont plus respectées et qu'en fonction des réserves formulées en 1425, le couvent est dévolu à l'évêché. Il le remet avec biens et charges à la compagnie de Jésus pour l'entretien de deux pères au collège que les jésuites veulent fonder à Loèche⁵⁰. Ainsi est réglée juridiquement la situation de fait constatée durant les années précédentes. Parmi les conditions stipulées il faut signaler ici que l'évêché se réserve le droit de racheter la maison et son domaine au prix de 4000 couronnes, et que Géronde reviendra d'office à l'évêque si les jésuites quittaient le Valais. Enfin, les Pères entretiendront sur les revenus de la maison un prêtre pour desservir l'église. L'acte est suivi d'un inventaire des biens de l'ancien couvent parmi lesquels il faut citer ici l'église, la chapelle Saint-Félix, les bâtiments, la grange, le raccard et toute la colline⁵¹.

En 1665, l'évêché fit usage de la clause de rachat stipulée en 1660 et Géronde revint, avec son domaine, à la mense épiscopale.

⁴⁷ AEV, AVL / 147, p. 20.

⁴⁸ *Ibidem*, p. 20 ; voir aussi le vidimus fait le 10 mars 1657 (Archives de la Grande Bourgeoisie de Sierre, F 17) d'un projet d'établissement de collège à Veyras (s. d.) où il est fait allusion aux revenus de Géronde.

⁴⁹ HUOT, p. 1144 ; A.-J. de Rivaz, *Opera Historica* (AEV / Rz) t. 8, p. 441 (même texte en AEV / Fonds Blatter, fasc. 1/11, p. 38).

⁵⁰ ACS, tir. 74/6.

⁵¹ *1^o Ecclesia conventualis BVM aut S. Martini patroni, cum supplectili sacra,*

2^o Capella S. Felicis,

3^o Aedificia, grangia, rascardum et tota crista cum agris desuper existentibus... (ACS, tir. 74/6). L'expression *tota crista* rappelle les termes utilisés lors de la fondation de la chartreuse en 1331 (voir ci-dessus p. 35). La *grangia* se situe sans doute au sud du chœur, où nous avons signalé un bâtiment au XI^e siècle déjà (ci-dessus p. 34). — Le *rascardum* est peut-être à l'origine de la *grange à blé* citée en 1887 au levant du monastère (voir plus bas p. 75).

Ce bref résumé permet de saisir l'histoire de Géronde dans les derniers temps de son occupation par les carmes et durant la brève époque où les jésuites en eurent la jouissance. Nous n'avons pas eu le bonheur de découvrir le moindre texte qui pût révéler, soit l'état précis des bâtiments, soit les travaux qui les ont transformés. Il est difficile de choisir, dans la période de décadence des carmes un temps qui serait le plus favorable à l'ouverture d'un chantier. En effet, on peut imaginer qu'un certain relâchement des mœurs s'accompagne d'une indifférence à l'égard des bâtiments, soit au contraire d'une recherche de confort « moderne ». Quant aux jésuites, ils ne fondent pas de collège à Géronde. Seuls les revenus du domaine les intéressent en tant que contribution à leurs frais d'enseignement. Il est donc invraisemblable qu'ils aient dépensé beaucoup d'argent en travaux d'architecture dans l'ancien couvent. Il faudra donc se contenter des conclusions un peu approximatives que l'on pourra tirer de l'étude archéologique.

*Constats de l'analyse archéologique :
les dernières transformations du couvent des carmes
(fin XVI^e siècle - début XVII^e siècle)*

(Voir : situation, fig. 1, f ; plan, fig. 8)

L'analyse du couvent détermine une série de transformations postérieures aux premiers chantiers des carmes et antérieures à l'établissement du séminaire. Quelques éléments caractéristiques du décor créé par ces travaux permettent de situer ceux-ci soit dans les dernières décennies du XVI^e siècle soit dans les premières du XVII^e. Il s'agit spécialement, dans le bâtiment A, d'un encadrement de fenêtre gothique tardif (mur sud) et de quelques restes de lambris ; dans le bâtiment B, des empreintes d'un autre lambris ; dans le bâtiment C, d'une fenêtre créée en façade sud⁵².

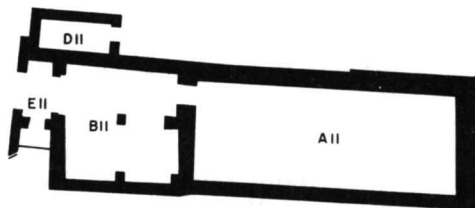
Une partie des transformations touche le bâtiment A. Le réfectoire (A 21) établi par André de Gualdo vers 1420-1422 paraissait sans doute bien archaïque. C'est pourquoi, sans modifier son volume, on « modernise » l'ambiance du lieu. Le lambris des parois et du plafond est complètement renouvelé ; les fenêtres neuves, à encadrement de mortier rose, remplacent les anciennes ouvertures de la paroi nord ; au sud, une ancienne porte romane, devenue fenêtre vers 1420-1422, reçoit un encadrement de mortier rose avec décor gothique. La salle ainsi mise au goût du jour garde un aspect très sobre. A l'étage (niveau III), la distribution de l'espace n'est probablement pas changée, mais l'on agrandit les fenêtres du nord et on en crée au moins une au sud.

L'angle nord-ouest du couvent est modifié par l'adjonction de deux annexes contiguës D et E, et par la transformation intérieure de B. L'annexe D s'appuie à la façade nord⁵³ mais la dépasse un peu du côté de l'ouest : elle comprenait au niveau des caves un local de récupération (D 11) avec une petite

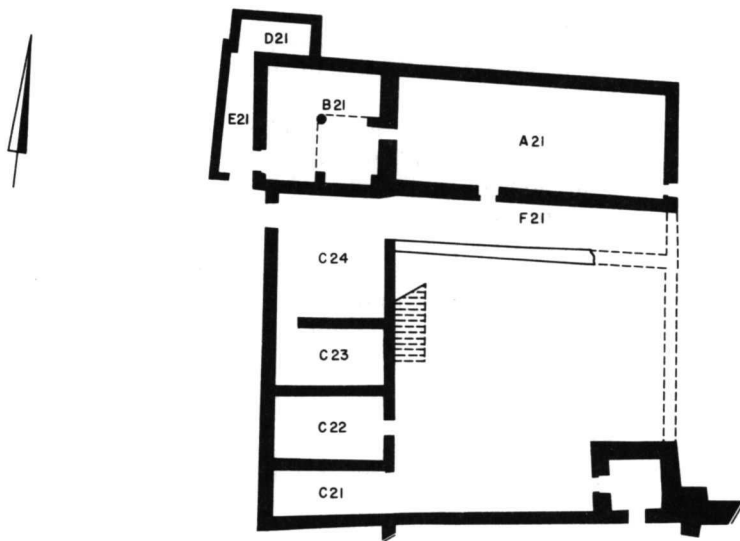
⁵² Pour ces éléments caractéristiques voir *Rapport*, n^{os} 254, 264, 265 et 273.

⁵³ Ce n'est pas, comme l'avait cru BLONDEL, *Géronde*, fig. 1 et p. 26, une tour ancienne.

Niv. I



Niv. II



Niv. III

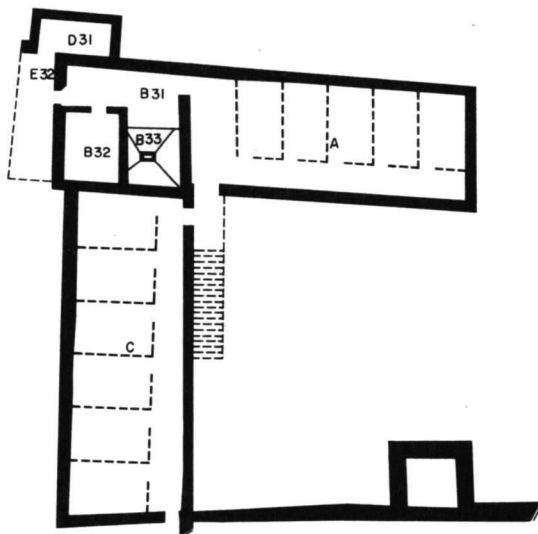


Fig. 8. — Transformations exécutées par les carmes à la fin du XVI^e siècle ou au début du XVII^e. — Echelle 1 : 400.

porte à l'est pour la vidange. Au-dessus, savoir au niveau de la cuisine et à celui de l'étage, les latrines proprement dites (D 21 et 31) paraissent avoir été en deux compartiments bien aérés, l'un au fond (avec fenêtre à l'est) et l'autre à l'entrée (avec fenêtre au nord et à l'ouest). La porte, au sud, ouvrait sur le bâtiment E. Il n'y avait donc pas de communication directe avec l'intérieur de l'habitation. L'annexe E (profondément transformée au XVIII^e siècle et en 1900) était adossée à la façade occidentale de B. A la base (E 11), elle avait une porte cintrée (à l'ouest) pour permettre l'accès à la cave B 11. Au-dessus, elle ouvrait au sud et servait de vestibule devant la vieille porte de la cuisine (B 21) et devant celle des latrines (D 21). A l'étage enfin, où elle n'était peut-être plus qu'une galerie couverte, elle permettait de passer de l'intérieur du logis B jusqu'à la porte des latrines supérieures (D 31).

Dans le bâtiment B, les transformations touchent essentiellement l'étage. Il est traversé dans sa partie sud-est (B 32) par un nouveau manteau de cheminée, construit sur la base à arcades du milieu du XV^e siècle. Cette hotte, de forme pyramidale, était faite d'une armature de baguettes entrelacées, recouverte de mortier. Le plancher de l'étage est posé sur une poutraison neuve. A l'ouest de la cheminée, une petite chambre lambrissée (B 31) à couvre-joints moulurés, avec un plafond bas, devait être assez confortable en hiver. Sa fenêtre (à l'ouest) a disparu dans une ouverture du XX^e siècle. Enfin, la partie nord de l'étage (B 31), éclairée par une petite fenêtre assez semblable à celles du même niveau dans le bâtiment A, servait de passage entre ce dernier et les latrines D. Les toits des annexes D et E étaient probablement en appentis descendant respectivement vers le nord et l'ouest. Mais les nombreux remaniements intervenus après le XVII^e siècle empêchent de restituer le volume de la couverture sur le bâtiment B.

On transforme aussi le bâtiment C. Le grand volume du rez, dont l'éventuelle distribution originale n'est pas connue, est alors organisé en quatre locaux séparés par des murs de maçonnerie. Le premier, au nord (C 24), est un grand vestibule carré. Les anciennes portes d'ouest et d'est subsistant, c'est par là que l'on entre au couvent. Les locaux suivants, jusqu'à la façade sud, sont plus petits. Le premier (C 23) ne communique qu'avec le vestibule d'entrée. Il est le seul à avoir, un peu au-dessus du terrain, un plancher sur des solives ; ce pourrait bien être la cellule du portier conventuel. Elle prenait jour sur la cour intérieure par une petite fenêtre dont nous avons retrouvé la partie supérieure ; si une autre fenêtre a existé au couchant, elle a disparu quand on a créé, au XVIII^e siècle, la grande fenêtre actuelle. Le local suivant (C 22) ouvrait sur la cour intérieure au niveau relativement haut qu'imposait encore à cette époque la pente du terrain. Sans plancher, cette pièce était peut-être un dépôt ; s'il y avait une fenêtre à l'ouest, elle a été effacée par la transformation du XVIII^e siècle. Enfin, le dernier espace (C 21) ouvre sur la cour intérieure par une large arcade. Les dimensions de cette ouverture, aussi large que le local lui-même, font penser à un passage que l'on n'aurait jamais terminé (la façade ouest est intacte, autour de la fenêtre du XVIII^e siècle). Sur tous ces locaux, le plafond, plus haut placé que celui du XV^e siècle, est supporté par un système de solives transversales qui se rejoignent sur une poutre maîtresse décentrée. L'étage subit une importante transformation que les travaux ultérieurs du XVIII^e siècle ne permettent plus de restituer intégralement. A l'est, où la paroi originale pourrait avoir été de bois, on établit

un vrai mur dont seule la partie inférieure subsiste. On peut constater, sauf à l'extrémité nord de la façade (où cette maçonnerie est détruite), qu'aucune porte n'y a été ménagée. En revanche, il y avait probablement quelques fenêtres : une seule dans la partie méridionale de la façade a laissé une trace, grâce à sa transformation en porte (au XVIII^e siècle).

La distribution intérieure peut être partiellement restituée. La poutre maîtresse soulageant le plafond du rez marque très vraisemblablement le tracé d'un mur mince, délimitant un couloir large de 1,60 m tout le long de la paroi orientale. La porte créée au midi de ce passage ouvrait peut-être sur un escalier extérieur, près de l'entrée de l'église. L'autre extrémité du couloir communiquait sans doute latéralement avec le palier devant la porte d'étage du bâtiment A. Toute la partie occidentale de l'étage était évidemment divisée en cellules ; les grandes transformations ultérieures des fenêtres n'autorisent plus à déterminer leur nombre exact. La plus méridionale d'entre elles (C 31), apparemment la plus confortable, avait une fenêtre à encadrement ouvragé au midi, et probablement une autre à l'ouest. Les remaniements ultérieurs nous privent de renseignements sur la forme du toit.

Parvenues à leur terme, toutes ces transformations faisaient de l'austère Gérode du XV^e siècle une maison plus commode à habiter. On peut, dans une certaine mesure, apercevoir l'organisation de la vie interne. Implanté en équerre à l'ouest et au nord d'une cour intérieure en pente douce, dont l'église formait le côté méridional, mais dont le côté oriental devait être assez ouvert⁵⁴, le couvent avait son entrée principale à l'ouest. L'ensemble des bâtiments était protégé par un solide mur de clôture dont les restes, maintes fois réparés, sont encore visibles au nord et à l'est. On franchissait cette enceinte par un grand portail surmonté d'une niche à accolade, au sud-est du chœur gothique. De là, en suivant la façade méridionale de l'église, puis en tournant vers le nord, on parvenait à l'entrée principale du sanctuaire et, plus loin, à celle du couvent.

Au-dessus des caves à vin, dans l'aile septentrionale, et directement sur le terrain dans l'aile occidentale, le rez est affecté avant tout au service commun. On y trouve le vaste réfectoire restauré, la cuisine rénovée, le vestibule d'entrée, flanqué de la cellule du portier et deux petits entrepôts. L'étage, lui, paraît réservé aux cellules particulières des religieux. On y accède non par un escalier intérieur, mais par des degrés extérieurs conduisant à un palier dans l'angle nord-ouest de la cour. L'étude des anciennes façades sur cour montre que les degrés nécessaires pour monter jusqu'à ce palier, ne pouvaient pas se développer le long du bâtiment A. En revanche on avait toute la place voulue pour les construire contre la façade orientale du bâtiment C, en montant du sud au nord. Au sommet s'ouvraient deux portes : celle du nord donnait accès aux chambres de A et de B, et celle de l'ouest, aux chambres de C. Devant A, la substructure construite vers 1420-1422 portait peut-être des piliers de bois et une couverture légère, sorte de cloître sommaire.

Le couvent de Gérode demeurera dans cet état, souffrant seulement d'un manque d'entretien, jusque dans la première moitié du XVIII^e siècle.

⁵⁴ Le plan publié dans DUBUIS, *L'église*, p. 359, fig. 15, doit maintenant être écarté en raison de l'analyse complète du couvent.

L'établissement du séminaire et les fonctions des bâtiments jusqu'en 1798⁵⁵

(Voir : situation, fig. 1, g ; plan, fig. 9 et 10 et profil, fig. 11, a)

Malgré le retour de Géronde à la mense épiscopale, le projet de séminaire diocésain demeura théorique pendant longtemps encore⁵⁶. Durant cette longue période les revenus du domaine intéressent l'évêché plus que la maison elle-même. Il semble toutefois que l'évêque y séjourna occasionnellement⁵⁷. L'incertitude qui pesait sur l'utilisation future du couvent devait freiner toute velléité de grande réparation. Jean-Joseph Blatter, évêque de Sion de 1734 à 1752 parvint enfin à créer le séminaire : *c'est lui*, écrit A.-J. de Rivaz, *qui de ses épargnes érigea enfin un séminaire épiscopal au prieuré de Géronde*⁵⁸.

On ne sait pas quand il ouvrit le chantier destiné à adapter le couvent à ses nouvelles fonctions. Dans une lettre adressée le 4 janvier 1740 au capitaine général du gouvernement de Monthey, Devantéry, le prélat exprime son intention de résigner sa charge, une fois terminé le séminaire (*perfecto seminario et aedificio Gerundano*). Il se dit conscient du temps qu'il faudra pour régler l'affaire à Rome, indépendamment du fait que la réparation des bâtiments épiscopaux exige sa présence durant une année ou deux encore (*praeter quam quod aedificiorum episcopalium reparatio per unum alterumve annum meam exigat praesentiam*). Le 24 février 1742, l'évêque note qu'il a déjà dépensé 6000 écus pour le séminaire⁵⁹. Cette somme considérable indique que les travaux, en cours au début de 1740, avaient été commencés bien auparavant, quelques années après le début de l'épiscopat. Quand le chanoine Briguet met la dernière main à son *Vallesia christiana* (avant avril 1744), les travaux de Géronde ne sont pas terminés puisqu'il fait des vœux pour leur achèvement ; le 22 juillet 1745 encore, l'évêque

⁵⁵ Pour l'habitation de cette époque voir *Rapport*, n^{os} 151-159, 233 et 351-355. Pour l'église, voir DUBUIS, *L'église*, pp. 374-379 ; l'attribution des cloîtres à la seconde moitié du XVII^e siècle (*ibidem*, p. 374) peut maintenant être écartée.

⁵⁶ En 1725, rien n'est encore résolu. La lettre de l'abbé J.-M. Vieux qui, en 1721, insiste sur la nécessité urgente d'un séminaire et suggère de l'installer à Saint-Pierre de Clages (AEV /ATL 10, n^o 394), puis la proposition faite au nonce apostolique en 1724 par le grand-bailli et la diète d'annexer l'abbaye de Saint-Maurice à l'évêché (!) et d'utiliser celle-ci pour établir le séminaire (AEV / AVL n^o 36) montre assez que le vieux projet de loger une telle institution à Géronde n'avait pas encore réussi à s'imposer. Si des travaux d'aménagement du vieux couvent avaient déjà été entrepris, les propositions de l'abbé Vieux et du grand bailli seraient pour le moins étranges. — Nos recherches sur la période du séminaire ont été facilitées par les notes personnelles que M. l'abbé Henri Donnet-Descartes, continuateur du travail de feu l'abbé Antoine Masserey, a bien voulu nous remettre.

⁵⁷ Ainsi c'est à Géronde que, par un acte donné le 19 juillet 1682, l'évêque Adrien V de Riedmatten accorde aux gens de Salquenen la permission d'établir un baptistère dans leur église Saint-Jean ; Archives de la Commune (citées AC) de Salquenen, D 39.

⁵⁸ A.-J. de Rivaz, *Opera Historica* (AEV / Rz), t. V, p. 523.

⁵⁹ *Ibidem*, p. 523 et p. 663. La notation *seminarium 1741 aedificatum* de l'abbé Schmidhalter (inventaire de 1804, AES 272/74) ne correspond évidemment ni au début ni à la fin des travaux de construction ; il est vraisemblable que l'abbé avait vu ce millésime peint ou sculpté quelque part dans les bâtiments et que cette date se rapportait à l'une des phases intermédiaires du chantier.



Pl. I. — Les bâtiments de Géronde (Sierre)

- a) dans la première moitié du XIX^e siècle; selon un dessin de L.-J. Ritz (lithographie Kellner dans *Vues des chefs-lieux des dizains du Valais*, [Sion] 1839);
- b) entre 1894 et 1900 (photographie conservée par les Archives Cantonales, Sion).



Pl. II. — Les bâtiments de Géronde

- a) entre 1900 et 1904 (carte postale utilisée en 1904, Archives Cantonales, Sion);
- b) entre 1922 et 1924 (carte postale utilisée en 1924, Archives Cantonales, Sion).

parle du « futur séminaire »⁶⁰. Nous ne savons pas si le père Gadi et le frère Jean Jaki, jésuites à qui l'évêque avait conféré respectivement les charges de recteur et d'économiste de Géronde dans les années 1740, ont joué un rôle direct sur le chantier⁶¹. Quoi qu'il en soit, l'ouverture des cours put avoir lieu en 1748⁶².

Pour transformer le vieux couvent en séminaire, l'évêque J.-J. Blatter avait dû tenir compte à la fois du volume des locaux nécessaires au fonctionnement de la nouvelle institution et de l'état de bâtiments trop sommairement entretenus. L'analyse architecturale permet de déterminer les constructions nouvelles (G et F) et les transformations. Ces deux formes d'intervention ont pour principaux caractères communs les grandes fenêtres jumelées à encadrement simple (sans modénature) et le système de construction des planchers portés sur des solives réunies par une maçonnerie légère (sur coffrage plat). L'utilisation de tels procédés de construction est fréquente au milieu du XVIII^e siècle, dans le Valais central.

Les constructions nouvelles

Au sud, le bâtiment G s'appuie contre le clocher roman et contre le mur oriental du clocher gothique demeuré à l'état d'ébauche. Vers le nord, il s'allonge jusqu'à l'alignement de la façade septentrionale du vieux couvent, en s'appuyant à l'ouest contre le bâtiment A. La plus grande partie de l'aile nouvelle n'est pas excavée et ses fondations sont peu profondes. En revanche, à l'extrémité septentrionale, où trouvent place une cave voûtée (G 11) et son escalier d'accès (G 12), les substructures maçonnées s'enfoncent profondément⁶³. Cette cave a deux portes : l'une, suffisamment large pour le travail, ouvre sur le sous-sol du bâtiment A (puis, à travers B et E, sur l'extérieur) ; l'autre (au sud) assurait à partir du cloître inférieur F une communication interne (G 12) étroite mais commode. L'aération était assurée par deux gros soupiraux (au nord et à l'est). Au sud, entre l'escalier d'accès et la cave proprement dite, on remarque une petite fenêtre d'où l'on pouvait, sans descendre à la cave, jeter un coup d'œil indiscret ou inquisiteur.

⁶⁰ S. BRIGUET, *Vallesia Christiana*, Sion, 1744, p. 208 : «... qua in re faxit Deus ut accinere aliquando liceat, quod Prudentius in Peristephan: Artibus sacris locuples Gerunda». — *Le locus futuri seminarii* est mentionné par l'évêque Blatter dans un document des archives vaticanes du 22 juillet 1745 (vu par H.-A. von Roten et cité par le manuscrit Masserey - Donnet-Descartes). Les millésimes 1744 et 1746 (plutôt que 1740?) se lisaient respectivement à la sacristie et sur une cloche (DUBUIS, *L'église*, p. 317, note 64 et p. 374, note 131).

⁶¹ A propos du père Gadi, recteur de 1743 à 1748, et du frère Jaki, mentionné en 1745, voir A.-J. de Rivaz, *Opera Historica* (AEV / Rz), t. 8, p. 436.

⁶² Le 24 février 1748, l'évêque Blatter atteste que le séminaire ne fonctionne pas encore : faisant divers dons à l'institution, il réserve le cas où celle-ci ne serait finalement pas réalisée (*si vero illud locum non haberet*, A.-J. de Rivaz, *Opera Historica*, t. 8, p. 447). Mais le premier directeur entre en fonction en 1748 (probablement en automne) : A.-J. de Rivaz le nomme *Mr Julier, premier directeur du séminaire* (*Opera Historica*, t. 8, p. 446), tandis que Wilhelm Ritz (*Status Cleri*, AEV / Fonds W. Ritz, Th. II, carton 3, n° 16, fol. 4v) mentionne Prosperus de Gady comme directeur du séminaire de 1748 à 1749.

⁶³ La face intérieure du mur de cette cave est si soigneusement assisée que, sans examen de son contexte structurel, on pouvait la croire très ancienne. Ainsi s'explique notre erreur d'appréciation dans DUBUIS, *L'église*, p. 356, où cette maçonnerie est attribuée au XI^e-XII^e siècle.

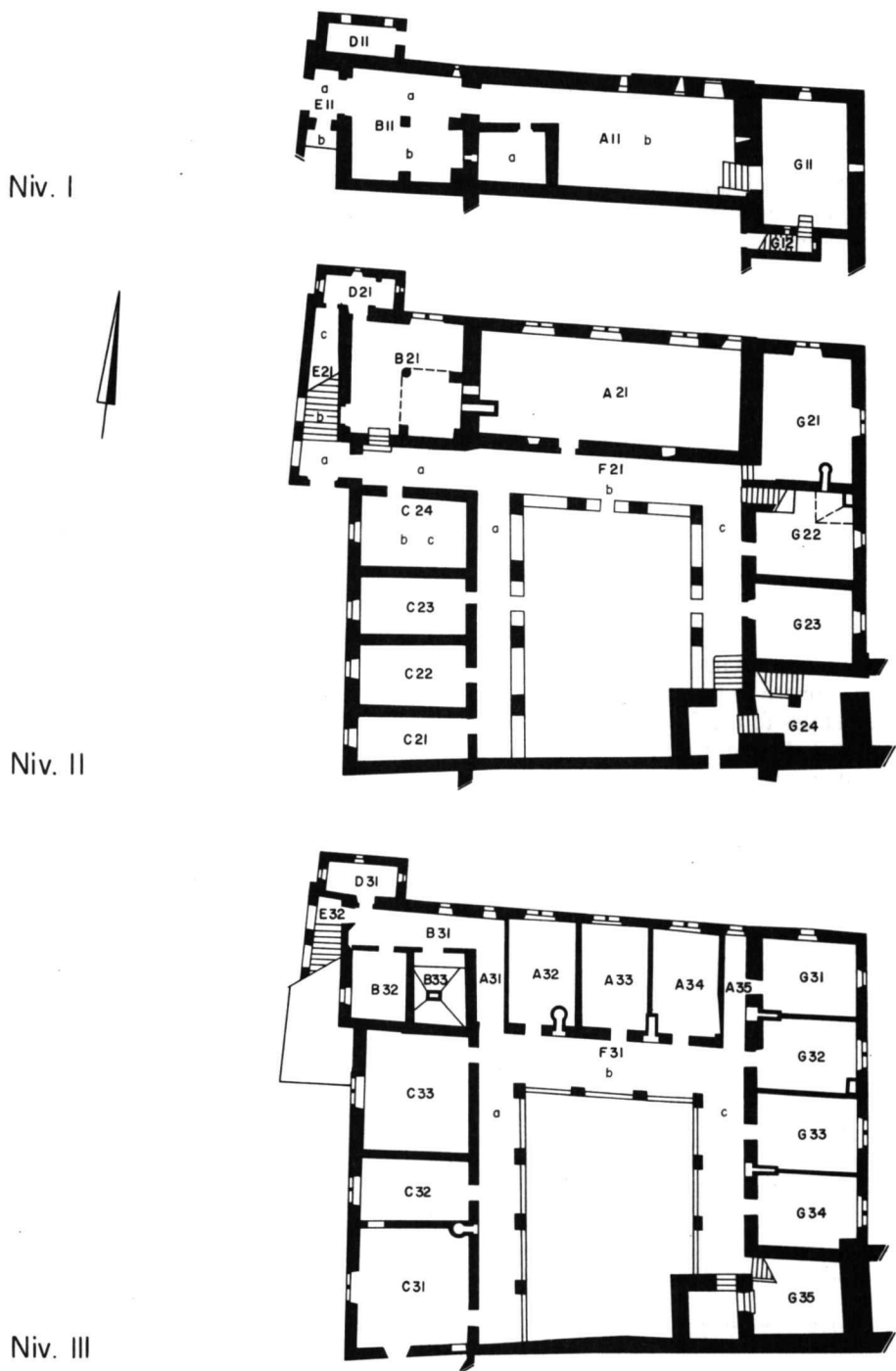


Fig. 9. — Transformations et agrandissements par l'évêque J.-J. Blatter (vers 1740-1748). — Echelle 1 : 400. — Ces travaux, qui adaptent Géronde à sa nouvelle fonction de séminaire diocésain, donnent à la maison les formes qu'elle gardera jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Le rez était réparti en trois locaux séparés les uns des autres par de solides murs en maçonnerie. Le plancher de la pièce G 21 établi au-dessus de la voûte de la cave, était de ce fait un peu plus haut que le sol du cloître. Le jour était donné par deux fenêtres à meneau (au nord et à l'est). Un poêle de pierre occupait l'angle sud-est⁶⁴. L'entrée donnait sur l'angle nord-est du cloître. Les parois, sommairement crépies, ont reçu un lambris dès leur construction⁶⁵.

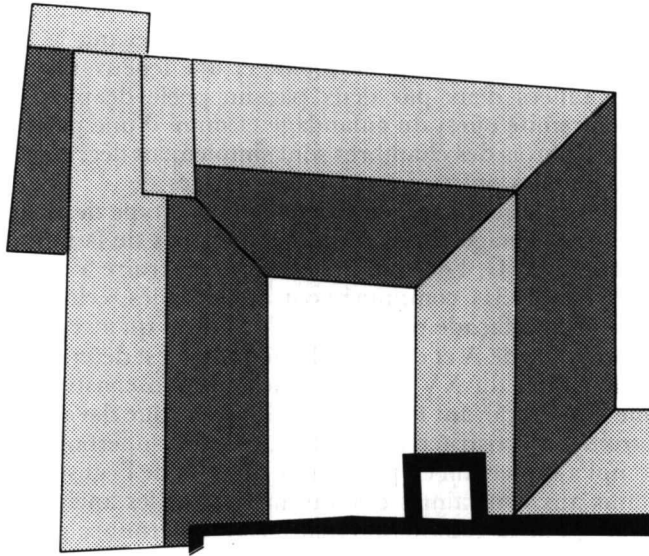


Fig. 10. — Les toits du séminaire (vers 1740-1748). — Echelle 1: 400. — Cette couverture demeure en place jusqu'à la transformation de 1900 (voir fig. 14).

Le local G 22 ouvrait sur le cloître et avait une fenêtre simple au levant. Son angle nord-ouest était en partie occupé par la couverture de l'escalier descendant à la cave. Dans l'angle nord-est se trouvait unâtre avec cheminée à hotte et bouche de chauffage pour le poêle de G 21.

La pièce G 23, occupant le sud de l'aile, avait aussi son entrée sur le cloître et sa fenêtre simple à l'est. Rien n'indique sa fonction originale. Il est probable

⁶⁴ Les poêles ronds et rectangulaires que Joseph de Kalbermatten a indiqués sur son relevé de 1893 (voir ci-dessous p. 76), et qui ont disparu au XX^e siècle, remontaient sans doute au chantier du séminaire. La chose est du moins certaine pour leurs cheminées que nous avons pu examiner.

⁶⁵ Le lambris original a été remplacé au XIX^e siècle, comme dans toutes les chambres (voir ci-dessous p. 73).

que la différence entre les grandes fenêtres à meneau de la chambre G 21 et les fenêtres simples des deux pièces suivantes indique la fonction subalterne de ces dernières.

Le sol de l'étage est porté par des solives est-ouest réunies entre elles par une maçonnerie légère, coulée sur un coffrage plat. Cette structure a toujours été voilée par un plafond de lambris dans les chambres soignées ; elle portait un revêtement supérieur de plancher. L'étage est subdivisé en quatre chambres par des cloisons de maçonnerie très minces. Ces chambres ont toutes leur entrée à l'ouest, celle du nord (G 31) sur un petit couloir (A 35), les autres (G 32-34) sur la galerie supérieure du cloître (F 31 c). Ces trois derniers locaux prennent jour chacun par une grande fenêtre à meneau du côté du levant. G 31 possède une fenêtre pareille dans la façade septentrionale et une fenêtre simple, à l'est. Ces pièces étaient chauffées deux par deux par un poêle de pierre rectangulaire encastré dans l'extrémité ouest du galandage et muni d'une porte de chauffe du côté du cloître. Les parois des chambres sont simplement dégrossies, sans enduit, ce qui démontre qu'elles ont toujours été lambrissées.

Entre l'étage et les combles, on trouve le même type de structure horizontale qu'entre le rez et l'étage. Nous traiterons plus bas de la forme du toit.

Outre le bâtiment G, l'évêque Blatter fait construire à neuf deux galeries superposées (F 21 et F 31) communément appelées les « cloîtres ». Ce nouvel élément est appuyé à la façade occidentale de G ainsi qu'aux anciennes façades méridionale et orientale de A et de C. La largeur de F est déterminée au nord par les fondations de cloître du XV^e siècle sur lesquels on construit les piliers. On adopte la même largeur devant le bâtiment G, tandis que devant C, le cloître est un peu plus étroit. La construction des deux galeries superposées a entraîné un remodelage complet du terrain en pente situé au nord de l'église. Le bâtisseur, en effet, était soumis aux contraintes que lui imposaient les anciens bâtiments des carmes. La situation de la galerie supérieure était déterminée par la nécessité de desservir les étages de A, de B et de C dont le niveau ancien serait conservé. Cette circulation horizontale devant être portée sur des voûtes d'arêtes, on était obligé de régler assez bas le sol de la galerie inférieure et d'assurer son horizontalité. La hauteur nécessaire à l'harmonie des proportions sous les voûtes du rez conduisit à abaisser un peu le sol devant le bâtiment A et à supprimer la pente qui montait du nord au sud devant le bâtiment C, même au risque de déchausser une partie de ce dernier. Les galeries F présentaient, sur la cour intérieure, trois nouvelles façades faites de piliers et d'arcades ouvertes sans décor. Le bas des ouvertures, initialement prévu au niveau des sols, a été presque aussitôt relevé par la construction d'un mur bahut entre les piliers. Au rez, ces fermetures basses laissaient toutefois un passage entre la cour et le cloître, au milieu de chaque façade. A l'intérieur, les sols étaient dallés de pierres. Les voûtes d'arêtes simplement blanchies retombaient, à l'étage seulement, sur des impostes de stuc très simples.

L'ensemble des piliers et arcades est d'un seul jet sur les trois côtés de la cour⁶⁶. Le fait que la galerie occidentale soit un peu plus étroite que les autres et

⁶⁶ La tradition rapportée prudemment par A.-J. de Rivaz (... *le cloître supérieur, dit-on, n'est pas ancien*, *Opera Historica*, t. 8, p. 460) ne semble donc pas fondée.

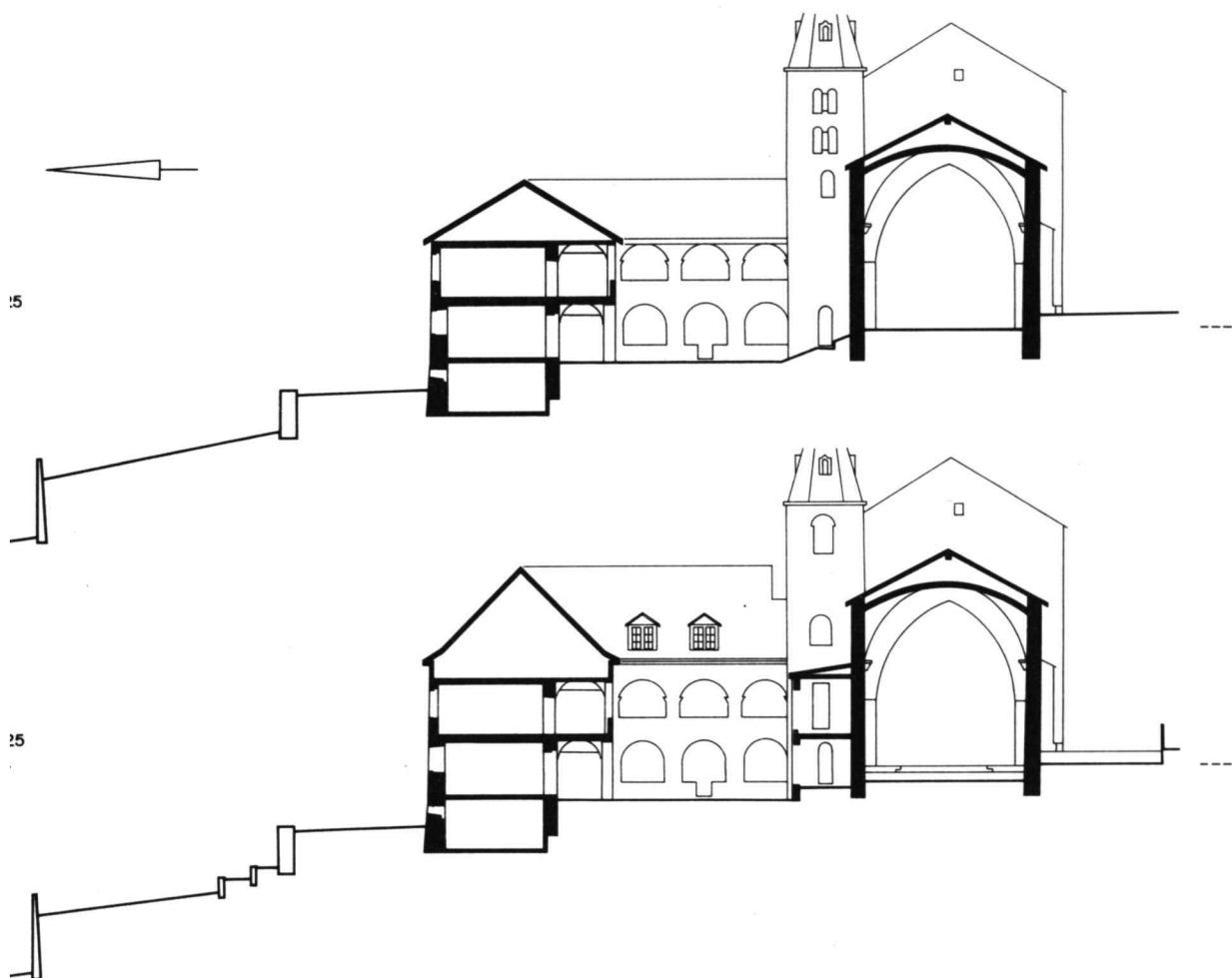


Fig. 11. — Profils nord-sud par le bâtiment A et l'église. — Echelle 1 : 400.

- a) La construction du séminaire crée la cour horizontale au nord de l'église.
- b) Etat avant l'incendie de 1980 (avec le toit de 1900).

que sa voûte à l'étage soit faite d'un mortier moins homogène n'indique donc pas que cette partie de la construction serait plus ancienne que les autres. Le changement de largeur doit sans doute s'expliquer en partie par des motifs fonctionnels : les galeries nord et est sont évidemment plus largement utilisées que celle de l'ouest qui est en cul-de-sac. D'autre part, le module constitué par la dimension des arcades, dans le cadre général des façades, contraignait à ce petit sacrifice de place ; on a, selon la mode du temps, préféré la régularité des façades sur cour à la symétrie parfaite des espaces intérieurs.

Assurant la communication entre les divers éléments du logis, les deux galeries du cloître ouvrent sur l'extérieur (à l'angle nord-ouest)⁶⁷ et sur l'église (à l'angle sud-est). Pour relier la sacristie du XVI^e siècle au nouveau bâtiment du séminaire, on crée, entre le mur oriental du clocher ébauché au XVI^e siècle et la tour romane, un vestibule (G 24) à pilier central et voûte d'arête particulièrement soignée. De ce nouveau local on ménage un accès au cloître inférieur (F 21 c) en perçant deux portes (à l'est et au nord) dans le bas du vieux clocher, et en construisant les degrés nécessaires. Par un autre escalier, dont la rampe s'élève contre le mur nord du vestibule, on accède directement à la galerie supérieure (F 31 c) d'où une porte nouvelle permet de monter dans le clocher.

La transformation des anciens bâtiments

Avant d'examiner le détail des travaux, il faut mentionner les options essentielles qui ont inspiré la transformation du vieux couvent. Les dernières réparations faites par les carmes gardaient en partie leur efficacité, mais les toits et leurs supports, sans doute mal entretenus depuis plus d'un siècle, étaient en mauvais état. On voit en effet les bâtisseurs du XVIII^e siècle reconstruire le sommet du couvent. D'autres travaux étaient nécessités à la fois par le goût de l'époque pour la lumière et par le désir très « classique » d'avoir un ensemble de façades esthétiquement cohérent. On va donc remplacer presque toutes les fenêtres anciennes par de nouvelles, semblables à celles de l'aile G. Enfin le parti pris de créer en F des galeries de circulation permettait de supprimer les anciens couloirs intérieurs de l'étage et de remodeler la distribution des pièces. Il obligeait aussi à percer des portes dans les anciennes façades pour relier l'intérieur aux nouvelles galeries de circulation.

A la cave du bâtiment A, on élargit (au sud) la porte occidentale, passage obligé pour accéder à l'entrée de travail de la nouvelle cave G 11. Au-dessus, l'ancien réfectoire des carmes (A 21) est transformé par la création de trois fenêtres à meneau et d'une fenêtre simple. La fenêtre gothique du sud devient une armoire ; la très ancienne porte qui conduisait autrefois à l'annexe orientale est condamnée et l'on installe près de l'angle sud-ouest de la salle un gros poêle de pierre rectangulaire alimenté de la cuisine. Le vieux lambris des parois et du plafond est en majeure partie conservé.

L'étage est plus profondément remanié. L'ancienne circulation intérieure le long de la paroi sud étant remplacée par la galerie du cloître, on gagne de la place

⁶⁷ Voir ci-dessous p. 63.

pour les chambres. Après avoir ménagé à l'est un petit couloir (A 35) éclairé du nord par une fenêtre, et donnant accès du cloître à la chambre G 31, on dispose dans l'étage trois chambres (A 32-34), et tout à l'ouest, un couloir (A 31) ouvert sur l'angle nord-ouest du cloître. Entre ces compartiments, les cloisons sont de maçonnerie très mince. Chacune des trois chambres reçoit au nord une grande fenêtre à meneau et au sud une porte ouvrant sur le cloître. C'est de cette galerie aussi que l'on chauffe les deux poêles de pierre (un rond et un rectangulaire). La structure horizontale entre l'étage et les combles est entièrement refaite, à un niveau plus élevé.

L'angle nord-ouest de l'ancien couvent est l'objet de modifications importantes dues au nouveau système de circulation dans la maison. L'établissement des cloîtres F dans la cour intérieure faisait disparaître l'ancien escalier par lequel on montait à l'étage. Il fallait donc créer un nouvel accès. C'est pourquoi l'annexe E est en grande partie démolie et transformée. Elle est agrandie au rez pour créer un petit vestibule (E 21 a) devant l'ancienne entrée du couvent et disposer la porte principale au midi, mieux à l'abri des intempéries. De là, une rampe d'escalier (E 21 b) monte directement vers le nord et conduit, par une porte nouvelle, à l'intérieur du bâtiment B. Fermés à l'ouest par un mur percé de quatre fenêtres en demi-lunes, le vestibule et l'escalier voûté paraissent avoir porté directement le toit en appentis. Cette nouvelle disposition obligeait à certaines transformations du bâtiment B. L'escalier neuf condamnant en partie l'ancienne porte de la cuisine B 21, et totalement celle des latrines du rez (D 21), deux nouvelles portes sont percées pour rétablir les circulations, respectivement dans les parois sud et nord de la cuisine. Ce local reçoit une nouvelle fenêtre à meneau. A l'étage, on déplace aussi l'entrée des latrines, sans doute pour éviter qu'on ne la trouve en face de soi au sommet du bel escalier neuf.

A l'étage, le couloir B 31, reliant désormais l'escalier E à la galerie supérieure du cloître F, demeure en place. On se contente de construire un léger mur de maçonnerie doublant le lambris de la petite chambre B 32 et isolant en B 33 le passage de la cheminée. Peut-être pour se prémunir contre le risque d'incendie, une autre maçonnerie légère, appuyée sur le bas de la hotte, double aussi le lambris oriental de B 32⁶⁸. A la rencontre de ces deux galandages, un pilier rectangulaire de maçonnerie servait à recevoir une partie du poids de l'étage supérieur⁶⁹. Entre la hotte de la cheminée et le mur du couloir, percé d'une porte, il demeurait un espace suffisant pour accéder, par une échelle, dans les combles.

Le bâtiment C nécessite des travaux beaucoup plus importants. On reconstruit une grande partie du haut des façades ouest et est. Au rez, l'ancienne porte d'entrée du couvent devient, par suite de la transformation de l'annexe E, une porte intérieure. Le vestibule (C 24) est coupé en deux par un mur, qui dorénavant, sépare un couloir d'entrée (a) et une petite chambre ouverte sur lui (b-c). Le local C 23 n'a plus de porte au nord, mais devient accessible à partir de

⁶⁸ C'est grâce à ce doublage que l'empreinte des couvre-joints décorés nous a été conservée malgré la disparition ultérieure de la boiserie elle-même. On connaît ainsi la hauteur du local lambrissé, malgré l'exhaussement du plafond de l'étage en 1900.

⁶⁹ Voir ci-dessous p. 65.

l'est. On le dote à l'ouest d'une fenêtre simple (comme celles des locaux méridionaux de l'aile orientale). Son voisin C 22 demeure sans changement, sauf l'abaissement de sa porte au niveau du cloître neuf, et la création d'une nouvelle fenêtre au couchant. Enfin, C 21, éclairé comme les deux précédents par une nouvelle fenêtre simple en façade ouest voit son arcade orientale fermée d'une maçonnerie dans laquelle on ménage une porte. L'ensemble de ces travaux tend à rendre les locaux du rez plus commodément utilisables et adapte leurs accès orientaux, autrefois sur la pente du terrain, à la ligne horizontale du nouveau cloître.

A l'étage, les cloisons, qui assuraient la distribution intérieure depuis le début du XVII^e siècle, disparaissent. La circulation étant désormais assurée par la galerie supérieure du cloître, l'étage est divisé par des murs en trois locaux ayant chacun son entrée à l'est et sa fenêtre à meneau à l'ouest. Le sol, toujours porté par l'ancienne poutraison, est renforcé par des entrevous maçonnés. Une communication intérieure existait entre C 31 et C 32 qui étaient chauffés, à partir du cloître, par un même poêle rond. La fenêtre de la façade méridionale est encore en fonction, tandis que la porte voisine, en partie obstruée par la reconstruction de la façade occidentale de l'église, est transformée en armoire. La structure horizontale entre le plafond et les combles est entièrement refaite.

Jusqu'ici nous avons laissé de côté le problème des combles et des nouvelles formes qu'ils ont reçues au milieu du XVIII^e siècle. Depuis les transformations de 1900, les témoins architecturaux de cet ancien toit ont complètement disparu. Il ne restait que le sol des combles (sauf en B, D et E), établi à poutres et entrevous maçonnés. Ce sol se tenait en principe à la même hauteur sur les bâtiments G, A et C. Plusieurs documents iconographiques permettent de saisir comment le séminaire était couvert⁷⁰. Sur l'aile G, c'est un toit à deux pans dont le faite se trouve un peu plus bas que les fenêtres de l'avant-dernier étage du clocher. Le pan oriental se relie par une noue au toit en appentis de la sacristie. A l'angle nord-est de la maison, le toit se retournait tout simplement en direction de l'ouest jusqu'à l'extrémité du bâtiment A. Sur le bâtiment C le toit était semblable par sa forme et sa hauteur à celui des bâtiments G et A. A ses deux extrémités nord et sud, il couvrait les pignons de maçonnerie. La pente des toits sur A, C et G était sensiblement la même que sur la nef de l'église (couverte à neuf vers 1758).

Sur le bâtiment B, la moitié orientale de l'étage était couverte d'un petit toit en appentis descendant du sud au nord. Le bord septentrional de ce toit, nettement plus bas que sur le bâtiment A, correspond bien à la faible hauteur de plafond du niveau III que nous avons remarquée. Sur sa moitié occidentale, le bâtiment B possédait un deuxième étage (niveau IV) couvert en appentis par un

⁷⁰ Voir les gravures de L.-J. Ritz (*Vues des chefs-lieux des dizains du Valais*, Sion, 1839) et de Weibel-Comtesse (*Album de la Suisse pittoresque*, 3^e année, 1839, Neuchâtel). Voir aussi le dessin de E. Wick (original à la Bibliothèque publique de l'Université de Bâle, copie dans AEV / AVL n° 529, p. 110 F) exécuté en 1865, le tableau exécuté par Arthur Calame en 1872 (au Musée de la Majorie) et le dessin au crayon daté du 30 mars 1897, dans l'album de croquis d'Anthony Krafft (au Musée de l'Athénée, Genève). Enfin, deux photographies prises entre 1894 et 1900 (la cheminée de cuisine de l'Institut existe déjà) représentent le couvent vu de l'est (AEV / Ph / Gérode, « Photos A et B »).

prolongement du pan occidental du toit de C. Cette construction supérieure était sans doute en matériau léger : sa paroi orientale reposait sur le plafond du premier étage, renforcé par un pilier de maçonnerie à l'angle nord-ouest de la cheminée. Le local, éclairé par une petite fenêtre à l'est, ne pouvait être accessible que par une échelle ou un escalier très rapide montant du nord au sud, en B 33, par-dessus la partie occidentale du manteau de cheminée. La fonction de cette chambre haute ne peut plus être définie avec certitude : on peut y avoir logé des domestiques ou fait sécher de la viande.

Le matériau de couverture, qui était encore du tavillon sur l'église en 1906, était probablement de bois sur le logement aussi. Les quelques cheminées que l'on remarque sur les dessins correspondent à ce que nous avons observé à l'intérieur du bâtiment.

Fonctions et aménagements jusqu'en 1798

Ainsi transformé et agrandi, l'ancien couvent pouvait remplir sa nouvelle fonction. Durant quelque trente années, le séminaire de Géronde vit une existence modeste. Les étudiants sont peu nombreux. De 1765 à 1778, on en compte de 3 à 8⁷¹. A l'expérience, la situation retirée de l'ancien couvent se révéla peu pratique. En 1778 on prépare déjà le transfert des études théologiques à Sion. C'était chose faite en 1779⁷². Dès lors, et jusqu'en 1804, le vieux couvent n'est que sporadiquement occupé. On note parfois la présence du directeur, le séjour de quelques séminaristes, et en 1793-1794 l'hébergement de plusieurs prêtres français réfugiés⁷³. La description que nous avons faite des constructions et des transformations exécutées durant les quelque dix ans qui précèdent l'ouverture du séminaire (1748) donne une idée générale des disponibilités nouvelles de Géronde. Les bâtiments demeurent dans cet état jusqu'en 1799 et même, malgré quelques modifications secondaires, jusqu'en 1900. Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici la description sommaire que le chanoine A.-J. de Rivaz en a donnée, avant la fin du XVIII^e siècle⁷⁴.

Après avoir décrit les agréments du site et de son panorama, il en vient au vieux couvent : *sur le plateau de ce monticule [...] est bâti le monastère avec son enclos*. Il mentionne ensuite les grottes, s'attarde longuement à l'église, puis en vient au couvent lui-même. *Dans l'intérieur de la maison, il n'y a d'antique que l'ancien réfectoire qui est une pièce longue et basse, terminée par une cuisine qui sent également son antiquité*. Il y

⁷¹ Voir *Almanach portatif du Valais (Schreib-Kalender...)* pour les années 1765 à 1778 (catalogue annuel du clergé du diocèse).

⁷² Voir AEV / AV, carton 66, n° 100, lettre de l'abbé H.-A. Lorétan à un ami ; voir aussi F.-O. DUBUIS et A. LUGON, « Inventaire topographique des maisons de Sion aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Vallesia* XXXV, 1980, p. 211, S 20. L'*Almanach portatif du Valais* indique le nombre des séminaristes entre 1779 et 1782 et les range sous la rubrique de Sion. — Pour l'administration des biens de Géronde, voir la convention entre l'évêque et le directeur Arnold, du 3 décembre 1779 (AES, 272/23).

⁷³ Voir à ce propos AES 226/25 (compte de Gottet, dès le 25 février 1790), AES 226/28 (compte de Müllacher pour 1793) et AES 226/32 (compte pour 1794).

⁷⁴ A.-J. de Rivaz, *Opera Historica*, t. 8, pp. 454-460.

a à deux des poutres transversales le même chiffre qu'aux formes soit stales⁷⁵. Aux autres locaux de la maison, de Rivaz ne consacre qu'une description assez générale : *Le cloître supérieur, dit-on*⁷⁶, *n'est pas ancien [...]. Le cloître est très propre et d'une belle largeur. L'escalier pour y monter est assez éclairé. Les chambres en sont assez grandes pour des religieux et des séminaristes. On y a construit une vaste chambre pour le seigneur Evêque lorsqu'il y va passer quelques jours.*

L'équipement intérieur de la maison fait l'objet d'inventaires en 1793 et en 1797⁷⁷. Les locaux dont la fonction y est expressément indiquée sont : la cave à vin (*cella vinaria [...], cella, inquam, subtus domum*), le réfectoire, la chambre de l'évêque et la chambre du domestique. La cuisine, sans être explicitement nommée, est reconnaissable au matériel qui s'y trouve, de même que la salle d'étude, à sa bibliothèque. Exception faite de la cave *subtus domum*, aucune indication ne permet de situer ces différents locaux sur le plan de la maison.

L'inventaire n'indique pas davantage le nombre des chambres où se logeaient les habitants autres que l'évêque, hôte occasionnel, et le domestique. Toutefois la liste des meubles permet de s'en faire une idée. On enregistre 11 petites tables de noyer, 10 prie-Dieu du même bois, 11 lits de sapin et 2 de noyer, 9 bougeoirs de laiton et 1 chandelier à trois branches. Pour l'équipement des lits, on note 14 paillasses, 11 matelas, sans parler des draps, couvertures, oreillers, etc. On peut conclure que 13 personnes environ trouvaient à se loger dans le séminaire. Le « confort » des chambres semble avoir correspondu à des niveaux de dignité différents. Sur les 13 lits, 2 seulement sont de beau bois ; 11 sont accompagnés d'une petite table, 10 d'un prie-Dieu et 9 d'un bougeoir (le chandelier à trois branches appartient probablement à l'une des chambres où existe un lit de noyer). On peut supposer, sans grand risque de se tromper, que les chambres de l'évêque et du directeur étaient les mieux équipées et que les lits sans accompagnement de table ou de prie-Dieu ou de bougeoir étaient suffisants pour les domestiques. On aurait donc, en plus des locaux réservés à l'évêque et au directeur, 7 ou 8 chambres de séminariste et 2 ou 3 chambres pour le personnel.

L'inventaire fait allusion au rideau de lit de la chambre de l'évêque (vieux rideau vert usagé et pièce d'indienne à fleurs pour faire un nouveau rideau). C'est probablement là aussi que se trouvaient les portraits des 5 évêques Supersaxo,

⁷⁵ Le terme *chiffre* est pris par de Rivaz dans son sens de monogramme. Décrivant les stalles du chœur, le chanoine note : *Elles portent dans leur partie la plus enfoncée le saint nom de Jésus (Opera Historica, t. 8 p. 456)*. Encore que l'expression *dans la partie la plus enfoncée* ne soit pas des plus claires, on peut noter que deux des éléments actuellement conservés des stalles présentent, l'un le monogramme de Marie et l'autre celui de Jésus : d'après l'analyse que nous en avons faite (DUBUIS, *L'église*, pp. 368-369, fig. 20 a, n° 2 et n° 12), ces deux pièces devaient se trouver à l'extrémité des stalles du côté du chevet.

⁷⁶ Ce *dit-on* marque une prudente réserve du chanoine ; l'analyse architecturale montre que les deux galeries du cloître sont contemporaines. Mais l'on pouvait très bien, vers la fin du XVIII^e siècle, se rappeler le temps où une ancienne galerie de cloître existait au rez, devant le bâtiment A.

⁷⁷ Le premier est dressé sur l'ordre de l'évêque Joseph-Antoine Blatter en novembre 1793 par F.-J. Müllacher, directeur du séminaire, et par le chanoine J.-X. Preux (AES 272/30) ; il comprend aussi la liste des livres de la bibliothèque dressée par le curé de Sierre, Antoine Arnolt. L'autre, fait le 23 janvier 1797 par le notaire Antoine de Clavibus, à l'instance du même Müllacher, enregistre des éléments soit omis en 1793 soit acquis depuis lors (AES 272/43). Ces deux documents mériteraient une étude complète, mais notre propos est ici de n'en tirer que ce qui a trait aux locaux et à leur capacité d'accueil.

Blatter, Roten, Ambuel, Zen Ruffinen, un beau crucifix laqué et doré et une couverture de fourrure.

Par une synthèse des observations faites dans le bâtiment, de la description sommaire du chanoine de Rivaz et des données des inventaires, on peut restituer dans une certaine mesure le fonctionnement intérieur de la maison.

Au sous-sol de l'aile septentrionale, les caves contiennent en 1793, 15 tonneaux de 2 à 28 setiers (soit de 80 à 1120 l environ) et le matériel nécessaire à la vendange du domaine (sauf le pressoir). Au rez, le réfectoire (A 21) et la cuisine (B 21) sont contigus. Selon le chanoine de Rivaz, ces deux locaux ont encore un air d'antiquité: ils ont donc conservé (à part la modification des fenêtres) leur aspect du début du XVII^e siècle, au lieu d'être rajeunis, comme les autres parties de la maison. Cinq des autres locaux du rez (C 21-24 bc et G 23), pourvus chacun d'une fenêtre simple, sont probablement des logis peu confortables ou des dépôts. Ils reposent directement sur la terre et sont simplement crépis sans lambris. Dans l'aile orientale, la pièce G 22, pourvue d'un âtre et d'une cheminée à manteau, pouvait être une cuisine secondaire. Nous avons retrouvé dans sa paroi nord un passe-plat ouvrant sur G 21. On verrait volontiers dans cette dernière, lambrissée, bien éclairée et chauffable, une petite salle à manger. Bien que les documents n'y fassent pas allusion, elle aurait servi quand le séminaire recevait l'évêque ou quelque autre notable.

A l'étage, l'analyse a reconnu 9 chambres chauffables: 3 à l'est, 1 à l'angle nord-est, 3 au nord et 2 à l'ouest. Les 7 premières (G 31-34, A 32-34) étaient toutes lambrissées, de dimensions, d'éclairage et de confort semblables. Quant aux deux pièces mentionnées dans l'aile occidentale, elles sont de grandeur inégale. Celle du sud (C 31), éclairée au midi et au couchant, était la plus vaste; elle communiquait directement avec le petit local C 32. L'histoire ultérieure du bâtiment fait penser qu'il s'agit de la chambre de réception et du petit *appartement* (chambre à coucher) réservés à l'évêque⁷⁸. L'inventaire de 1793 fait apercevoir ici un aménagement et un décor plus soigné: lit à baldaquin, portraits d'évêques, etc. Au nord de ce logement particulier, un vaste local (C 33) peut avoir logé la bibliothèque et servi de salle d'étude.

L'inventaire du mobilier (1793) indique dans la maison 13 lits. Si l'on en compte 7 pour les chambres de l'est et du nord et 1 pour celle de l'évêque, il en reste 5 à situer. On peut en imaginer 1 dans la vieille chambre lambrissée B 32. Les 4 derniers pouvaient trouver place dans les 4 pièces inconfortables du rez-de-chaussée de C. Le nombre des séminaristes variant de 3 à 8, ceux-ci trouvaient facilement à se loger dans la maison avec leur directeur. Le recours aux locaux peu agréables du rez, ou à la chambrette vétuste sur la cuisine, n'était indispensable que les années de grande affluence. La chambre de domestique (*Knechtzimmer*) mentionnée par l'inventaire, pouvait se trouver en C 24 b-c en face de la cuisine.

⁷⁸ Sur l'existence et la fonction au service de l'évêque des deux locaux contigus (C 31-32), voir ci-dessous p. 71. Dans toute la maison de Géronde, l'extrémité sud de l'aile occidentale, à l'étage, était le seul endroit où se trouvaient deux pièces communicantes. D'autre part on sait que l'évêque Joseph-Xavier de Preux a fait restaurer la chambre de l'évêque vers 1808, et que la pièce n'avait pas changé en 1862 (AEV / Fonds Blatter, fasc. 1/11, fol. 30r). Or, de tous les locaux lambrissés à Géronde dans la première moitié du XIX^e siècle, seul celui que nous appelons la «chambre de l'évêque» possède un plafond différent des autres par son ordonnance (et non par son style). Ce plafond «unique» nous paraît confirmer l'identification du local.

L'ampleur donnée aux bâtiments de Géronde pour les transformer en séminaire frappe d'autant plus que les occupants de la maison agrandie seront moins nombreux que les carmes de 1460. Les travaux de l'évêque Blatter ont tendu non seulement à obtenir une demeure spacieuse et pratique, mais aussi à affirmer le prestige d'une institution nouvelle dans le diocèse. Le dernier accent de cette affirmation est mis en 1758, quand l'évêque Roten baroque la nef de l'église.

Le séminaire de l'évêque Blatter était accompagné d'un bâtiment rural (fig. 12) situé au sud du cœur de l'église. L'abbé Schmidhalter le décrit sommairement en 1800 : il comprend la maison du fermier, la grange, les étables et le pressoir⁷⁹. L'analyse du bâtiment appelé aujourd'hui l'« Aumônerie » montre que presque toute la construction résulte d'un chantier du milieu du XVIII^e siècle. Le seul élément ancien alors récupéré est le mur du XI^e siècle que nous avons déjà signalé. De la ferme contemporaine du séminaire, la partie orientale était affectée au logis. Il n'y avait pas de cave. Le rez-de-chaussée comprenait deux pièces au nord, de part et d'autre du corridor d'entrée (celle de gauche, avec sa cheminée, étant vraisemblablement la cuisine) ; au sud d'un couloir transversal se trouvaient une petite pièce peu éclairée (dépôt à provision ?) et l'escalier conduisant à l'étage. Ce dernier avait deux grandes pièces contiguës au nord, le couloir transversal, et une chambre à l'est de l'escalier. Au couchant du logis, et sous un toit plus bas, se trouvait, au rez-de-chaussée, un local accessible du nord par une grande porte cintrée, et qui semble avoir abrité un pressoir ; au-dessus, partiellement en bois, s'élevait une remise accessible du sud. Le dernier corps de bâtiment contigu à l'ouest contenait deux étables au rez, qui ouvraient sur la cour au nord. Au-dessus, partiellement en bois, était la grange, avec porte principale au sud ; une petite porte, ménagée près de l'angle nord-est de la grange, permettait un accès direct depuis la cour.

La fin du séminaire et l'utilisation des bâtiments jusqu'en 1893⁸⁰

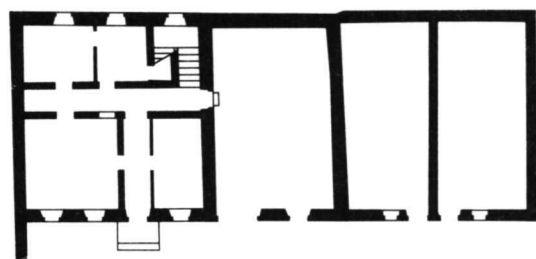
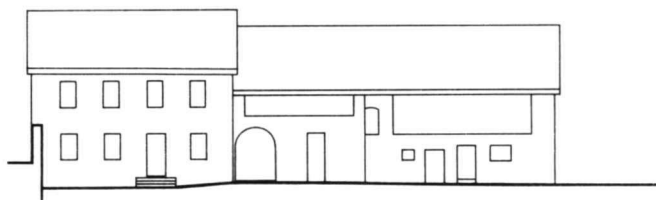
Les dommages de l'époque révolutionnaire (1798-1799)

Avant la fin du siècle le séminaire de Géronde eut à souffrir deux fois de l'invasion des armées étrangères. Les troupes françaises avaient occupé Sierre dans la fin de mai et au début juin 1798⁸¹. Géronde fut alors l'objet sinon d'un pillage, au moins d'une réquisition assez violente.

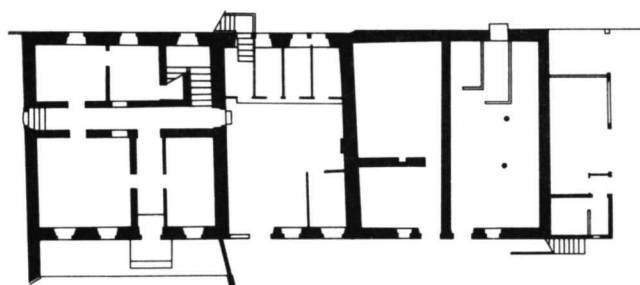
⁷⁹ [...] *Prope seminarium erat domus coloni, grangia, stabula, torcular, de quibus praeter muros superest nichil* (Inventaire sommaire de l'abbé Schmidhalter en 1800, AES 272/55).

⁸⁰ Pour l'habitation de cette époque, voir *Rapport*, n^{os} 161-164, 171-178 et 356. Pour l'église, voir DUBUIS, *L'église*, pp. 379-381.

⁸¹ Au sujet des opérations militaires qui suivirent la prise de Sion (17 mai 1798), jusqu'au passage des troupes qui ramènent des prisonniers sierrois (6 juin), voir A.-J. de Rivaz, *Mémoires Historiques sur le Valais* (publiés par André Donnet dans *MDR*, 3^e série, t. V-VII), t. I, pp. 56-59 (cité *Mémoires Historiques*) ; voir aussi P.-A. GRENAT, *Histoire Moderne du Valais*, Genève, 1904, p. 486 ss. (cité GRENAT).



a



b



Fig. 12. — La ferme au sud de l'église façade nord et plan du rez. — Echelle 1 : 400.

a) La construction du milieu du XVIII^e siècle : de gauche à droite, le logis, la remise et la grange avec deux étables.

b) Etat en 1980 : de gauche à droite, le logis, la buanderie avec installations sanitaires, les anciennes étables encore utilisées en partie et la basse-cour.

Le seul témoignage qui en subsiste est une lettre du directeur de la maison (le 2 juillet 1798) à l'évêque. L'abbé Schmidhalter y expose les difficultés qui s'opposeraient à l'incarcération d'un certain abbé Ribordy à Géronde. Certes, explique-t-il, la salle d'arrêt (*Arrest Kamer*) se trouve en bon état, mais la garde du prisonnier contre un éventuel coup de main serait insuffisante : assez souvent, la maison est vide durant la journée et il n'y a que 3 ou 4 personnes durant la nuit. D'autre part les provisions font presque totalement défaut, à part le grain qu'on vient d'engranger : il n'y a ni vin, ni viande, ni fromage, ni beurre, ni farine. Le directeur doit prendre pension à Sierre et la servante se contenter de pain, d'eau et d'un peu de lait. L'auteur de la lettre n'explique pas les causes de cette pénurie, peut-être parce que l'évêque les connaît déjà ; mais, indiquant son emploi du temps, il laisse entrevoir ce qui est arrivé. Le directeur est en effet occupé à ramener les meubles et ustensiles de ménage (*Hausreth*) mis en sûreté par les Sierrois ; on lui rend aussi une partie de ce qui avait été volé ; enfin il fait réparer des serrures et des portes⁸².

La lettre suggère assez clairement ce qui s'est passé. Les vivres ont été réquisitionnés voire enlevés de force ; malgré quelques précautions prises à la hâte, des objets ont été emportés. Les bris de portes et de serrures montrent que l'opération a été menée sans douceur, mais sans grand dégât pour les bâtiments eux-mêmes. Les dommages subis en 1798 étaient peu de chose en comparaison du pillage de la maison et de l'église l'année suivante⁸³. Lors de leur deuxième intervention contre la résistance des Haut-Valaisans, les troupes françaises atteignirent Sierre le 8 mai 1799⁸⁴. Parlant des Français, des Bas-Valaisans et des Vaudois partis en guerre contre les Haut-Valaisans, un contemporain, le doyen Carrupt, écrit : *Arrivé à Sierre, les français et les autres indiscrettement se firent un devoir d'exercer la violence. Toutes les caves furent forcées, les maisons ou pillées en partie ou détruites. Géronde, autrefois couvent des Carmes ou l'Evêque de Sion y logeait les séminaristes, maison bien meublée avec une belle bibliothèque tout fut pillé, les livres jettés de côté et emportés furent tous perdus pour la maison, l'église dévastée les statues des saints renversés par les Vaudois et déshonorés jusqu'à faire leurs ordures sur les images*⁸⁵.

A ce récit sommaire on ajoutera les souvenirs rapportés par le grand doyen Pierre-Antoine de Preux⁸⁶. Après avoir décrit l'état de l'église profanée, il donne quelques renseignements relatifs au logis. *Le couvent, soit la maison du séminaire ne fut pas plus respecté que l'église ; elle fut complètement pillée dévalisée et saccagée et ce que ne*

⁸² AES, 272/46 ; sur les aventures de l'abbé Ribordy, voir *Mémoires Historiques*, t. I, pp. 41, 89 et 91. M. André Donnet, à qui nous devons nos renseignements, s'apprête à publier dans les *Annales Valaisannes* une étude intitulée « Un cas de superstition à Riddes en 1798. L'affaire de l'abbé Joseph Ribordy et de ses complices ».

⁸³ A la fin d'un inventaire des biens du Séminaire qu'il dresse le 6 février 1804, l'abbé Schmidhalter note, à propos des bâtiments, quelques renseignements historiques dont : [...] *ecclesia [...] 1799 spoliata ; seminarium [...] anno 1799 penitus spoliatum a Gallis* (AES 272/74). C'est évidemment 1799 qui a frappé Schmidhalter, car il ne dit rien de 1798.

⁸⁴ Date donnée par GRENAT, pp. 501-502. Pour le calcul des jours à partir du 2 mai (*Mémoires Historiques*, I, p. 98), voir le manuscrit Carrupt (AEV / AVL 526, pp. 730-733).

⁸⁵ AEV / AVL 526, p. 733.

⁸⁶ AEV / Fonds Blatter, fasc. 1/11, pp. 63-65 ; récit anonyme fait selon les souvenirs du grand doyen P.-A. Preux. Pour la partie de ce récit consacrée à l'église, voir DUBUIS, *L'église*, p. 379 et note 144.

firent pas les Vaudois et les Français, une partie des habitants d'Anniviers demeurant à Muraz, Veyras et Glarey l'achevèrent, et les habitants de Glarey, pas meilleurs qu'eux imitèrent leur exemple. Tout fut emporté : linges batterie de cuisine, meubles de cave, en un mot tout ce que l'on y trouvait. L'on est allé jusqu'à abattre les cercles des tonneaux, jusqu'à enlever les fers qui liaient les colonnes dans le corridor et même jusqu'à enlever et transporter les portes des chambres et les fenêtres. Ce qui souffrit le plus ce fut la chambre de Monseigneur l'Evêque garnie de portraits et d'autres meubles. Toute la boiserie fut enlevée et emportée Dieu sait où ainsi que les fenêtres, n'y laissant que les quatre murs et le fourneau. La chambre à côté de celle-ci, appartement⁸⁷ mis à la disposition de l'Evêque, subit le même sort. Le plus regrettable encore est un coffre renfermant de beaux documents et titres qui fut forcé et les documents soustraits ou perdus. Le même sort arriva à la bibliothèque ; tout Glarey abondait des livres du séminaire. On fit une invitation dans l'église de Sierre pour la restitution. L'abbé Schmidhalter, absent au moment du pillage, revient à Sierre le 20 octobre et s'enquiert aussitôt de l'état du séminaire. Il décrit la situation dans une lettre du 26 janvier 1800 à l'évêque Blatter, toujours exilé à Villa d'Ossola : le séminaire lui-même et la ferme voisine au sud offrent un bien triste spectacle ; les bâtiments ont été vidés de leur contenu, les portes et les fenêtres brisées ; l'étable détruite ainsi que le toit de la grange⁸⁸. Mis à part l'église, les réparations faites au cours des années suivantes ont été réduites au strict nécessaire. Les petites dépenses enregistrées de 1799 à 1802 concernent la cave (*cella*), une *sala mulsorum*, la cuisine, le réfectoire et des chambres à coucher (*cubilia*) désignées par des chiffres romains jusqu'à V⁸⁹.

Du premier séjour des trappistes à la fin du séminaire (1804-1817)

Toujours délaissée par les séminaristes, la maison va être occupée de 1804 à 1806 par une petite communauté de trappistes relevant de Dom Augustin de Lestrangle. De la Valsainte où il se trouvait établi avec ses moines et les enfants dont ils assuraient la formation, Dom Augustin écrit à l'évêque de Sion Joseph-Antoine Blatter, le 16 mai 1803⁹⁰. Il déclare que l'établissement en Valais des trappistes est urgent, *d'autant plus*, dit-il, *que beaucoup de jeunes enfants de votre diocèse, Monseigneur, me sont présentés et qu'il m'est impossible d'en recevoir un plus grand nombre à la Val sainte, ou il y en a beaucoup plus de 100 et déjà une certaine quantité de valaisans. Mais je ne vois pas comment cet établissement pourra si tôt avoir lieu si votre Grandeur ne consent pas*

⁸⁷ La chambre est sans doute un petit salon de réception, tandis que l'appartement est la chambre à coucher. — Pour la situation de ces deux locaux dans la maison, voir ci-dessus note 78.

⁸⁸ AES, 272/54 ; l'évêque, en raison des troubles politiques, avait quitté Sion le 6 mai 1799 (*Mémoires Historiques*, t. I, p. 99). — La description que Schmidhalter fait des dégâts au couvent est publiée en DUBUIS, *L'église*, p. 379, note 144. Pour l'inventaire sommaire qu'il en fait en 1800, ci-dessus note 79.

⁸⁹ AES, 272/48 (Comptes de Schmidhalter). — Sur les réparations faites à l'église, voir DUBUIS, *L'église*, p. 380.

⁹⁰ AES, 377/38. Le célèbre abbé, qui avait déjà installé quelques-uns de ses religieux en Valais en 1795, mais avait dû les retirer en 1798, espérait pouvoir rétablir en Valais des gens de son Ordre. La demande qu'il en fit à l'Etat le 20 novembre 1802 ayant été agréée au printemps suivant, Dom Augustin peut régler avec l'évêché les questions pratiques. (Voir en général, J. de la Croix BOUTON et P. BRAUN, « Les Trappistes et les Trappistines en Suisse », dans *Helvetia Sacra*, III/3, 2. Teil, pp. 1059-1085.)

à prendre des arrangements pour nous céder Géronde. Ce qui me semble devoir faciliter la chose c'est

1° l'état de délabrement où est actuellement cette maison, qui ne fera que dépérir de plus en plus, si on n'y fait bien vite beaucoup de réparations.

Il poursuit en soulignant que Géronde contribuerait à l'éducation de futurs prêtres et continuerait ainsi sa mission. *Le temporel* (bâtiments et domaine) y trouvera aussi son compte : parce que les soins que nous en prendrons et les réparations que nous y ferons le mettra en bien meilleur état qu'il ne peut être à présent.

Les trappistes arrivèrent à Géronde dans les derniers jours de janvier 1804⁹¹. La maison, malgré les réparations hâtives de l'abbé Schmidhalter après le pillage, demeurait dans un état pitoyable. Casimir Gaillardin a recueilli d'intéressants souvenirs à propos de cette arrivée, qu'il date du 1^{er} février : « Toute dévastée par la guerre des Français, cette maison était presque inhabitable : trois chambres seulement avaient des croisées ; les cloîtres n'existaient plus ; aussi on laissa les enfants à Sion »⁹². L'équipement intérieur de la maison était bien aussi pitoyable : l'inventaire qui en est fait le 6 février 1804 par l'abbé Schmidhalter en témoigne⁹³. Les améliorations que les trappistes firent à Géronde valurent « une dépense de 8000 francs » mais demeurèrent bien insuffisantes. Les réparations effectuées concernèrent probablement les fermes et le domaine rural ; les travaux faits au couvent lui-même furent sans doute peu importants : l'analyse architecturale n'en a pas découvert les traces⁹⁴.

Cette insuffisance des efforts consentis, jointe à quelque mécontentement entre les moines et la population et à la crainte de voir le Valais annexé par la France, incitèrent dom Augustin à rappeler ses religieux à la Valsainte (1805)⁹⁵. Joseph-Xavier de Preux, élu à l'épiscopat le 24 mai 1807 et consacré le 8 novembre, prit d'abord à cœur le rétablissement du séminaire [de Géronde] qui avait cessé depuis une trentaine d'années⁹⁶. Étant donné l'état misérable de la maison, le projet n'était pas facile à exécuter. Le 18 décembre 1807, une convention au sujet des biens-fonds du séminaire de Géronde est établie entre l'évêque et les représentants du

⁹¹ Par lettre du 31 janvier 1804, Dom Augustin signale à la ville de Sierre l'arrivée de ses moines à Géronde (AC Sierre, P 265/1). Mais il ne croit pas nécessaire de demander un permis de séjour. Aussi, le 9 février suivant, le conseil sierrois écrit au Conseil d'Etat : *Sur la fin du mois proche passé est arrivé inopinément à Géronde un peloton des RR. PP. Trappistes sans préalablement demander l'agrément de notre Communauté pour s'y établir...* (AC Sierre, P 265/3). Le 12 février enfin, le frère prieur demande à la commune l'autorisation nécessaire (*ibidem*, P 265/4).

⁹² Casimir GAILLARDIN, *Les Trappistes ou l'ordre de Cîteaux au XIX^e siècle. Histoire de la Trappe depuis sa fondation jusqu'à nos jours. 1140-1844*. Paris, 1844, p. 247 (cité GAILLARDIN).

⁹³ AES 272/74 ; la comparaison de ce document avec les inventaires antérieurs au pillage (1793 et 1797) permet de mesurer l'importance des pertes subies en mai 1799 et la modicité des améliorations jugées suffisantes pour une maison presque inhabitée.

⁹⁴ GAILLARDIN, p. 247 ; A.-J. de Rivaz (*Opera Historica*, t. 8, p. 453) parle d'une somme de 1000 louis dépensée pour vivre dans la pauvreté. Aucun document ne permet de connaître exactement les travaux exécutés pour une somme aussi considérable. A titre de comparaison, le coût de la reconstruction de la nef et du chœur de l'église Saint-Clément de Bex était devisé en 1811 à 10 000 francs de Suisse (F. ISABEL, *Notice sur le temple national de Bex*, Bex, 1913).

⁹⁵ *Mémoires Historiques*, t. I, p. 201 ; ailleurs (*Opera Historica*, t. 8, pp. 448-453), A.-J. de Rivaz dit que les Trappistes de Géronde se sont rendus à Tamiès (Tamié) en automne 1806. C'est en tout cas le 31 janvier 1806 que l'abbé F.-J. Müllacher, sur mandat de l'évêque, reçoit l'inventaire du mobilier établi par les Trappistes à la fin de 1805 (AES 272/74, *in fine*).

⁹⁶ AEV / Fonds Blatter, fasc. 1/11, fol. 30r. Pour les dates d'élection et de consécration, voir B. TRUFFER, « Portraits des évêques de Sion », *Sedunum Nostrum, annuaire n° 7*, Sion, 1977, p. 89.

chapitre, d'une part, et de l'autre, l'abbé François-Joseph Müllacher, alors curé de Miège, agissant sur procuration d'une fraternité composée de prêtres du Valais central. Cette société reçoit pour dix ans les biens-fonds du séminaire sous diverses conditions relatives à l'entretien des séminaristes et du personnel responsable. En ce qui concerne les bâtiments qui nous intéressent ici, il est stipulé que la fraternité les maintiendra en l'état où elle les aura reçus (... *manutenere etiam aedificia in eo statu in quo dicta confratria illa in se suscipit*)⁹⁷. Cette convention ne précise pas clairement que les séminaristes reviendront s'installer à Géronde. La question d'ailleurs est abondamment discutée dans le courant de l'année 1808 encore⁹⁸. Néanmoins, l'évêque de Preux *eut la consolation de le voir recommencer à la fin de 1808 : les séminaristes, après avoir fini leur cours de Théologie à Sion allaient passer la quatrième année à Géronde pour s'y préparer à l'exercice du ministère*⁹⁹.

Cette remise en fonction du séminaire de Géronde avait sans doute exigé des réparations. La documentation écrite sur ces réparations est pauvre : mis à part une allusion à des travaux faits à l'église, elle nous apprend seulement que la chambre de l'évêque, dont on avait arraché même les lambris lors du pillage de 1799, a été refaite sous l'évêque de Preux, et a subsisté dans ce nouvel état jusqu'en 1862 au moins¹⁰⁰.

Au moment de l'incendie de 1980, il existait encore sur cette chambre (C 31) un plafond à panneaux distribués autour d'un élément central, avec nervures plates banalement moulurées sur les bords. C'était un reste (le lambris des parois ayant disparu) de ce que l'on avait créé en 1807 ou peu après. Plusieurs autres chambres de la maison étaient revêtues de lambris que l'eau a définitivement abîmés lors de l'incendie. La boiserie des parois était à grands panneaux rectangulaires au-dessus d'une base en panneaux plus petits, presque carrés. Les couvre-joints, fixés au moyen de petits clous forgés étaient larges et plats, bordés d'une moulure banale au XIX^e siècle. Le plafond était fait de la même manière, à panneaux rectangulaires, presque carrés ; mais ici les couvre-joints avaient été surchargés ultérieurement d'un boudin de bois fixé par des clous industriels ronds. Les caractères de ces lambris, même si la composition des plafonds était plus simple, sont exactement ceux du plafond sur la chambre de l'évêque. On peut donc admettre qu'ils ont été faits aussi en 1807 ou peu après. L'extension considérable de ces boiseries, qui couvrent toutes les chambres de l'étage dans les bâtiments A et G, ainsi que la chambre de l'angle nord-est du séminaire au rez, et celle de l'évêque (plafond), indique une remise en état quasi générale de la maison¹⁰¹. Nous y voyons donc volontiers le travail exécuté sous

⁹⁷ AES 272/86.

⁹⁸ A.-J. de Rivaz, *Mémoires Historiques*, t. I, p. 250. Voir aussi le plaidoyer (s. d.) que le chanoine de Rivaz écrit contre le projet d'un retour des étudiants à Géronde (AES 272/136).

⁹⁹ AEV / Fonds Blatter, fasc. 1/11, fol. 30. On sait que l'évêque de Preux fut en convalescence à Géronde vers la fin de l'été 1815 (*Mémoires Historiques*, t. II, p. 151) et que 9 séminaristes se trouvaient à Géronde à la fin de 1815 (*Almanach portatif du Valais* pour 1816).

¹⁰⁰ *Mgr Xavier de Preux fit également réparer la chambre dite de l'Evêque telle qu'on la voit aujourd'hui* [1862] (AEV / Fonds Blatter, fasc. 1/11, fol. 30r).

¹⁰¹ De tels lambris existaient probablement dans les chambres de l'étage du bâtiment C (au nord de celle de l'évêque) mais ils ont été remplacés depuis longtemps par un simple enduit et par des plafonds de plâtre. Le réfectoire a sans doute été revêtu de semblables boiseries vers 1807. Lors de sa visite (1865) E. Wick le trouve *einfach vertafelt* (AEV / AVL n° 529, p. 110 F) : la banalité avait succédé au caractère *antique* qui avait réjoui le chanoine de Rivaz.

l'évêque Joseph-François-Xavier de Preux pour rétablir le séminaire. Ces lambris, réalisés de manière assez économique, n'étaient pas un décor luxueux mais un simple revêtement isolant sur les murs de maçonnerie brute et sur les plafonds. Seule la chambre de l'évêque était traitée de manière un peu plus décorative.

La ferme voisine de l'église avait grandement souffert du pillage de 1799 et n'avait été que sommairement réparée par l'abbé Schmidhalter. Quelques restes de lambris (enlevés en 1982) attestaient une rénovation plus complète exécutée vers 1807, comme dans la maison principale.

Ces réparations furent d'une brève utilité : après la mort de l'évêque de Preux, son successeur Augustin-Sulpice Zen Ruffinen rétablit définitivement le séminaire à Sion (1817)¹⁰².

Géronde et ses occupants éphémères (1817-1893)

Durant quelque treize années la maison demeure inoccupée tandis que le domaine contribue toujours à l'entretien du séminaire sédunois.

Les trappistes de Dom Stanislas Lapiere obtinrent de la diète le 17 juin 1831 l'autorisation d'un simple domicile d'hospitalité en Valais. L'évêque Maurice-Fabien Roten leur permit de s'installer à Géronde en qualité de fermiers. Ils s'y établirent dans le courant de l'été 1831¹⁰³. D'après les souvenirs recueillis dans l'*Histoire des Trappistes du Val Sainte-Marie*, les deux moines envoyés en éclaireurs passèrent plusieurs jours « à balayer et à transporter les monceaux d'ordures qui encombraient la maison aussi bien que l'église ; ils firent réparer par quelques ouvriers les dégâts qu'il était de toute nécessité de faire disparaître », se procurèrent de la vaisselle et firent eux-mêmes quelques tables. Quand le gros de la troupe arriva, la maison n'était toutefois qu'à demi accueillante : « on coucha comme on put pendant quelque temps »¹⁰⁴. Quelques lettres témoignent encore de la peine prise par les trappistes pour réparer la ferme du Devin et mettre en valeur les terrains cultivables. Les distances à parcourir augmentaient les fatigues ; le ravitaillement en eau se faisait « à près d'une demi-lieue de distance »¹⁰⁵. Ces conditions assez dures n'empêchaient pas les moines d'apprécier l'appui des autorités valaisannes et le calme qui régnait dans le pays¹⁰⁶. La situation politique étant devenue plus favorable en France, les trappistes de Géronde furent invités par le père-abbé du Gard, leur supérieur, à s'établir au

¹⁰² AEV / Fonds Blatter, fasc. 1/11, fol. 30r.

¹⁰³ Sur cet établissement et sur les aventures des Trappistes chassés de l'abbaye de Bellevaux par la révolution de Juillet, voir *Helvetia Sacra* III/3, pp. 1070-1071.

¹⁰⁴ *Histoire des Trappistes du Val - Sainte-Marie (diocèse de Besançon)*, 4^e édition, Paris, 1843, pp. 73-74 (citée *Histoire des Trappistes*).

¹⁰⁵ *Ibidem*, p. 74. — Sur les travaux d'exploitation du domaine, voir AES 377/42-47. L'absence d'allusion à des réparations du couvent lui-même et de la ferme voisine semble indiquer, comme d'ailleurs l'analyse architecturale, que ces bâtiments n'ont pas été l'objet de travaux importants.

¹⁰⁶ *En effet* — écrit le prieur, frère Jérôme, au grand-bailli de Courten — *ailleurs tout chancelle, tout périt : ici tout reste, tout acquiert plus d'énergie et de consistance. Ailleurs c'est l'impiété, le désordre ; ici c'est la religion, l'ordre parfait* (lettre du 15 mai 1833, ACS tir. 74/16). Voir aussi la lettre à l'évêque du 22 mai 1833 (AES 377/45).

diocèse de Besançon (juillet 1834). Le 15 septembre, le frère Jérôme, prieur, écrit de Besançon à l'évêque de Sion qu'il a trouvé le lieu de cet établissement et qu'il pense ne pas renouveler le bail de Géronde¹⁰⁷.

Dès lors, Géronde demeura pratiquement inhabité durant plus de trente-cinq ans. Les revenus du domaine sont toujours affectés aux besoins matériels du séminaire.

Au lendemain de la guerre du Sonderbund, le décret de sécularisation des biens de l'église du 11 janvier 1848 et le décret d'application du 29 janvier, firent passer à l'Etat les propriétés du séminaire. Désormais les frais de l'institution sont pris en charge par le canton, dans la mesure où ils ne dépassent pas les revenus actuels de la maison. Nous n'avons pas à étudier ici comment on s'arrangea pour administrer pratiquement le domaine de Géronde. Il suffit de signaler que l'inventaire des biens dressé en 1848 mentionne entre autres à Géronde, l'église (non taxée) ainsi que *la maison principale avec celle du fermier et la grange y attigue* (estimée globalement Fr. 6000.—). Les documents de l'époque de la sécularisation ne mentionnent pas de travaux dans ces bâtiments. Les décrets de 1848 furent abrogés le 24 mai 1859¹⁰⁸. Le séminaire rentra en possession de ses biens sur la colline de Géronde et fit usage du domaine rural plutôt que de l'ancien couvent.

La maison ne fut occupée que brièvement par quelques dominicains exilés de Lyon (1871-1874)¹⁰⁹. Il faut attendre une vingtaine d'années pour que l'ancien couvent soit de nouveau habité. Pendant ce temps le Séminaire vendit à Pierre Pont et consorts sa propriété sur la colline de Géronde, en ne gardant que *le monastère avec la chapelle y attenante ainsi que le préau qui l'entoure* (acte du 1^{er} décembre 1887). De ce fait la ferme située au sud du chœur ainsi qu'une grange à blé *qui se trouve à quelque distance au levant du monastère* passaient en mains privées ; le chemin d'accès au midi de l'église restait indivis entre le vendeur et les acquéreurs¹¹⁰.

Du retrait des séminaristes (1817) jusqu'en 1893, l'étude architecturale n'enregistre aucune transformation importante de la maison. Cette stabilité de son état est confirmée par l'examen des documents iconographiques qui, de 1839 à 1897, représentent toujours les mêmes façades et la même toiture¹¹¹.

¹⁰⁷ AES 272/216 ; l'*Histoire des Trappistes* (pp. 85-88) place le départ de Géronde le 6 novembre. Le frère Maurice, sous-prieur, était encore sur place le 10 : il écrit à cette date à l'évêque pour lui demander la permission de remporter certaines reliques, au moment de quitter ce bienheureux pays que nous ne quitterions jamais si l'obéissance ne nous y forçait (AES 377/49).

¹⁰⁸ Sur les décrets de sécularisation et leur abrogation, voir V. BIELER, *Notice sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat en Valais depuis 1847*, Saint-Maurice, 1930, pp. 18, 19, 26 (art. 27) et 38. — L'auteur de l'inventaire dressé lors de la sécularisation fait remarquer à l'Etat, à propos des bâtiments de Géronde : *Sans les biens, personne ne les achèterait, et il est même douteux qu'un acquéreur des biens voulusse en augmenter le prix pour autant* (AEV / DI, 4 bis/2, n° 24).

¹⁰⁹ B. RAMEAU, *Le Vallais historique. Châteaux et Seigneuries*, Sion 1885, p. 78. Nous n'avons pas trouvé de documents sur une présence dominicaine de 1880 à 1883, que nous signale le P. J.-D. Levesque, O. P., archiviste provincial de Lyon.

¹¹⁰ Copie dans la *Chronique des Sœurs d'Ingenbohl*, p. 48 ss. La propriété, d'une *contenance approximative de cinquante mille toises, soit par réduction cent quatre vingt dix mille mètres carrés*, touchait au midi le Rhône, à l'ouest les communaux de Sierre et un chemin public, au nord une propriété Pellanda et la partie restant au Séminaire. L'espace de l'ancien Séminaire était lui-même limité à l'ouest par le talus de la colline, au nord et à l'est par le mur d'enceinte, et au sud par le chemin d'accès à l'église et à la maison.

¹¹¹ Pour les références à ces sources iconographiques, voir ci-dessus note 70.

L'établissement des sourds-muets (1893-1929)¹¹²

(Voir : situation, fig. 1, h ; plan, fig. 13 et 14 et profil, fig. 11, b)

Désireux d'ouvrir un institut pour l'instruction des enfants sourds-muets, le Conseil d'Etat du Valais prit contact avec l'évêché et la direction du séminaire et avec la congrégation des Sœurs de la Sainte-Croix d'Ingenbohl. Des premiers il obtint (15 octobre 1893) l'assurance que l'ancien monastère de Géronde et son église pourraient être cédés en jouissance gratuite à l'Etat, qui se chargerait de leur réparation et de leur entretien ; la seconde se déclara disposée (13 octobre) à gérer la maison et à instruire les enfants selon l'expérience qu'elle avait acquise dans ce domaine. Sur mandat du gouvernement, l'architecte Joseph de Kalbermatten exécuta en juillet-août 1893 un relevé sommaire de la maison ; il établit ensuite un projet et un devis pour sa réparation. Le Conseil d'Etat fut ainsi en mesure de préparer son message du 22 novembre au Grand Conseil, qui, le 1^{er} décembre suivant, vota la création de l'institut¹¹³. Les travaux, qui ne devaient toucher que « le premier étage et les pièces du rez-de-chaussée les plus nécessaires telles que la cuisine et le réfectoire », furent adjugés le 13 mars 1894¹¹⁴.

Les travaux avaient donc un but limité : rendre la vieille maison utilisable par les sœurs et leurs pensionnaires. On répare la toiture du XVIII^e siècle. La cuisine (B 21) est modernisée : un fourneau est installé près de la fenêtre devant la paroi nord, avec une cheminée neuve, en briques, qu'on élève dans l'angle des bâtiments B et D. L'ancienne cheminée des carmes est démolie ; à cette occasion sans doute, on construit l'accès intérieur du couloir C 24 à la cave B 11. Il est probable que les divers autres locaux du séminaire sont alors rafraîchis, mais les lacunes de la documentation écrite et l'impact des réparations ultérieures empêchent de définir correctement ce travail. Les photographies prises entre 1894 et 1900 démontrent que la distribution des fenêtres n'a pas été changée à cette époque, du moins en ce qui concerne les façades nord et est¹¹⁵. L'institut entra en activité le 1^{er} octobre 1894¹¹⁶. Les premiers travaux n'ayant répondu qu'aux nécessités les plus urgentes, d'autres améliorations allaient se révéler nécessaires et être réalisées au fur et à mesure des possibilités. Dans les premiers temps de son existence, l'Institut devait, comme autrefois les trappistes, faire chercher l'eau au pied de la colline. Les photographies de 1894-1900 font voir une

¹¹² Pour l'habitation de cette époque voir *Rapport*, nos 181-188 et 361-365. Pour les travaux faits à l'église, voir DUBUIS, *L'église*, pp. 382-386.

¹¹³ Voir le message du Conseil d'Etat au Grand Conseil (AEV / Grand Conseil, vol. 133, nov. 1893) et ses pièces annexes ; voir également *Bulletin des séances du Grand Conseil*, 1893, pp. 372-385, et *Protocoles du Conseil d'Etat* (AEV) vol. 62, séance du 16 juin 1893. — Joseph de Kalbermatten a établi au 1/200 le relevé du rez et de l'étage, ainsi que le projet pour l'étage et la reconstruction du toit (AEV / Fonds de Kalbermatten Architectes, B 69/1-3) ; son devis n'a pas été conservé, mis à part la lettre du 21 nov. 1893 qui le présentait à l'Etat (AEV / Grand Conseil vol. 133, annexe n° 19).

¹¹⁴ *Protocoles du Conseil d'Etat*, vol. 62, séance du 13 mars 1893 (aux AEV). Le message du Conseil d'Etat du 22 nov. 1893 avait choisi ce travail minimum dans le devis plus large présenté par Joseph de Kalbermatten.

¹¹⁵ AEV / Ph / Géronde, photos A et B.

¹¹⁶ *Rapport du Conseil d'Etat sur sa gestion pendant l'année 1894*, Sion, 1895, p. 21.

tuyauterie appliquée à la façade est pour conduire l'eau du toit jusqu'à la cuisine secondaire G 22. Un tel dispositif était d'un secours bien limité. On imagine les problèmes que le manque d'eau posait pour la cuisine, la lessive, l'hygiène générale et l'irrigation du jardin. Le pompage de la nappe phréatique, étudié dès 1896, fut réalisé en 1898, année où l'on amena aussi le courant électrique¹¹⁷. Le projet de transformation établi par Joseph de Kalbermatten en 1893 prévoyait une reconstruction complète de la toiture sur l'ancien couvent. Mais l'opération, renvoyée par économie, ne fut exécutée que vers 1900¹¹⁸; on entendait installer des dortoirs dans des combles plus volumineux.

Le chantier commença par la démolition du vieux toit à partir de l'aile occidentale de la maison : une photographie a été prise au cours de ce travail¹¹⁹; la charpente est déjà enlevée sur les bâtiments A, B, C, D et E; on distingue aussi la surélévation des façades nord de B, D et E. L'assiette du nouveau toit fut préparée en reconstruisant le haut des façades de A, C, F et G pour y incorporer l'about des entrants de la charpente. Le bâtiment B fut exhaussé jusqu'au même niveau. Quant aux bâtiments D et E, ils reçurent chacun un étage supplémentaire pour loger respectivement les toilettes du futur dortoir et une chambre (E 31) sur le vestibule d'entrée. Toutes ces transformations sont démontrées par l'analyse des maçonneries. Le faite de la nouvelle couverture s'éleva notablement plus haut que celui de l'ancien toit : on l'établit vers le sommet des fenêtres de l'avant-dernier étage du clocher. De grandes lucarnes en chien assis, ménagées de part et d'autre des combles, éclairaient les dortoirs que l'on aménagea en 1902¹²⁰. Les garçons disposèrent des ailes nord et est et les filles de la partie occidentale. L'escalier d'accès fut construit à partir du 1^{er} étage dans l'espace (B 33) rendu libre par la démolition de la vieille cheminée de cuisine. Deux photographies faites entre 1900 et 1904 montrent le nouvel aspect de la maison¹²¹.

¹¹⁷ Voir *Protocoles du Conseil d'Etat*, vol. 63 (aux AEV), séance du 24 juillet 1896, et *Budget du 10 % du produit du monopole fédéral sur les spiritueux* pour 1899, p. 86. Voir aussi (aux archives du monastère de Géronde) la convention passée entre l'Etat, Pierre Pont et consorts, d'une part, et la Station centrale d'Electricité à Sierre, d'autre part, le 21 juin 1898. — Noter que le bassin mentionné au sud de l'église par la vente de 1887 (ci-dessus note 110), était alimenté par des « cheneaux » amenant sans doute l'eau des toits.

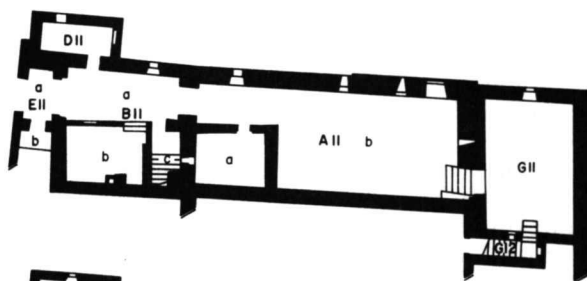
¹¹⁸ La préparation des travaux est ordonnée par le Conseil d'Etat le 7 février 1899 et l'adjudication a lieu le 25 juillet (*Protocoles du Conseil d'Etat*, vol. 64). Le 18 août, le bureau de Kalbermatten dessine un détail de charpente (AEV / Fonds de Kalbermatten Architectes, A 16, Géronde). Le 31 octobre 1899, les préparatifs sont sans doute bien avancés mais le chantier n'est pas commencé : la transformation est seulement « en voie d'exécution » (*Budget du 10 % du monopole...* pour 1900 signé le 31 octobre 1899). On aura attendu les premiers beaux jours de 1900 pour démolir l'ancien toit et construire le nouveau. Le 31 octobre de cette année (*Budget...* pour 1901) le travail était fait et il ne restait qu'à aménager les dortoirs dans les combles.

¹¹⁹ *Dictionnaire géographique de la Suisse*, t. II (Neuchâtel, 1903), p. 265, s.v. Géronde.

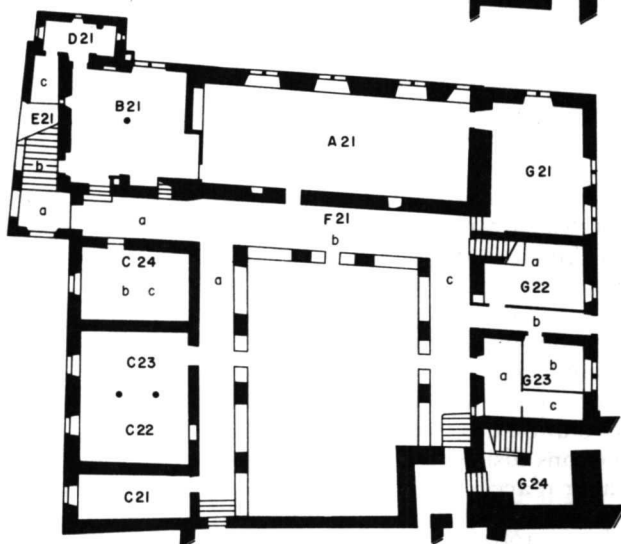
¹²⁰ Outre le projet de principe établi en 1893, quelques pièces du dossier sont conservées (AEV / Fonds de Kalbermatten Architectes, A 16, Géronde) : une esquisse d'étude de l'escalier d'accès (avril 1902), le cahier des charges définissant les travaux (17 mai 1902) et un plan général au 1/50 (19 juin). Le 31 octobre (*Budget du 10 %...* pour 1903) on note que « les grandes réparations qu'exigeait le bâtiment » sont maintenant terminées. Le *Rapport du Conseil d'Etat sur sa gestion pendant l'année 1902* (Sion, 1903) observe, p. 32, que la construction des nouveaux dortoirs permet de libérer plusieurs locaux dans la maison.

¹²¹ AEV / Ph / Sierre-Géronde. La première (photo C), prise du couchant, a été utilisée comme carte postale le 26 juillet 1904; l'autre, prise du levant, a été utilisée le 23 nov. 1904 (photo D).

Niv. I



Niv. II



Niv. III



Fig. 13 — Les bâtiments à la fin de l'époque des sourds-muets (1929). — Echelle 1 : 400. La comparaison avec la fig. 9 montre les transformations exécutées par l'Etat, surtout en 1921-1922.

Entre-temps (1894-1899), les Sœurs d'Ingenbohl avaient acheté, morceau par morceau, l'ancienne ferme proche de l'église. Le bâtiment se trouvant en fort mauvais état, les religieuses avaient confié l'étude de sa réparation à leur architecte, Klemens Steiner, d'Ingenbohl. La comparaison entre une photographie de 1900 et une autre, plus récente (mais de 1904 au plus tard), démontre que les transformations du volume ont eu lieu dans les premières années du XX^e siècle. Les façades sont entièrement recrépies, les fenêtres, légèrement

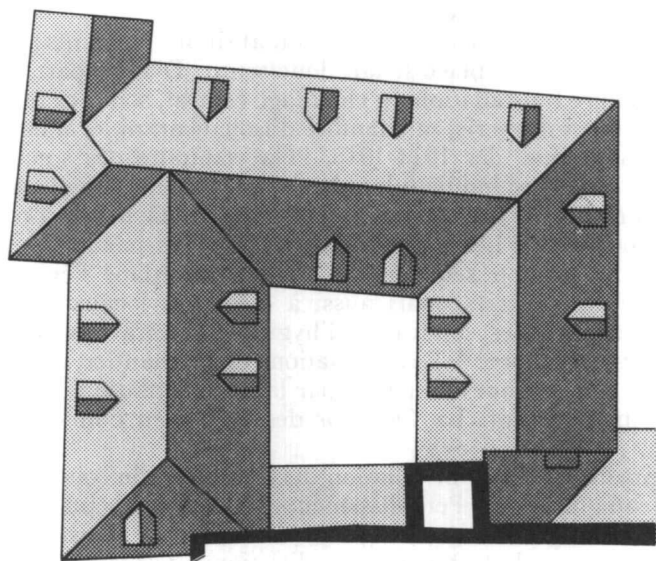


Fig. 14. — Le toit de l'Institut des sourds-muets (construit en 1900). — Echelle 1 : 400. Ces combles très développés destinés aux dortoirs des enfants, et plus tard aux cellules des moniales, seront détruits par le feu en 1980.

agrandies vers le bas, sont entourées d'un encadrement de ciment à fort relief et donnant l'illusion de la pierre de taille. Par souci de symétrie, deux encadrements identiques sont appliqués à la façade orientale et donnent l'impression d'anciennes fenêtres obturées. En façade nord, l'une des fenêtres de l'étage (en dessus de la porte d'entrée) est transformée en porte pour donner accès à un petit balcon neuf. Plus à l'ouest, une niche à encadrement vaguement gothique est entaillée dans le mur et abrite une statue de Notre Dame. Dans le corps central du bâtiment (sur l'ancien pressoir), la maçonnerie remplace le bois en façade ; les fenêtres qu'on y ménage indiquent l'intention de créer des chambres. Le toit est exhaussé à la hauteur de celui du logis. A l'intérieur du bâtiment les travaux ont été échelonnés sur plusieurs années. Ainsi l'aumônier disposa

d'abord d'un pied-à-terre (dès 1902) et put être logé définitivement à Géronde dès 1906. L'appartement fut encore amélioré par la suite (poêle de pierre à l'étage, daté 1909)¹²².

Un institut pour la formation des sourds-muets avait besoin de divers locaux de travail : salles de classe, d'école ménagère et de travaux manuels, ateliers de cordonnerie, de menuiserie, que l'on ne peut identifier précisément dans le bâtiment. Une amélioration notable du confort est donnée par l'installation du chauffage central en 1913. La chaufferie trouve place dans un nouveau compartiment de la cave B 11 ; on construit pour elle une cheminée entièrement neuve. Les deux galeries superposées du cloître reçoivent en 1914 un banal revêtement de sol en carreaux de terre cuite¹²³.

Lors de l'ouverture en 1894, la maison abritait 21 enfants ; en 1920 on en compte 71. Le manque de place se fait donc sentir. D'autre part, les conditions hygiéniques, malgré l'installation du chauffage central, sont des plus primitives : il n'y a ni véritable infirmerie, ni chambre d'isolement, ni local de bain. Il n'est donc pas étonnant que, dès 1914-1918, l'état sanitaire des sœurs et de leurs pensionnaires cause des inquiétudes. Nous avons déjà signalé les problèmes soulevés par la recherche des causes de cette situation fâcheuse et par le choix de solutions appropriées¹²⁴. Les transformations décidées par le Conseil d'Etat le 19. 8. 1921 tendaient non seulement à augmenter (dans l'église) le volume disponible pour les dortoirs, mais aussi à créer des locaux sanitaires mieux adaptés et à améliorer les conditions d'hygiène. Les travaux sont adjugés les 30 septembre et 19 octobre¹²⁵. Les réalisations de ce chantier, dirigé par l'architecte Burgener, sont connues en partie par la documentation écrite et en partie par l'analyse du bâtiment. La *Chronique* des Sœurs en donne un bon aperçu général.

Elle rappelle en 1921 l'installation du téléphone, de conduites pour l'évacuation des eaux usées et l'établissement d'une fosse septique au nord du bâtiment, pour remplacer l'ancien *Jauchehalter* (fosse d'aisance D 11). Elle mentionne le transfert de la buanderie à l'ancienne ferme et l'installation à sa place (G 23) de WC modernes, l'établissement d'un escalier d'accès particulier pour le dortoir des garçons et d'un nouvel escalier de bois, plus large, à l'entrée principale des dortoirs (B 33). Les anciennes toilettes (D 21 et 31) sont transformées et complétées : la cage d'escalier, les corridors et les façades de la cour intérieure reçoivent un nouveau crépi ; la distribution d'eau est améliorée par un réservoir de 2 m³, placé dans le clocher¹²⁶. Un plan de l'architecte Burgener

¹²² Les quittances délivrées par les vendeurs au chanoine Bagnoud, de janvier à avril 1895, et les actes relatifs à l'expropriation de Pierre Pont (1899) conservés aux archives du monastère donnent le détail des parts cédées. — Pour les photographies, voir notes 119 et 121. — La *Chronique* des Sœurs d'Ingenbohl signale, p. 33, une réparation partielle en 1902, suffisante pour loger l'aumônier, puis une deuxième étape de travaux (non datée).

¹²³ *Chronique* des Sœurs d'Ingenbohl, p. 72 (chauffage central) et p. 77 (dallage des galeries du cloître).

¹²⁴ Voir DUBUIS, *L'église*, p. 385 et note 172, où nous avons examiné la partie des transformations de 1921-1922 qui toucha l'église.

¹²⁵ Voir AEV / Protocoles du Conseil d'Etat, vol. 74, p. 433 (séance du 19 août 1921) et vol. 75 (séances des 30 sept. et 19 oct. 1921).

¹²⁶ *Chronique* des Sœurs d'Ingenbohl, pp. 155-158.

montre comment les nouveaux locaux construits dans la nef furent mis en communication avec les deux galeries superposées du cloître occidental et avec les étages du clocher ; il donne en outre quelques indications sur les installations sanitaires aménagées en G 35¹²⁷. Enfin une carte postale, utilisée le 19 novembre 1924, montre la façade est pourvue de fenêtres nouvelles¹²⁸ : celles-ci, s'inscrivant bien dans le principe d'amélioration hygiénique qui a dirigé le chantier de 1921-1922, remontent le plus vraisemblablement à cette étape des travaux, bien que la chronique des sœurs n'en fasse pas mention.

Les travaux de 1921-1922 ont touché aussi l'ancienne ferme. Il faut signaler la transformation de l'ancienne remise et de son bûcher (au rez) en une buanderie, accompagnée de douches.

Dès la fin de ce chantier (avant le 27 avril 1923)¹²⁹ et jusqu'au départ des sourds-muets, on ne constate pas de travaux importants. En 1925, selon la *Chronique* des Sœurs, le vieux plancher de bois du réfectoire est recouvert d'un carrelage, les parois sont repeintes et une porte nouvelle est créée du côté de la « chambre de repassage » (G 21), pour faciliter l'organisation de petites représentations théâtrales. L'analyse du bâtiment montre que les parois du réfectoire ont reçu, à l'est et au sud, un doublage de briques ; à l'ouest, on a profondément entamé le mur du XI^e siècle pour créer une grande armoire (au nord). La partie sud de ce même mur a été démolie et remplacée par un léger galandage avec passe-plat. C'est probablement alors qu'a disparu le lambris de 1807-1808. En 1925 aussi, on rafraîchit le réfectoire des sœurs (C 24 b-c) et l'on agrandit sa fenêtre. L'année suivante on refait le sol de la cuisine et on crée un nouvel évier ; le transfert de l'atelier de vannerie entraîne la démolition du mur entre C 22 et C 23 et son remplacement par deux colonnes métalliques ; il libère l'ancienne cuisine de la ferme, qui est dès lors utilisée pour l'école ménagère¹³⁰.

L'Etat ayant déplacé l'Institut des sourd-muets au Bouveret (nov. 1929), la maison restera vide jusqu'en 1935. Le 20 décembre 1929 les Sœurs d'Ingenbohl vendent à l'Etat l'ancienne ferme et leurs autres propriétés immobilières de Gèronde¹³¹.

¹²⁷ AEV / DIP, Enseignement primaire, ISM Gèronde, 1906-1928. Ces travaux étaient dus à la création de deux locaux dans la nef : une salle d'exposition au rez et un dortoir à l'étage (voir DUBUIS, *L'église*, p. 385).

¹²⁸ AEV / Ph / Gèronde (photo E). Au rez-de-chaussée, en majeure partie cachées par la végétation du jardin, on distingue les deux paires de fenêtres jumelées de la chambre G 23 (la paire du sud étant nouvelle par rapport au relevé de 1893). A l'étage, les deux anciennes fenêtres jumelées du sud (plan de 1893) sont agrandies chacune d'une troisième ouverture. Les modifications visibles sur la photographie ne sont qu'une petite partie d'une transformation importante des fenêtres : comparer les plans fig. 9 et 13.

¹²⁹ *Protocoles du Conseil d'Etat* (AEV), vol. 75, séance du 27 avril 1923.

¹³⁰ Pour ces petites transformations, voir *Chronique* des Sœurs d'Ingenbohl, pp. 188, 189, 194 et 198.

¹³¹ Actes conservés aux archives du monastère de Gèronde.

Le monastère des bernardines (dès 1935)¹³²

(Voir : situation, fig. 1, j et k ; plan, fig. 15)

La maison étant devenue disponible, Mgr Victor Bieler songea un temps à y installer un asile *pour le relèvement des filles tombées*. Il reçut aussi une demande (plus tard retirée) des carmélites de Lully. Son projet d'établir dans le Valais central une filiale des Bernardines de Collombey, déjà manifeste en 1930, avait porté sur Venthône, puis sur Sion; il trouva sa solution à Géronde¹³³. Le 27 août 1934, le chapitre des moniales de Collombey acceptait le principe de cette fondation. Le 16 septembre le chapitre de Sion donnait son accord, et l'autorisation de Rome, pour un essai de 3 ans, était accordée le 26 novembre¹³⁴. Par une série d'actes du 1^{er} décembre 1934, Mgr Bieler rachetait à l'Etat, au Fonds de Géronde et à un particulier, l'ancienne ferme et tous les terrains voisins; il obtenait la renonciation de l'Etat à la jouissance de l'ancien séminaire; enfin, il donnait au futur monastère des bernardines de Géronde tous les immeubles acquis ainsi que la jouissance du vieux couvent¹³⁵. Le 2 mai 1935, l'évêque procédait à l'installation de 7 moniales, venues de Collombey¹³⁶.

Durant l'hiver 1934-1935, Mgr Bieler avait fait procéder aux travaux préparatoires nécessaires: construction du mur de clôture, aménagement d'une chapelle intérieure, d'une salle capitulaire et d'un parloir, rafraîchissement de divers locaux. Si l'on se réfère à la tradition vivante du monastère, et notamment aux souvenirs de Sœur Marie-Bernard, dernière survivante actuelle du groupe de moniales installées en 1935, on s'est abstenu de transformations importantes durant bien des années. Il fallait surtout organiser la vie de la nouvelle communauté et mettre en valeur les terres voisines du couvent. Le 28 avril 1947 les sœurs achètent, au nom du bénéfice de l'Aumônerie, deux vignes contiguës qui leur permettent d'étendre un peu la surface de la clôture¹³⁷.

Le nombre des sœurs a passé à 13 (en 1950) puis à 24 (1962). On crée donc des cellules individuelles en subdivisant certaines chambres de l'étage (A 33 et G 32-34), puis en utilisant le volume des combles. Nous ne nous attardons pas à quelques réfections d'enduits et de planchers, ni à la nouvelle installation de chauffage central (1952).

Les moniales construisent un second parloir devant l'angle sud-ouest de l'église (1962). Le chœur de l'église est restauré dès 1963. En 1965 les moniales s'y installent pour l'office et font bâtir, contre la façade nord de la nef, deux galeries modernes qui complètent le cloître. La restauration de la nef, avec la construction d'un nouveau parloir et d'une salle capitulaire devant la façade

¹³² Pour l'habitation de cette époque, voir *Rapport*, n^{os} 191-195 et 371-375; pour l'église, voir DUBUIS, *L'église*, pp. 386-390.

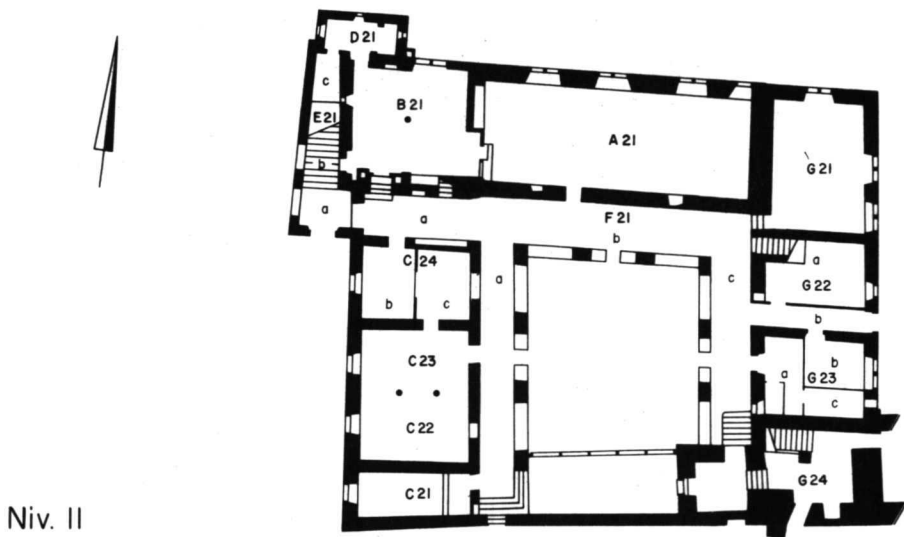
¹³³ Relation des événements, écrite au chapitre de Collombey, le 1^{er} mai 1935 (archives du monastère de Géronde).

¹³⁴ AES 384/425-426.

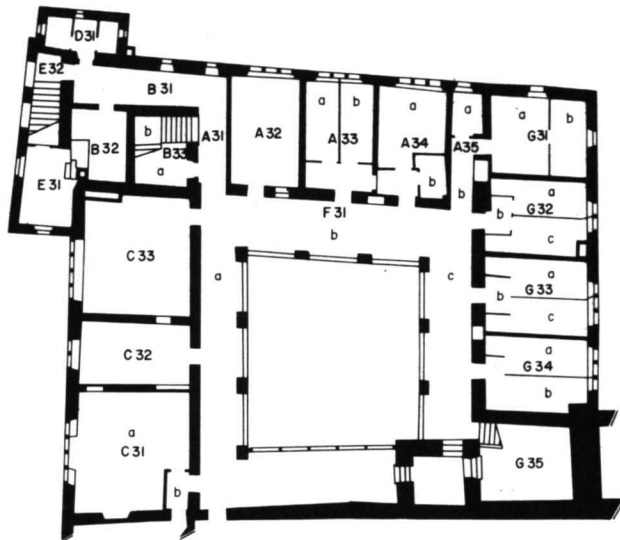
¹³⁵ Acte conservé aux archives du monastère de Géronde.

¹³⁶ AES 384/427.

¹³⁷ Ventes par Marcel Zufferey de Chippis et par les hoirs de Maximilien Zufferey (Actes aux archives du monastère).



Niv. II



Niv. III

Fig. 15. — Les bâtiments en avril 1980. — Echelle 1 : 400. — La comparaison avec la fig. 13 indique les transformations exécutées par les moniales bernardines.

occidentale, suit en 1970. La réfection des façades était en chantier quand éclata l'incendie du 1^{er} mai 1980.

La restauration du couvent eut lieu de l'automne 1980 au printemps 1982 ; celle de l'ancienne ferme, où la grange devait être convertie en ateliers, fut exécutée du printemps 1982 au printemps 1983. Ce n'est pas ici le lieu de décrire ces travaux, dont la réalisation fut grandement facilitée par l'aide des pouvoirs publics et de la population¹³⁸. Le couvent restauré est la propriété des moniales par la cession qu'en a fait le séminaire, le 9 juin 1982.

¹³⁸ Pour l'ensemble des travaux effectués de 1980 à 1982, voir *Rapport*, n° 375.